



QUOTIDIEN  
Téléphone  
027/23 30 51  
Publicité: Publicitas - Sion  
Téléphone 027/21 21 11

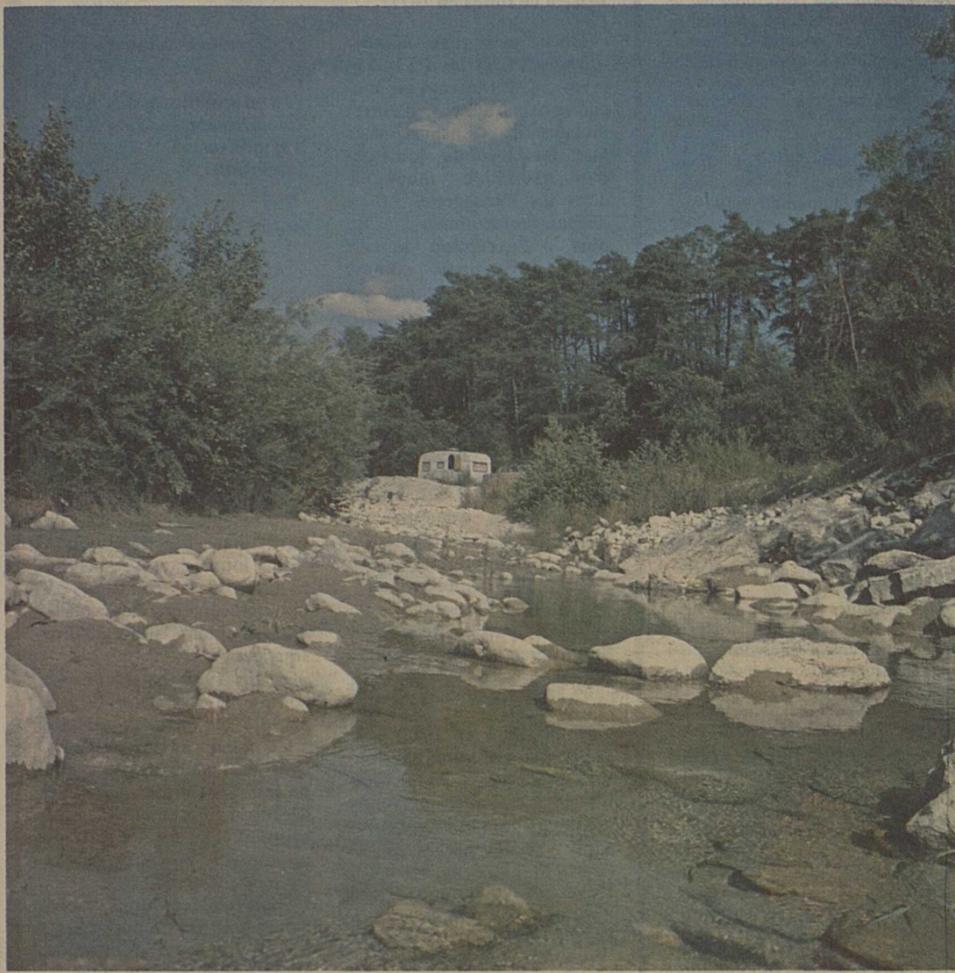
**Le no 70 ct.**

Ne payez pas plus cher  
pour le même meuble !

MEUBLES  
MONTHEY **Pesse**

**PRIX IMBATTABLES !**  
2 grandes expositions  
025/71 48 44/45  
Fermé le lundi

**Finges  
au bord  
de l'eau**



# Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

## FLAMBÉE DE L'OR, BAISSÉ DU DOLLAR

### Défiance persistante à l'égard du président Jimmy Carter

Malgré un léger mouvement de repli, l'once d'or se situe toujours au-delà de 300 dollars et la devise américaine reste faible, après une reprise limitée due à la nomination à la tête de l'Institut d'émission américain de M. Paul Volcker, ancien sous-secrétaire d'Etat au Trésor des présidents Nixon et Ford.

La réponse des marchés aux dernières mesures annoncées de façon spectaculaire par le président Carter apparaît ainsi sans ambiguïté: c'est le scepticisme attesté par les achats massifs d'or sur le marché américain. L'amélioration de la cote du président dans l'opinion n'a ainsi pas empêché ses compatriotes de se ruer sur le métal précieux à Chicago et New York. Les raisons de cet

engouement dans un pays qui, depuis plusieurs années, s'efforce de démonétiser l'or, tiennent à une double incertitude: d'une part, le dernier programme énergétique du président, dont les effets n'apparaîtront qu'en 1990 et qui, jusque-là, ne semblent pas en mesure de freiner les importations américaines qui représentent à elles seules l'équivalent de la production journalière saoudienne. D'autre part, le changement de titulaires qui vient d'affecter le secrétariat au Trésor et l'Institut d'émission.

M. Blumenthal, ancien titulaire du Trésor, ne s'était sans doute pas montré, dans les premiers mois de la présidence Carter, un farouche défenseur du dollar, mais, depuis lors, il est devenu partisan de mesures fermes dans

le domaine énergétique, telles que l'augmentation du prix du pétrole produit aux Etats-Unis et des autres sources d'énergie, de même que sur le plan monétaire il avait souhaité une hausse du taux d'escompte. S'il l'a emporté sur ce point, puisque l'escompte est passé à 10% aux Etats-Unis, M. Blumenthal a dû s'incliner dans le domaine énergétique devant le conseiller du président Carter, M. Eisenstat. Paradoxalement, l'ancien président du FED, M. William Miller, ne souhaitait pas apparaître comme un fauteur de récession et sa nomination au Trésor peut être interprétée à ce titre comme un signe d'hési-

J.F.

Suite page 2

## « SAINT-TROP »

### Le calme avant la tempête... touristique

MARIN, il est l'heure de rentrer au port. Ici, à « Saint-Trop », l'accueil n'est dû qu'à l'eau sur laquelle se reflètent les voiles, la coque, l'homme... une trilogie retranscrite au gré des vagues. Saint-Tropez à la fin juin? On le constate: le calme avant la tempête. Photo NF



## Hamlet sans le fantôme

Le mot de M. Rajaratnam, délégué de Singapour à la conférence de Genève sur les réfugiés d'Indochine, pourrait bien faire carrière.

Nous le souhaitons...

Pour une fois qu'un homme politique - ministre des affaires étrangères de son pays - s'écarte de la phraséologie soit pédante, soit grossièrement agressive en usage dans ces forums!

Il rendait par là évidente, avec une finesse percutante si l'on peut dire, l'étrange inconséquence des secouristes qui voulaient à tout prix se bander un œil pour ne voir que la finalité humanitaire de la conférence, sans même évoquer la cause de la tragédie.

Un fameux coup de griffe! Contrastait l'assaut direct de M. Zhang, le vice-ministre de Chine, selon lequel le Vietnam procède, avec la caution de qui vous savez, à une « exportation voulue » de matériel humain pour jeter la pagaye dans le Sud-Est asiatique.

L'accusé, l'envoyé vietna-

mien au doux sourire, avait trouvé d'avance la parade: savoir que si une partie de la population s'expatrie, phénomène tout à fait regrettable évidemment, c'est parce que nous, les Occidentaux, nous ne casquons pas assez pour la reconstruction du pays!

### le coup de GRIFFE

On admirera la virtuosité de ces spécialistes du tir aux pigeons.

Et puis, il y a eu ces exégètes byzantins de la déclaration des Droits de l'homme, qui se grattent encore la tête en considérant qu'après tout, on ne peut guère reprocher à Hanoi d'expédier son monde quand Washington accuse Moscou de le retenir. Deux poids, deux mesures...

Le rideau n'est pas près de tomber. Mais le spectre a retrouvé sa place dans la pièce.

B.O.

L'eau coule lentement  
Sur le sable fin;  
Que de lumière, que d'espace  
A la source du bonheur.

★

Finges au bord de l'eau  
Se mire tendrement  
Parmi les flots chantant  
La bonne espérance.

★

Les oiseaux baignent leur plu-  
[mage  
En gazouillant sur l'étang;  
C'est l'heure joyeuse du far-  
[niente  
Sous les aiguilles de pins.

★

Finges au bord de l'eau  
Plonge ses racines  
Dans un fleuve vagabond:  
Que cette liberté soit éternelle  
Au cœur de la forêt.

(gay)

Photo NF

**Agriculture**  
**Le fonds  
d'entraide  
presque  
sauvé!**  
Voir page 21

## Les critères du choix d'un bon collaborateur

Le rôle des dirigeants d'entreprise comporte essentiellement, pour eux-mêmes et pour leur personnel, la réussite professionnelle; il ne doit cependant pas leur faire oublier qu'ils sont des meneurs d'hommes et qu'ils doivent participer utilement à l'épanouissement de la personnalité de ceux qui collaborent à cette entreprise et dont ils ont accepté la charge. Cette préoccupation doit animer leur attitude à l'égard de chacun dès le début, c'est-à-dire depuis le jour de l'engagement.

A notre époque, où tant de jeunes sont à la recherche d'un emploi, il leur intéresse de connaître les critères du choix.

Sauf circonstances spéciales, où la prise en considération d'autres facteurs serait justifiée

- ce qui ne manque pas de se produire - un chef de personnel tient essentiellement compte:  
- des diplômes et des connaissances techniques,  
- des aptitudes professionnelles,

- de la personnalité.

En début de carrière, la possession de diplômes a son importance, car elle permet de situer la valeur technique du candidat. Très rapidement, cette valeur s'appréciera en fonction des références professionnelles, de la compétence acquise ou perfectionnée dans les emplois successifs d'une part, et de la formation post-scolaire (études

O. de Cry

Suite page 20

**Audience hebdomadaire du pape: message aux jeunes**

**Les vacances, source d'énergie**

Je désire aujourd'hui m'adresser aux jeunes. C'est le temps des vacances. Les jeunes et les enfants sont libérés de leurs obligations de l'école et de l'université. Ils consacrent cette période au repos. Je désire saluer cordialement tous les jeunes et les enfants qui sont en train de se reposer. Je souhaite que les vacances leur assurent de nouvelles sources d'énergies nécessaires pour une nouvelle année d'étude. Le repos n'appartient pas seulement à l'ordre humain mais fait partie du programme divin de la vie humaine. Se repose bien qui travaille bien et, à son tour, celui qui travaille bien doit bien se reposer.

Je m'adresse en particulier à ces nombreux groupes de jeunes qui profitent du repos de l'été pour approfondir leurs rapports avec Dieu, pour approfondir leur vie spirituelle. Je connais personnellement beaucoup de ces groupes. Cela remonte au temps de mon service sacerdotal et épiscopal en Pologne. Arrivé ici, j'ai appris à en connaître d'autres. En de nombreux pays d'Europe et du monde, nous constatons chez les jeunes une recherche très intense des valeurs spirituelles et religieuses. Il semble que les jeunes éprouvent très

vivement qu'il n'est pas possible de remplir leur vie avec les seules valeurs matérielles. D'où leurs désirs et leurs recherches, qui pour nous sont motifs de réconfort et d'espoir. Ils témoignent en faveur de l'homme, qui veut vivre pleinement sa vie et respirer à plein poumons, de toute leur personnalité d'homme. La vie réduite à une seule dimension de temps, de matière, de consommation, provoque leurs réactions.

Une recherche, à laquelle se livrent les milieux de jeunes auxquels

je pense en ce moment, surtout en cette période de l'année, est significative: ils recherchent un contact plus profond avec la nature. La montagne, la forêt, les lacs, le littoral attirent de grandes foules pendant l'été. Cependant, pour de nombreux groupes de jeunes, le repos, que l'homme trouve au sein de la nature, devient l'occasion d'un contact plus intime avec Dieu. Ils le retrouvent dans l'exubérante beauté de la nature, qui, au cours de l'histoire, est devenue pour beaucoup d'esprits et de cœurs, source d'inspiration religieuse. Dans cette double rencontre, ils se retrouvent eux-mêmes, ils retrouvent leur « moi » le plus profond, le plus intime.

La nature les y aide. Le cœur de l'homme, au contact de la nature, devient presque plus transparent, plus ouvert à la réflexion profonde et à l'action de la grâce, qui attend le recueillement intérieur des jeunes pour agir plus efficacement.

Au contact prolongé de ces groupes de jeunes, j'ai remarqué que leur spiritualité puise à deux sources, qui alimentent parallèlement leur esprit. L'une est l'Écriture sainte, unie à la réflexion systématique sur son contenu, et en vue de la révision de vie, devient une source très riche pour se retrouver soi-même et renouveler l'esprit de communauté. En même temps, ce processus de la « liturgie de la parole » développé de diverses manières, conduit, tout simplement à l'eucharistie, vécue dans la profondeur des cœurs juvéniles et toujours d'une façon communautaire. Autour de l'eucharistie, cette communauté et les liens qui s'y nouent reprennent vigueur et profondeur; ce sont les liens de compagnonnage, d'amitié, d'amour, auxquels les cœurs des jeunes sont spécialement ouverts à cette époque de la vie. La présence permanente du Christ, la proximité de son eucharistie donnent à ces liens une dimension de beauté et de noblesse.

Ces milieux et ces groupes de jeunes auxquels je fais allusion sont habituellement pleins d'une joie authentique. J'ai admiré souvent comment cette joie et cette spontanéité vont de pair avec leur amour pour l'ordre et la discipline. C'est là une preuve que l'homme ne peut être éduqué que de l'intérieur, par la force d'un idéal spirituel qui lui fait percevoir les traits simples de la vérité et l'aspect d'amour authentique dont le Christ pare la vie humaine.

De ces rencontres je revenais moi-même plus joyeux et plus spirituellement détendu et reposé. « La beauté de la joie » est aussi importante pour l'homme que « la beauté de l'amour ». L'expression privilégiée de cette joie est toujours le chant. J'ai toujours dans les oreilles le chant de ces groupes de jeunes, qui ont donné naissance au nouveau style des chants ou plutôt des cantiques religieux d'aujourd'hui. Ce phénomène mériterait une analyse particulière.

Il existe aussi des groupes qui volontiers se mettent en pèlerinage. L'homme contemporain, plus que celui des générations précédentes, est un homme « en marche ». Surtout les jeunes.

Ces groupes de jeunes pèlerins (au sens fort du mot) sont nombreux. Le pèlerinage vient souvent compléter une excursion, même si les deux activités ont un caractère différent. Je pense surtout au pèlerinage qui, chaque année, au début du mois d'août, part de Varsovie à Jasna Gora. Les jeunes constituent de loin la grande majorité des pèlerins qui, pendant dix jours, parcourent à pied (souvent dans des conditions difficiles) environ 300 km. Parmi eux, un groupe, d'année en année toujours plus fourni, est formé de jeunes Italiens.

Il y a quelques semaines a eu lieu à Rome le 4<sup>e</sup> symposium organisé par le conseil des Conférences épiscopales européennes sur le thème: « Les jeunes et la foi ».

Plus de 70 évêques, représentant des épiscopats européens, ont analysé à fond la situation des jeunes d'aujourd'hui devant la foi ainsi que les caractères principaux de leur religiosité.

Sans cacher leurs préoccupations pour certaines attitudes de refus des valeurs traditionnelles de la part des jeunes, les évêques ont remarqué que les jeunes d'aujourd'hui redécouvrent toujours plus l'Eglise comme communauté de foi. Ils font effort pour s'approcher de l'Évangile et de la personne de Jésus-Christ. Ils apprécient en profondeur la valeur de la méditation et de la prière.

Que ceci serve de complément au thème central dont se sont occupés au mois de juin, les représentants des Conférences épiscopales de presque toute l'Europe.

Pour tous les jeunes et spécialement pour ceux qui cherchent Dieu durant leurs vacances, que mes paroles soient la preuve que le pape se souvient d'eux et demande au Christ, pour eux: « la beauté de la joie » et la « beauté de l'amour ».

**Université de Berne: éviter le «numerus clausus»**

BERNE (ATS). - Il faut s'attendre à ce que l'effectif des étudiants continue d'augmenter à l'université de Berne et le Conseil exécutif du canton de Berne constate que cette hausse de fréquentation de l'université de Berne ne pourra pas être maîtrisée avec le personnel et l'infrastructure actuels.

C'est pourquoi le Gouvernement bernois veut allouer à l'université de Berne un crédit supplémentaire de 4,9 millions de francs pour la création d'emplois sous réserve que le budget pour

l'année prochaine soit approuvé par le Parlement cantonal. L'université a été chargée de poursuivre la planification du personnel et de préparer des bases pour les futures demandes de crédits, qui devront être présentées pour ces années prochaines. Le Conseil exécutif constate que les crédits supplémentaires accordés doivent être considérés comme des avances du canton de Berne. En dépit des mesures prévues, le Gouvernement bernois estime qu'on ne pourra pas éviter des goulets d'étranglement dans certaines branches.

**Nouveau sauvetage de la «Gazzetta ticinese»**

LUGANO (ATS). - Après une nouvelle crise, le plus ancien quotidien tessinois vient encore une fois d'être sauvé: alors que la disparition de la Gazzetta Ticinese était sérieusement envisagée ces derniers temps, les propriétaires du journal et la nouvelle direction de l'imprimerie luganaise «La Commerciale» ont conclu un accord qui en garantit la parution jusqu'à la fin de l'année prochaine.

La Gazzetta Ticinese, en difficultés financières du fait de la défection d'abonnés et d'annonceurs, a connu ces dernières années une histoire mouvementée. La dernière crise en date a été provoquée à la fin du mois de juin par les typographes qui,

depuis octobre 1978 imprimaient le journal en tant que coopérateurs indépendants sur les presses de la «Commerciale»: ils ne voulaient plus poursuivre la production sans «patron». Le nouveau propriétaire de l'imprimerie a accepté d'assumer cette tâche. En même temps, un nouveau contrat d'impression a été signé avec l'éditeur, le précédent ayant été dénoncé en été 1978.

Malgré la solution intervenue, les soucis financiers du journal, qui est proche de l'aile droite du parti radical, n'ont pas disparu: un nouvel appel vient d'être lancé à ses amis et sympathisants pour qu'ils contribuent à redresser la situation.

**Finances publiques (4)**

**PTT: sur la bonne voie**

Depuis trois ans, les PTT font des bénéfices. Et même si celui de 1978, qui s'élève à 332,8 millions de francs se situe un petit cran en dessous de celui de l'année précédente (341 millions), cette constatation est réjouissante. En réalité, si l'on tient compte d'un montant de 59 millions affecté à la réserve de financement, les performances de cette grande régie nationale ont même été supérieures en 1978 puisque rien n'avait été versé à ce fonds en 1977.

On ne peut guère comparer les CFF et les PTT. Les premiers se trouvent en concurrence avec d'autres moyens de transport alors que les seconds jouissent d'un véritable monopole dans les messageries et les télécommunications. En plus, à l'exception de certaines prestations, comme celle des cars postaux, qui relèvent d'ailleurs du domaine des transports, leurs services se présentent sous une forme beaucoup mieux adaptable aux besoins journaliers des utilisateurs. Les tarifs sont également plus facilement augmentés parce que portant plus souvent sur des centimes que sur des francs. Une exploitation du genre « commercial » est aussi plus aisément réalisable, quoique la rentabilité intégrale ne puisse être trouvée pour chacun des services rendus.

**Télécommunications:**

Téléphone	125 %
Téléinformatique	124 %
Télédiffusion	93 %
Radiodiffusion	91 %
Télévision	90 %

**Autres prestations 101 %**

Ainsi ce sont les services financiers des chèques postaux qui permettent la couverture à 98 % de l'ensemble des services de messagerie et des cars postaux. Un sacrifice assez considérable est consenti sur le transport et la distribution des journaux.

Les télécommunications sont à l'origine du résultat favorable des comptes, en particulier les téléphones. Poids lourd dans ce secteur, la radio et la télévision, où un relèvement des tarifs d'abonnement interviendra sous peu.

A fin 1978, les avoirs en compte des titulaires de comptes de chèques postaux atteignaient 11 287 millions de francs alors même qu'ils ne jouissent d'aucun intérêt. C'est du placement de ces capitaux que les PTT tirent un agréable profit. Depuis le 15 septembre 1978 toutefois, les avoirs placés auprès de la Confédération ne portent intérêt que pour ce qui excède 800 millions de francs, moyen élégant de soulager quelque peu la caisse fédérale.

Vu le résultat bénéficiaire, il serait mesquin de « chercher la petite bête », bien que le coût de certaines prestations, en particulier dans les télécommunications, paraisse élevé par rapport à d'autres (par exemple dans les télex).

Les PTT tournent financièrement, et même assez confortablement et c'est au fond ce qui importe.

Sous cet angle, ils sont exemplaires. CEP

Entre 1962 et 1978, l'effectif du personnel a augmenté d'environ 25 %. Mais les charges par personne occupée ont elles presque triplé passant de 15 504 francs à l'époque à 45 405 francs. Ces dernières sont légèrement supérieures à celles des CFF (44 896 francs).

Les réadaptations progressives des tarifs opérés ces dernières années ont porté leurs fruits. Mais la rentabilité des prestations fournies varie dans d'assez vastes proportions, ainsi qu'en témoigne le tableau suivant qui fait état du degré de couverture des frais.

Service postaux moyenne	98 %
Poste aux lettres	92 %
Journaux	35 %
Colis	80 %
Chèques postaux	144 %
Voyageurs	66 %

**COLUCHE**

**Unique en Suisse**



Michel Colluci, dit Coluche, recherché pour éclats de rire répétés, bris de pleurs et grincements de dents, accusé d'être le plus marrant des comiques français de sa génération, sera en Suisse en cette fin de semaine où il donnera deux uniques récitals. Le premier a lieu aujourd'hui 26 juillet, à 20 h. 30, à la halle des fêtes de Payerne alors que le second aura pour cadre le théâtre de la patinoire des Vernets à Genève le vendredi 27 juillet à 20 h. 45.

Outre le fait qu'il présentera le spectacle qui triompha à Paris, au théâtre du Gymnase Marie Bell, depuis plus de deux ans, Coluche parlera sans doute de sa candidature à la présidence de la République française ainsi que, bien sûr, de la connerie, phénomène social malheureusement incurable... Alors si Coluche vous dit quelque chose, il serait plus prudent de réserver vos places. A moins qu'il ne soit déjà trop tard.

Coluche: « Je traite la connerie comme un phénomène social... Le rire peut servir à guérir la maladie. »

**NE** Votre quotidien

... frais ... actuel  
... prix  
avantageux!

Action du 23 juillet au 11 août

La période des conserves!  
**Sucre cristallisé fin**  
1 kg seul. **1.-** net

**Huile d'arachide Vesta** le litre

**3.40** net



**Ariel**  
tambour 5 kg seulement **13.90** net

**Shampooing Timotei**  
flacon 200 g seul. **2.75** net

De notre publicité télévisée:  
Chez moi on ne trouve pas seulement des spécialités mais également, en tout temps, des actions avantageuses.



R. Oggenfuss, Küsnacht/ZH

# TAPIS SULLAM

Vente spéciale autorisée du 10 au 28 juillet

Ce que vous cherchez nous l'avons!

## LE CHOIX

Plus de Fr. 800 000.- de tapis d'Orient et mécaniques sacrifiés

## LES PRIX

Rabais 10 à 50%

Prix réduit également sur petit Ghoum soie et chinois soie

Arrivage de Turquie Anatol prière, Belouch prière

Place Centrale 7  
Tél. 026/2 23 52

MARTIGNY

**Nescafé Gold**  
verre 100 g seul. **5.95** net

**Ambra Diamant**  
bouteille 500 g seul. **1.30** net

**Nesquik**  
boîte 1 kg seul. **6.90** net

**Quanto**  
régénérateur de tissus, bouteille économique 4 litres seul. **5.75** net



**Jumilla D.O. El Canto**

un vin rouge agréable d'Espagne qui a du corps

le litre seul. **2.20** net + dépôt



**Café en grains Usego Bramil**  
paquet 250 g seulement **2.60** net



**Margarine Usema**  
avec 10% de beurre, 250 g seulement **1.10** net

**Saucisse de Lyon**  
emballée sous vide, 1 pièce 450 g seul. **2.95** net (100g = -655)

du 26 au 28 juillet

Fines **Pêches**  
jaunes d'Italie «Redhaben b»  
1 kg seul. **1.45** net

Exclusif à Sion

Permanente mousse avec **airboy**

Erika Revaz, Sion

Salon Bel-Etage Bât. Richelieu Tél. 027/22 59 86  
Coiffure de la Matze Tél. 027/22 38 81

maintenant chez votre détaillant **Usego**



BU/LY. 30-32/79

Dans tous les magasins pourvus de ce signe

### Vacances balnéaires

**RIMINI**, séjours de 1, 2 ou 3 semaines en août et septembre 1979

Renseignements et inscriptions:  
Service automobile Martigny-Orsières  
1937 Orsières  
Tél. 026/4 11 43



### FOURRURES

Artisan transforme fourrures à la dernière mode. Trouve la solution pour rallonger tous manteaux et fourrures. Entretien, conservation, etc. Travail soigné

**KATIA FOURRURES**. Tél. 021/23 91 07

A vendre

### mini-ordinateur

comptes à pistes magnétiques, mise en service mars 1979, utilisé six mois.  
Fr. 29 000.- programmes compris.

**Fidroba S.A.**  
Tél. 037/22 92 63

### BMW 320

neuve avec glaces teintées. Cette voiture est livrable tout de suite.

Tél. 025/81 15 16 \*36-425415

### Machines à laver linge - vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais  
Miele - Schulthess  
AEG - Bauknecht  
Gehrig - Bosch  
Indesit - Hoover  
Crosley - Zanker  
Livraison et pose gratuites  
Facilités de paiement  
Location dès Fr. 30.- par mois  
**Réparations** toutes marques.

**MAGIC VALAIS**  
Tél. 027/22 73 21  
Lausanne  
Tél. 021/36 52 12

### Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

**X** Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

**Banque Procrédit**  
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5  
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. \_\_\_\_\_  
Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ No. \_\_\_\_\_  
NP \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_

# à présent un verre Cynar gratuit



# CINEMAS

**SIERRE Bourg**  
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - Dernière séance  
Le film qui a bouleversé le Festival de Cannes, le meilleur film de Jules Dassin  
**CRU DE FEMMES**  
Avec Melina Mercouri, Ellen Burstyn

**SIERRE Casino**  
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
Quinzaine du film suisse  
**LES PETITES FUGUES...**  
Un chef-d'œuvre (Buache)  
Un film d'Yves Yersin  
13<sup>e</sup> semaine à Lausanne

**MONTANA Le Casino**  
027/7 27 64

Matinée pour enfants à 17 h. - 7 ans  
**GOLDORAK**  
Soirée à 21 h. - 14 ans  
**LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR**  
Avec Sean Connery, Leysley-Ann Down, Donald Sutherland,  
Le hold-up du train d'or

**CRANS Le Cristal**  
Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 h., soirée à 21 h. - 16 ans  
Nocturne à 23 h. - 18 ans  
**LES ÉGOUTS DU PARADIS**  
de José Giovanni avec Francis Huster.  
Le casse de Nice, hors du commun.

**HAUTE-NENDAZ Cinalpin**

Matinée pour enfants à 17 h. - 7 ans  
**BAMBI**  
Soirée à 21 h. - 16 ans  
**OLIVER'S STORY**  
Ryan O'Neal, Candice Bergen.  
La suite de Love Story

**SION Arlequin**  
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**DOUX, DUR, DINGUE**  
Un film de Mal Paso avec Clint Eastwood

**SION Capitole**  
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans  
**KING-KONG**  
Un film de John Guillermin

**SION Lux**  
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans  
**LE GRAND FRISSON**  
Avec Mel Brooks

**ARDON Cinéma**  
Tél. 027 86 12 59

Ce soir: RELÂCHE  
Vendredi, samedi  
**L'HÔTEL DE LA PLAGE**

**FULLY Michel**

Mini-festival d'été  
Ce soir jeudi à 20 h. 30 - 18 ans  
Un « policier » avec Fabio Testi  
**LE GRAND RACKET**  
Demain vendredi à 20 h. 30 - 12 ans  
**L'ANIMAL**

**Durant 3 jours**  
des vestons à Fr. 60.-  
des pantalons à Fr. 30.-



**La Croisée - Sion**  
(Vente spéc. aut. du 10 au 28 juillet)

**INSPECTEUR Paul TEMPLE**  
de Scotland Yard



**MARTIGNY Corso**  
Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche à 20 h. 30 - 16 ans  
Plus féroces que les requins!!!  
**PIRANHAS**  
Avec Bradford Dillman et Heather Menzies

**MARTIGNY Etoile**  
Tél. 026 2 21 54

17<sup>e</sup> Festival d'été  
Ce soir jeudi à 20 h. et 22 h. - 14 ans  
«Les grands classiques»  
**JULIA**  
de Fred Zinneman avec Jane Fonda  
Demain vendredi à 20 h. et 22 h. - 18 ans  
«Les grands classiques»  
**PRÉPAREZ VOS MOUCHOIRS**

**ST-MAURICE Zoom**  
Tél. 025 3 76 86

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
Un film drôle, léger, cocasse, délicieux  
**L'HÔTEL DE LA PLAGE**  
de Michel Lang (A nous les petites Anglaises)  
Avec Daniel Ceccaldi et Myriam Boyer

**MONTHÉOLO**  
Tél. 025 71 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
De l'action à vous couper le souffle!  
Burt Reynolds dans  
**COURS APRÈS MOI, SHERIFF!**  
Deux heures d'action et de rires!

**MONTHÉOLO Plaza**  
Tél. 025 71 22 61

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans  
Un chef-d'œuvre de la science-fiction et du film d'angoisse!  
**L'INVASION DES PROFANATEURS**  
Un suspense incroyable!

**BEX Rex** 63 21 77

Jusqu'à samedi à 20 h., dimanche à 14 h. 30  
14 ans  
A voir absolument, le film d'Yves Yersin  
**LES PETITES FUGUES**  
Un spectacle bien de chez nous!  
A 22 h. 30 - Dès 18 ans révolus  
**L'AMOUR, UN JEU DE SOCIÉTÉ?**

**Chaque samedi merveilleux buffet froid**  
Fr. 30.- p.p.  
Avec la chambre/douche et un excellent petit déjeuner - Fr. 60.-

Au milieu d'une région de promenades extraordinaires  
Seulement une heure de Lausanne  
Réservation jusqu'à vendredi 12 h.  
Hôtel familial de première classe, piscine, sauna, discothèque

**HÔTEL \*\*\*\* Aux Mille Etoiles**  
1923 Les Marécottes VS  
(10 km de Martigny), Tél. 026/8 15 47  
Membre club des hôtels suisses «aimant vos enfants»

**Sortez de votre solitude**  
**ASTRO-ALLIANCE**  
CENTRE DE CONTACTS et RELATIONS HUMAINES  
vous présente le(a) partenaire à votre convenance.

Veillez m'envoyer la liste (discrète et sans frais) des personnes libres de tout lien conjugal  
Nom ..... Prénom .....  
Né(e) le ..... à .....  
Adresse: rue ..... No .....  
Localité: .....

**Astro-Alliance**  
C.P. 18 - 1001 Lausanne Tél. (021) 22 22 08

# TÉLÉVISION

## tv Suisse romande

17.50 Point de mire  
18.00 Téléjournal  
18.05 Vacances-Jeunesse - Vicky le Viking - Basile, Virgule et Pécora  
18.35 Les animaux du soleil Une série de films sur la faune africaine.  
19.00 Cachecam Ce soir en direct de Châtel-Saint-Denis.  
19.25 Un jour d'été En direct de Châtel-Saint-Denis.  
19.45 Cachecam Un candidat face au lieu mystère.  
20.00 Téléjournal  
20.20 Le mythe des Camisards Sur les lieux mêmes, dans les Cévennes, où se passa, de 1702 à 1704, la guerre des Camisards, Pierre Dumayet évoque et explique cette révolte en compagnie de M. Joutard, professeur d'Histoire à l'université de Marseille. Ils demandent aux habitants ce qui reste des événements dans les souvenirs qui se sont transmis par voie orale.  
21.10 Romance Ce soir: Apogée.  
22.05 Singapour BIT et syndicats.  
22.35 Téléjournal

## tv Suisse alémanique

18.25 Téléjournal  
18.30 Fin de journée  
18.40 Jean-Christophe Feuilleton d'après le roman de Romain Rolland. 6. Les amies  
19.35 Point chaud  
20.00 Téléjournal  
20.20 Heinrich, der gute König 3. Le chemin du trône. Feuilleton avec Jean Barney, Ellen Schwiers, Beatrice Agenin  
21.15 Rundschau Nouvelles de l'étranger  
22.00 Téléjournal  
22.15-23.15 Les grands metteurs en scène Martin Scorsese

## tv Suisse italienne

18.10 Vicki le Viking  
18.30 Allons à... 1. Allons à la plage. Série  
19.05 Téléjournal  
19.15 Les corsaires La revanche des boucaniers

19.40 Quand souffle le vent Film de Milan Chvostek et Terry Alden  
20.10 Magazine régional  
20.30 Téléjournal  
20.45 Requiescant Western de Carlo Lizzani, avec Lou Castel, Mark Damon et Rossana Krismann  
22.30-22.40 Téléjournal

## tv France 1

11.33 Doris Comédie 2. L'aventure série avec: Doris Day, McLean Stevenson  
12.00 TF1 actualités  
12.30 Objectif santé Les piqûres d'abeilles et de guêpes  
12.40 Chroniques de l'Ouest 6. Ma liberté tant désirée, série  
13.30 Vicky le Viking Pour les jeunes 14.00 Bricolage. 14.05 Camiléro. 14.10 Acilion. 14.15 Les animaux. 14.20 Adam 14.25 Infos-magazine. 14.30 La fourmi atomique. 14.35 Bricolage. 14.39 Le monde sans soleil. 15.00 Les Robinson du Pacifique  
17.06 Evadez-vous sur TF1 Au-delà de l'horizon: le secret d'Ulysse  
17.57 Anne jour après jour (21) Feuilleton avec Sophie Barjac  
18.12 Jeune pratique  
18.20 Actualités régionales  
18.44 Emissions des formations politiques L'opposition  
19.00 TF1 actualités  
19.35 Miss 1. Miss a peur, série de Roger Pigaut avec: Danièle Darrieux, Jacques Morel, Noëlle Adam, etc.  
20.32 Le voyage sumérien de Thor Heyerdahl 1. Le jardin d'Eden. Série de Bruce Norman et Lenhart Ehrenborg  
21.35 Caméra Je Les épaves du naufrage Un film de Ricardo Franco, avec: Fernando Fernan Gomez, Angela Molina, Ricardo Franco, Alfredo Mayo, etc.  
22.10 TF1 actualités

## tv Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. - 16.10 Téléjournal. 16.15 Pour les enfants.

13.00 Aujourd'hui madame Avez-vous des fantômes?  
14.00 Kung Fu Série avec David Carradine, Philip Ahn  
14.55 C'est nous  
17.00 Récré A2  
17.30 C'est la vie  
17.55 Des chiffres et des lettres  
18.20 Actualités régionales  
18.45 Les trois caméras de l'été  
19.00 Journal de l'A2 3<sup>e</sup> édition  
19.35 Le grand échiquier  
22.20 Journal de l'A2 4<sup>e</sup> édition

## tv France Régions 3

18.10 Soir 3  
18.20 Actualités régionales  
18.40 FR3 jeunesse  
19.00 Les chevaliers du ciel (16)  
19.30 Fais-moi mal et couvre-moi de baisers Un film de Dino Risi. Avec: Nino Manfredi, Ugo Tognazzi, Pamela Tiffin, Moira Orfei, Livio Lorenzon, Gigi Ballista, Pietro Tordi, etc.  
21.05 Soir 3

## tv Autriche 1

ALLEMAGNE 3. - 19.00 La vie de Puccini, série. 19.45 Les apprentis sorciers. 21.20 Moi, Claudius, empereur et dieu, téléfilm. 22.15-23.00 Sports sous la loupe.

**Le mythe des camisards**  
20 h. 20

Camisards, maquisards: presque un anagramme. En invitant le spectateur à se rendre sur les lieux mêmes où se déroula de 1702 à 1704, la terrible guerre cévenole, Pierre Dumayet propose du même coup une émission passionnante. Dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le jeune Louis XIV est travaillé par un désir d'unité; son objectif: «Une foi, une loi, un roi». En 1681, les dragons sont envoyés en garnison chez les protestants. Ces cavaliers se conduisent comme conquérants vis-à-vis de la population, provoquant autant d'expatriations que de conversions factices. Persuadé de l'efficacité de la méthode, le monarque décrète «qu'il n'y a plus de protestants». Selon cette logique, l'Edit de Nantes n'a plus d'objet. Il est révoqué le 17 octobre 1685. Les dragonnades continuent çà et là écrasant ce qu'on pense être de petits nids de résistance. Aussi pour les observateurs de l'époque, la révolte des camisards dans les Cévennes paraît inexplicable. Ces circonstances expliquent pourquoi la guerre de 1702 sera l'objet de toutes sortes de mythes inventés par les chroniqueurs. Ainsi, dans l'optique de Pierre Dumayet, la présente émission a pour propos, au-delà de l'histoire des camisards l'histoire de l'histoire des camisards! En compagnie de l'historien Philippe Joutard, l'auteur est allé rechercher des témoignages transmis de génération en génération sur cette tragédie qui fit des milliers de victimes et détruisit plusieurs centaines de villages.

# RADIO

## Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), et à 12.30 et 23.55

6.00 Le journal du matin Musique variée et informations générales  
6.00 7.00, 8.00 Editions principales  
6.58 Minute œcuménique  
8.05 Revue de la presse romande  
8.14 Chronique routière  
8.15 Spécial vacances par André Nusslé et Cédric Dietschy  
8.25 Memento des spectacles et des concerts  
8.55 Bulletin de navigation  
8.58 Minute œcuménique  
9.05 La puce à l'oreille Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin  
12.00 Informations et appels urgents  
12.05 La cavale  
12.30 Le journal de midi Edition principale La radio buissonnière par Marie Savane  
14.05 Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), et à 12.30 et 23.55

## Radio romande II

7.00 Les titres de l'actualité  
7.05 (s) Suisse-musique Production: Radio suisse romande L. van Beethoven J. Haydn, G.-F. Haendel, J.-S. Bach R. de Visée W.-A. Mozart  
9.00 Journal à une voix  
9.05 Connaissances Livres pour l'été par J.-Ch. Malan  
9.30 Un homme, un pays par R. Rudin  
10.00 La femme et la plante  
10.30 Guerre et littérature Un entretien d'H. Cartigny avec Léon Riegel  
11.00 (s) Suisse-musique Production: Radio suisse romande J. Brahms, F. Liszt H. Sutermeister  
12.00 (s) Stéréo-balade par J.-P. Hautier  
12.50 Les concerts du jour  
13.00 Formule 2 Le journal de la mi-journée  
13.15 (s) Vient de paraître par D. Ioakimidis J.-S. Bach, W.-A. Mozart  
14.00 Réalités estivales par Véra Florence  
15.00 (s) Suisse-musique Production: Radio suisse alémanique R. Kelterborn E. Grieg, H. Goetz R. Strauss I. Stravinsky  
17.00 (s) Hot line Rock line par G. Suter et P. Grandjean  
18.00 Jazzlive par P. Grandjean  
18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera  
19.20 Novitads Informations en romanche  
19.30 Journal à une voix

19.35 La librairie des ondes par G. Valbert en collaboration avec A. Layaz Livres à lire cet été, par Jean Pache  
20.00 (s) A l'opéra A propos du jeune Mozart par R. Dunand  
20.05 Festivals 1979: Schwetzingen Die Gärtnerin aus Liebe Livret de G. Petrosellini Musique de W.-A. Mozart Avec: J. Conwell, D. Evangelatos, R. Falcon, etc.  
23.00 Informations

## Beromunster

Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00

6.05 Bonjour  
8.05 Notabene  
10.00 Agenda  
12.00 Musique champêtre  
12.15 Félicitations  
12.40 Rendez-vous de midi  
14.05 Pages de Auber, Bizet, Rossini et Offenbach  
15.00 Kurt Félix au studio 7  
16.05 Théâtre  
16.50 Intermède  
17.00 Tandem  
18.30 Sport  
18.45 Actualités  
19.30 Concert du jeudi: B. Hofmann  
20.30 Passe-partout  
21.30 Lecture  
22.05 Jazz à la carte  
23.05-24.00 Country et Western

## Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55  
6.00 Musique et informations  
9.00 Radio-matin

11.20 Théâtre  
11.50 Les programmes du jour  
12.10 Revue de presse  
12.30 Actualités  
13.10 Feuilleton  
13.30 Chants populaires italiens  
14.05 Radio 2-4: Spécial été  
16.05 Après-midi musical  
18.05 Le monde du travail  
18.30 Chronique régionale  
19.00 Actualités  
20.00 Les grands voyages dans le mythe de la littérature et l'Histoire  
21.05 Dialecte  
22.05 Disques à gogo  
22.30 Orchestre Radiosa  
23.05-24.00 Nocturne musical

**L'amour c'est...**



...faire la sieste ensemble.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - all rights reserved ©1977 Los Angeles Times

**météo**

**Toujours le beau !**

Pour toute la Suisse: assez beau, mais passagèrement nuageux. Quelques orages locaux pourraient se développer, surtout le long des Alpes. La température sera voisine de 28 degrés cet après-midi. L'isotherme zéro reste située vers 3800 mètres.

Evolution pour vendredi et samedi: ensoleillé et chaud.

A Sion hier à 13 heures: sercin, 24 degrés. 21 à Berne, 22 à Zurich, Genève et Locarno, 24 à Bâle, 7 au Säntis, 15 à Copenhague, 17 à Berlin et Prague, 18 à Stockholm, 19 à Bruxelles, 20 à Amsterdam, 21 à Londres et Vienne, 22 à Munich, 23 à Paris et Innsbruck, 26 à Nice et Lisbonne, 27 à Milan, Madrid et Barcelone, 30 à Rome.

**Studio Coop**  
du mercredi  
mercredi 19.10

# Coop-informations

W 30/79/TP

**Hits <weekend>**  
du jeudi 26 juillet au samedi 28 juillet 1979

**Produit de lavage complet pour machines automatiques**

**OMO**

Paquet de 5 kg

**13.90**  
au lieu de 15.90

**Revitalisant textile Comfort**

Bouteille de 4 litres

**5.90**  
au lieu de 7.90



Une action de l'Union féminine Coop Suisse et du Parrainage Coop:  
**Des jardins d'enfants pour les petits montagnards**  
Aidez-nous, par votre don, à offrir à nos petits montagnards leur jardin d'enfants. Pour eux, merci!  
Parrainage Coop Jardins d'enfants à la montagne  
Compte de chèques 40-36990  
Bâle

**Moutarde PIC**

2 tubes de 200 g

**1.20**  
au lieu de 1.50

**Mayonnaise Thomy**

2 tubes de 265 g

**3.30**  
au lieu de 4.20

**Pointes d'asperges Mondial**

2 boîtes de 280 g poids égoutté 200 g

**2.80**  
au lieu de 3.60

**Hits hebdo 25-31 juillet 1979**

**Café en grains Jubilor**

Avec indication des pays d'origine



500 g **5.40**  
au lieu de 6.30

250 g **2.90**  
au lieu de 3.40

**Cervelas**

**Trio**

3 pièces de 100 g

**1.65**  
au lieu de 2.10

**Yoyo Drink**

aux arômes framboise, moka et citron

2 gobelets de 2 dl

**1.-**  
au lieu de 1.20

**Fromage fondu Gerber «assortis»**

Boîte de 200 g (= 6 portions)

**2.10**  
au lieu de 2.45

**Prix choc actuel**

**Serviettes de démaquillage «Ronda»**

Les douces serviettes de démaquillage de Ronda, blanches ou multicolores



Carton de 150 serviettes doubles seulement

**-90**

**Coop compte pour qui sait compter!**

**ANNONCES DIVERSES**

**Mazda 626**



**Livrables du stock**

- Mazda 626 GL 1600
- Mazda 626 GLS 1600
- Mazda 626 GLS 2000
- Mazda R X 7



Garage Vultagio Frères S.A., Sion  
Tél. 027/22 39 24  
027/22 97 40  
36-2802

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

A louer dans station du Valais central, à de bonnes conditions

**café-restaurant**

60 places + terrasse.

Ecrire à M. Clerc, courtier  
Av. de la Gare 39, 1950 Sion  
36-239

A louer à Sierre comme dépôt, dans immeuble en construction

**local de 50 m2**

hauteur 3 m, et accès par camion.

Faire offre sous chiffre P 36-28145 à Publicitas, 1951 Sion

**Crans-Montana**

A vendre appartements-skiers à cinq minutes du centre

3 p. économique Fr. 125 000.-  
4 p. Fr. 178 000.-  
plein sud, zone tranquille.

Rens.: D. Chavaz, route de Loèche 22  
1950 Sion, tél. 027/22 02 89  
36-28125

**Aux intéressés de Saxon et des environs**

L'ancien hôtel Vernay, exploité durant les années fastes du casino de Saxon et dont on sait qu'il fut incendié en bonne partie en septembre dernier, est reconstruit.

Les propriétaires ont voulu conserver son aspect de l'époque et chacun s'accorde à dire que c'est une réussite. On a rendu les appartements confortables et plus spécialement l'aménagement de la cuisine. Il est facile d'aménager, pour qui s'y intéresse, deux appartements en un, l'un faisant office de partie « nuit », l'autre de « jour ».

**Ces appartements de 3 1/2 et 2 1/2 p. sont à vendre ou à louer.**

Profitez d'aller visiter...

... et pour tous renseignements, l'administrateur  
**Marcellin Clerc**, avenue de la Gare 39, 1951 Sion  
tél. 027/22 80 50, est à votre disposition.

36-239

Nous cherchons  
**1 ou 2 hectares terrain** pour construire ou pour camping. Zone de Sierre.

Ecrire à ch. 7915 aux Annonces Suisses SA ASSA, 6901 Lugano

**Publicitas Sion 21 21 11**

**coop valais**  
de MARTIGNY à BRIG

36-1065

**Rôti de porc « Jambon »**

500 g

**7.50**

**Saucisson vaudois « Bell »**

500 g

**5.90**

**Pêches**

1 kg

**1.10**

**Concombres**

pièce

**-50**

# Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

# Sports

## Football

Ce soir au Châble:  
Sion - Vevey

Voir page 8

## Course pédestre

La jeunesse  
à Ayent - Anzère

Voir page 9

## Football

L'AVF lance  
un S.O.S. arbitres

Voir page 12

## Les Spartakiades à Moscou

### Athlétisme: enfin l'hymne américain

Si les Soviétiques dominent outrageusement les compétitions féminines, ils n'ont pu, chez les hommes, remporter la moindre médaille d'or. Ils ont dû céder le pas aux athlètes américains.

L'hymne américain a retenti par moins de trois fois à Moscou, grâce au vétéran californien John Powell, vainqueur avec 63 m 06 d'un médiocre concours du disque, au «double» de Gilbreath Wardell et Don Coleman (20'84 et 21'05) au 200 m et au succès du vainqueur des Jeux panaméricains, Henry Marsch, au 3000 m steeple.

#### RÉSULTATS DES FINALES

**100 m haies féminin** : 1. Tatiana Anissimova (URSS) 12'90 ; 2. Vera Komissova (URSS) 12'94 ; 3. Nina Mogroulina (URSS) 13'10 ; 4. Debby Laplante (EU) 13'13. - **200 m masculin** : 1. Gilbreath Wardell (EU) 20'84 ; 2. Don Coleman (EU) 21'05 ; 3. Nikolai Sidorov (URSS) 21'20. - **Longueur** : 1. Frank Raschek (RDA) 8 m 25 ; 2. David Giralt (Cuba) 8 m 12 ; 3. Karl Lewis (EU) 8 m 04 ; 4. Valeri Podluzny (URSS) 8 m. - **Disque** : 1. John Powell (EU) 63 m 06 ; 2. Velko Velez (Bul) 62 m 68 ; 3. Piotr Mikhailov (URSS) 62 m 14. - **3000 m steeple** : 1. Henry Marsh (EU) 8'28"1 ; 2. Paul Copu (Rou) 8'28"6 ; 3. Vladimir Lisovski (URSS) 8'29"7. - **Pentathlon féminin** : 1. Ekaterina Smirnova (URSS) 4770 p. ; 2. Olga Kuraguina (URSS) 4629 ; 3. Nadejda Kariakina (URSS) 4554.

● La Suissesse Cornelia Bürki s'est qualifiée pour les demi-finales du 1500 m féminin.

### Natation: excellent chrono sur 200 m papillon

La première journée des épreuves de natation a été marquée par l'excellente performance sur 200 m brasse papillon du Soviétique Serguei Fesenko, vainqueur en 1'59"90, soit à 27 centièmes du record d'Europe détenu depuis 1976 par l'Allemand de l'Est Roger Pyttel (record du monde en 1'59"23 par l'Américain Mike Brunner).

#### RÉSULTATS DES FINALES

**Hommes**. - **100 m dos** : 1. Aleksandre Sidorenko (URSS) 57"56 ; 2. Viktor Kuznetsov (URSS) 58"03 ; 3. Miroslav Rolko (Tch) 58"27. - **200 m brasse papillon** : 1. Serguei Fesenko (URSS) 1'59"90 ; 2. Mikhaïl Gorelik (URSS) 2'03"63 ; 3. Sergej Korotaev (URSS) 2'04".  
**Femmes**. - **100 m nage libre** : 1. Olga Klevakine (URSS) 57"14 ; 2. Lene Jenssen (Nor) 57"91 ; 3. Ines Diers (RDA) 58"03.

### Gymnastique: Nelly Kim vedette des « libres »

Nelly Kim a été la vedette des épreuves libres du concours par équipes féminines des compétitions de gymnastique des Spartakiades, à Moscou. Deuxième l'an dernier des championnats du monde à Strasbourg, cette Soviétique, qui aura 22 ans le 29 juillet, s'est montrée la meilleure, enregistrant 39 points pour les quatre exercices - avec notamment 9,90 au sol et 9,85 au saut de cheval.

Sa brillante performance ne lui a pourtant pas permis de terminer en tête sur l'ensemble des épreuves, imposées et libres. Avec le total de 77,15 points, elle s'est inclinée devant sa compatriote Natalia Chapochnikova (77,65), dont la meilleure note a été obtenue au sol avec 9,85.

Quant à la championne en titre, Elena Mukhina, elle a été extrêmement décevante. Elle est tombée à quatre reprises, deux fois au sol (8,90) et deux fois à la poutre (8,65), deux disciplines dans lesquelles normalement elle excelle.

### Boxe: l'électronique contre les juges...

La Fédération internationale de boxe amateur (AIBA) a décidé de livrer une guerre acharnée aux mauvais juges ou à ceux qui feront preuve trop souvent de partialité dans leurs décisions.

«Au tournoi olympique de Moscou, les boxeurs gagneront dans le ring. Nous ne voulons plus qu'ils soient victimes de mauvaises décisions, tout comme nous ne voulons plus assister à des scandales provoqués par la faute d'arbitres ou de juges trop partiaux. C'est l'avenir de la boxe amateur qui en dépend», a déclaré à Moscou, le colonel Donald Hull (EU), président de l'AIBA.

Il y a déjà longtemps que la Fédération internationale désire s'attaquer à cet important problème. Il lui manquait le moyen de passer à l'exécution. «Cette fois, je crois que cela nous est possible», a assuré le dirigeant américain en se référant au nouveau système électronique soviétique dont se serviront les juges l'an prochain et qui donne toute satisfaction aux Spartakiades.

Le système électronique permet aux juges d'enregistrer les coups que portent les boxeurs et qui atteignent leur but. «Ainsi, il nous sera facile de vérifier la façon dont un juge a vu le combat lorsqu'il rendra un verdict scandaleux et lorsque celui-ci aura été surpris plusieurs fois «à se tromper», il sera sanctionné», a ajouté le colonel Hull. La sanction pourra aller de la suspension provisoire à l'exclusion en cas de récidive.

«Le scandale à l'issue de la finale des welters à Montréal entre l'Allemand de l'Est Jochen Bachfeld injustement déclaré vainqueur du Vénézuélien Pedro Gamarro, a obligé la fédération à agir vite pour guérir cette plaie qui risque de devenir mortelle», a-t-il encore dit. «On peut affirmer que les juges sont en quelque sorte en liberté surveillée et il était grand temps qu'on puisse le faire», a conclu le président de l'AIBA.

### Echos

● Les athlètes américains ne resteront pas plus de temps qu'il n'en faut l'an prochain pour les Jeux olympiques. «Nous projetons de réduire la durée du séjour de nos athlètes à un minimum. Nous tâcherons de les faire arriver tout juste avant leur entrée en lice», a déclaré Jim Carnes, entraîneur de l'équipe des Etats-Unis aux Spartakiades.

● La délégation libyenne comporte cinq membres, mais aucun sportif. Il

s'agit de trois dirigeants dont deux sont accompagnés de leur épouse.

● Les athlètes français François Tracanelli et Jacques Accambay possédaient quelques roubles, reliques d'un précédent voyage en URSS. A leur arrivée à l'aéroport, ils les ont déclarés à la douane. Résultat: ils ont été confisqués, car la monnaie soviétique n'était pas exportable, on ne peut encore moins l'importer.

## ATHLETISME

### Le « mémorial Paavo-Nurmi »

Résultat du «mémorial Paavo-Nurmi» à Turku (Finlande). - 5000 m : 1. Ralph King (EU) 13'23"7 ; 2. Craig Virgin (EU) 13'27"2 ; 3. Hillary Ruwei (Ken) 13'33"6. - 1500 m : 1. Markku Laine (Fin) 3'38"36 ; 2. Ari Paunonen (Fin) 3'39"53 ; 3. Kenneth Hall (Aus) 3'41"72. - 400 m : 1. Hanny Mykrae (Fin) 46"79 ; 2. Heikki Haemaelaeninen (Fin) 47"06 ; 3. Anthony Davis (EU) 47"28. - Javelot : 1. Arto Haerkoenen (Fin) 85 m 38 ; 2. Seppo Hovinen (Fin) 81 m 88 ; 3. Rod Ewaliko (EU) 79 m 44. - Disque : 1. Markku Tuokko (Fin) 64 m 74 ; 2. Knut Hjeltnes (Nor) 64 m 70 ; 3. Ari Huuononen (Fin) 60 m 52. - Lancer du poids : 1. Reijl Staahlberg (Fin) 20 m 66 ; 2. Al Feuerbach (EU) 19 m 40. - 110 m haies : 1. Giuseppe Buttari (It) 14"21 ; 2. Kari Lentonen (Fin) 14"59. - 800 m : 1. Carlo Grippo (It) 1'49"47 ; 2. Tiny Kane (EU) 1'49"73 ; 3. Mike Manke (EU) 1'50"25.

## FOOTBALL

● SION LNC - LEYTRON 5-3 (2-1)

● CHIASSO - MENDRISIOSTAR 3-2 (0-0)

● MATCH AMICAL À VEYRIER : Servette bat CS Thonon (2<sup>e</sup> division française) 5-2 (2-1).

● FRIBOURG - NE XAMAX 1-2 (0-1)

## Tennis aux quatre coins des courts

### Une victoire de Günthardt

Au Grand Prix de Kitzbühel (doté de 75 000 dollars), Heinz Günthardt s'est qualifié pour le 3<sup>e</sup> tour en battant l'Argentin Ricardo Cano 6-4, 0-6, 6-4.

Tête de série N° 2, l'Américain Arthur Ashe a concédé une surprenante défaite devant le Français Christophe Freyss, en trois sets, 6-7, 6-2, 6-4.

En double, Heinz Günthardt, associé au Yougoslave Zeliko Franulovic, a enregistré une seconde victoire, acquise aux dépens de son frère Markus, lequel faisait équipe avec l'Espagnol Miguel Mir, 6-4, 6-0.

● Tournoi de Hilversum (75 000 dollars), troisième journée : Ueli Pinner (RFA) bat David Carter (Aus) 6-1, 6-1 ; Buster Mottram (GB) bat Klaus Eberhard (RFA) 6-1, 7-5 ; Peter McNamara (Aus) bat Noël Phillips (Aus) 6-3, 6-2 ; Louk Sanders (Ho) bat Dominique Bedel (Fr) 6-3, 6-4 ; Tomas Smid (Tch) bat Eric Deblicker (Fr) 6-3, 7-5 ; Jan Kodes (Tch) bat Angel Gimenez (Esp) 7-6, 6-2 ; Balasz Taroczy (Hon) bat Alejandro Pierola (Chi) 6-3, 6-2.

### Les Suisses éliminés au Drizia-Miremont

Aucun Suisse ne disputera les quarts de finale du tournoi du Drizia-Miremont à Genève, quatrième manche du circuit satellite ATP en Suisse.

Michel Burgener et Renato Schmitz ont échoué en huitièmes de finale. Avant de s'incliner en deux sets (6-4, 7-6), le Sierrois a offert une vigoureuse opposition au Britannique Chris Bradnam.

Souffrant de maux d'estomac, sans jambes, le Solorois Renato Schmitz a été une proie facile pour l'Australien John Fitzgerald, qui ne lui laissa que deux jeux (6-1, 6-1).

Résultats des huitièmes de finale : Birger Andersson (Su) bat Robert Stock (EU) 6-2, 6-1 ; Frank Puncce (AS) bat Craig Edwards (EU) 6-2, 4-6, 8-6 ; Saccho Kato (Jap) bat Mike Brunner (Su) 6-4, 1-6, 6-1 ; Chris Bradnam (GB) bat Michel Burgener (S) 6-4, 7-6 ; Kufui (Jap) bat Eddie Edwards (AS) 7-6, 6-1 ; Alejandro Cortez (Col) bat Gonzalo Nunez (Equ) 6-1, 6-3 ; John Fitzgerald (Aus) bat

Renato Schmitz (S) 6-1, 6-1 ; Marco Ostoja (You) bat Sears (GB) 6-2, 6-4.

### La coupe Jean-Becker

Huit pays disputeront, d'aujourd'hui à samedi, sur les courts du Touquet, la coupe Jean-Becker, le championnat d'Europe par équipes cadets.

Le tirage au sort a donné les rencontres suivantes : France - Espagne, Italie - Tchecoslovaquie, Finlande - RFA, Hollande - Suède.

● Tournoi de Louisville (Kentucky), doté de 175 000 dollars, deuxième tour : Raul Ramirez (Mex) bat Mike Nyberg (EU) 6-1 6-0 ; José-Luis Clerc (Arg) bat Kevin Curren (AS) 6-3, 6-2 ; Rick Fagel (EU) bat Hans Gildemeister (Chi) 7-6, 6-3 ; Vijay Amritraj (Inde) bat Keith Richardson (EU) 6-2, 6-0.

● Tournoi exhibition à Fréjus : finale : John McEnroe (EU) bat Jimmy Connors (EU) 6-4, 6-3. - Finale 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> places : Guillermo Vilas (Arg) bat Ilie Nastase (Rou) 6-1, 6-1.

### Finale France - Tchecoslovaquie dans la coupe Galéa?

Il a fallu un peu moins d'une heure à Pascal Portes, rétabli de sa blessure, et à Yannick Noah pour remporter le double de la demi-finale France - Italie de la coupe de Galéa, au détriment des modestes italiens Patrizio Parini et Marco Alciati, ni Parini ne sont des joueurs de double, et au terme d'une partie médiocre, les Français ont triomphé sur le score sans appel de 6-0, 6-2, 6-1. Ainsi, la France mène-t-elle par deux victoires à une devant l'Italie. Elle a désormais toutes les chances de se qualifier pour la finale.

Les Tchecoslovaques Ivan Lendl et Miroslav Lacey ont apporté le point décisif à leur pays en battant en double l'équipe de l'Allemagne fédérale composée de Gerd Müller et de Daniel Grosser en trois sets : 6-0, 6-2, 6-1.

La Tchecoslovaquie, qui mène à l'issue de la deuxième journée par 3-0, est donc qualifiée pour la finale.

## CYCLISME

### Wolfer : faut l'faire



Le Suisse Bruno Wolfer a obtenu la deuxième place d'un critérium disputé à Pianello di Ostra (It), derrière le

vainqueur du Tour d'Italie Giuseppe Saronni.

Très actif durant la course, Wolfer a même tenté une action solitaire, puis s'est trouvé dans l'échappée décisive, qui s'est produite dans l'avant-dernier tour, en compagnie de Saronni, Contini, Masciarelli et Rota. Saronni disposait des plus grandes réserves, ce qui lui a permis de distancer ses compagnons d'échappée de 15 secondes.

Classement : 1. Giuseppe Saronni (It) 110 km en 3 h. 12' (36,563 km/h) ; 2. Bruno Wolfer (S) à 15" ; 3. Attilio Rota (It) ; 4. Silvano Contini (It) ; 5. Pampire Masciarelli (It) ; 6. Gabriele Landoni (It), tous même temps ; 7. Pierino Gavazzi (It) à 1'35".

### TOUR DE RHÉNANIE-PALATINAT

#### Les Suisses aux places d'honneur

La huitième étape du Tour de Rhénanie-Palatinat pour amateurs comprenait deux épreuves distinctes. Le matin, les concurrents devaient accomplir 14 km contre la montre. Derrière l'Allemand Olaf Paltian, les Suisses Richard Trinkler et Kurt Ehrensperger prenaient les places d'honneur.

L'après-midi, dans la course en ligne sur 138 km avec arrivée à Ludwigs-hafen, Trinkler était à nouveau parmi les meilleurs bien que terminant à plus d'une minute du vainqueur, l'Allemand Diter Flögel.

Au classement général, le Norvégien Jostein Wilmann préservait sa position de leader.

Classement de la 8<sup>e</sup> étape. - 1<sup>er</sup> demi-étape (contre la montre, 14 km), Landau - Bellheim : 1. Olaf Paltian (RFA) 16'13" ; 2. Richard Trinkler (S) à 9" ; 3. Kurt Ehrensperger (S) à 10" ; 4. Jostein Wilmann (Nor) à 19" ; 5. Rüdiger Leitloff (RFA) à 28" ; 6. Puis : 17. Kilian Blum, à 45" ; 30. Urban Fuchs, à 1'02" ; 72. Eugen Gähwiler, à 2'46". - 2<sup>e</sup> demi-étape, Bellheim - Ludwigshafen (138 km) : 1. Dieter Flögel (RFA) 3 h. 00'51" ; 2. Stefan Ciekanski (Pol) à 4" ; 3. Adri Van der Peol (Ho) ; 4. Rudi Zalfen (RFA) ; 5. Thorleif Andresen (Nor), même temps ; 6. Trinkler (S) à 1'02".

Classement général : 1. Wilmann (Nor) 21 h. 04'11" ; 2. Bolten (RFA) à 3'58" ; 3. Haakon Karlsson (Su) à 4'04" ; 4. Theo De Rooy (Ho) à 4'38" ; 5. Platian (RFA) à 5'36" ; 6. Ehrensperger (S) à 5'40".

## HANDBALL

### Défaite suisse face à la RDA

A Gdansk, devant 1000 spectateurs, la Suisse a perdu son deuxième match disputé dans le cadre du tournoi des nations. Les handballeurs helvétiques n'ont pas été en mesure de rééditer leur brillante performance de la veille face à la Pologne.

Dominée dans tous les compartiments du jeu, ils ont été battus 20-12 (11-7) par les Allemands de l'Est. L'indigence du jeu offensif des Suisses frappa les observateurs. Il est encore heureux que l'organisation défensive fut convenable.

En cinq matches internationaux contre la RDA, la Suisse ne compte toujours qu'une seule victoire. Or, au tournoi olympique de Moscou, les représentants de la République démocratique figurent dans le même groupe que la Suisse auteur de cinq buts, Günter Dreibrod fut le meilleur élément de la formation victorieuse.

Suisse : Lutz/Hauri, Nacht (2), Maag (1), Schär, Jehle (1/1 penalty), Krauer, Huber (3), Affolter (1), Gibel (3/2), Müller, Weber (1).

Résultats de la deuxième journée : RDA - Suisse 20-12 (11-7) ; Pologne - Norvège 28-15 (19-5) ; Yougoslavie - Pologne B 26-15 (13-7). - Classement : 1. Yougoslavie 2/4 ; 2. Pologne 2/2 (51-39) ; 3. RDA 2/2 (40-33) ; 4. Pologne B 2/2 (41-45) ; 5. Suisse 2/2 (36-43) ; 6. Norvège 2/0.

## Communiqués AVCS

### Groupeval du Valais central

Convocation : le cours N° 2 du groupeval aura pour lieu les samedi 28 et dimanche 29 juillet à la Plaine-Morte, à Montana, selon le programme suivant :

Samedi : 7 h. 30 : rendez-vous télécabine des Violettes. - Dimanche : 16 heures : licenciement.

Prix : Fr. 20.— pour les deux jours.

Participation : OJ et juniors (60 au maximum). Les participants au premier cours du 10 au 14 juillet sont inscrits d'office. Pour les autres, inscription obligatoire.

Matériel : de ski et de gymnastique. Prévoir le pique-nique.

Inscriptions et renseignements : jeudi et vendredi, de 18 à 20 heures, Henri-Bernard Fragnière, tél. (027) 22 03 53. Jean-Luc Constantin, tél. 38 27 40.

Le chef technique

### Sélections OJ alpins

Les coureurs de la sélection valaisanne OJ de ski alpin sont convoqués le mardi 31 juillet à 8 heures, au Cisolpin, à Montana.

Matériel : skis, nécessaire de gymnastique et de natation.

Finance : Fr. 175.— à payer à l'entrée du cours.

Licenciement : samedi 4 août à 15 heures environ.

Le chef cantonal OJ

Gaston Gillioz

# Ce soir à 18 heures au stade Saint-Marc du Châble Sion - Vevey ou la fin des festivités...

«**B**EURK... ça sent la cuisine militaire dans ce bistrot! murmura, sans desserrer les dents, ce gentleman du couteau et de la fourchette. Une heure trois quarts après, lorsqu'il posa, grimaçant, ces instruments alimentaires, il se dit en souriant: «Dommage que cela n'en fut pas...» Cette déception stomacale et gustative, les passionnés de football de la vallée de Bagnes - et ils sont nombreux - ne la ressentiront pas, ce soir, en quittant le magnifique stade Saint-Marc du Châble. En effet, dans le cadre des festivités inaugurales et pour clore en beauté ces réjouissances sportives, le comité d'organisation a mis au pro-

gramme cette attrayante rencontre opposant le FC Sion au Vevey-Sports. Rencontre tout amicale certes, mais qui met aux prises le chef de file valaisan et le dauphin vaudois de LNB. Formations qui se sont toujours targuées - à juste titre d'ailleurs - de pratiquer un jeu aéré et attractif. D'accord, les bons résultats ne suivent pas toujours, mais, pour le public, c'est souvent le geste qui compte... Sous cet angle-là, hésitations et tergiversations doivent être trépanées du cerveau des indécis. Le match de ce soir contient une gerbe de promesses qui ne peuvent que s'épanouir au contact de la nouvelle pelouse entre-

«Pas sérieux, s'abstenir»

Cette phrase, nous la soupçonnons de trotter dans les méninges de Daniel Jeandupeux et de Paul Garbani, les entraîneurs respectifs. Car, ces parties disputées sous le signe de l'amitié sont en fait le seul et unique moyen de préparer correctement et sérieusement un championnat qui approche à pas de Gulliver. Pour Jeandupeux, parachuté à la tête du FC Sion il y a une quinzaine de jours, il est indispensable et capital de se familiariser avec ces visages pour lui tous nouveaux afin de cerner, le plus rapidement possible, l'équipe de base. Pour Garbani, la situation diffère quelque peu. Mais les départs de Matthey (Servette) et Forestier (Xamax), les arrivées de Marchi (Servette), Dietrich (Fribourg), Hochuli (Chaux-de-Fonds) et Negroni (Nordstern) ne se résolvent pas que sur le papier.

On le pressent, le match de ce soir (18 h.) n'a d'amical que la forme. Au fond, entraîneur et joueurs connaissent son importance. Le public pourra s'en rendre compte dans quelques heures.



Bitz, Perrier et Vergères suivent le regard «doigté» de Daniel Jeandupeux. Montre-t-il le bout du tunnel séduisant? Un embryon de réponse, ce soir au Châble...

**BOXE**

**Deux combats pour Sepp Iten**

Au cours des prochains quinze jours, le champion suisse des poids coq, Sepp Iten, disputera deux combats.

Samedi, il affrontera à Innsbruck le champion d'Autriche Kraxner. Puis le 10 août, à Karlsruhe, la fausse garde bernoise sera l'adversaire du champion allemand Harald Körper.

On sait qu'Iten, actuellement à l'école de recrues, a fait sensation récemment en obtenant un match nul contre le champion d'Europe, le Polonais Srednicki.

**ATHLÉTISME**

**Sélection suisse des 30 km**

En accord avec la Fédération suisse d'athlétisme, le responsable technique Christian Singer a retenu les six athlètes suivants pour le match international sur 30 km Suisse - RFA - Hollande du 4 août à Bâle :

Albrecht Moser (Münchenbuchsee), Josef Peter (Willisau), Fritz Rüfenacht, Guido Rhyn, Richard Umberg (tous Berne), ainsi que Florian Züger (Mühlehorn).

## Les Nendards auront-ils leur roi Pelé ?

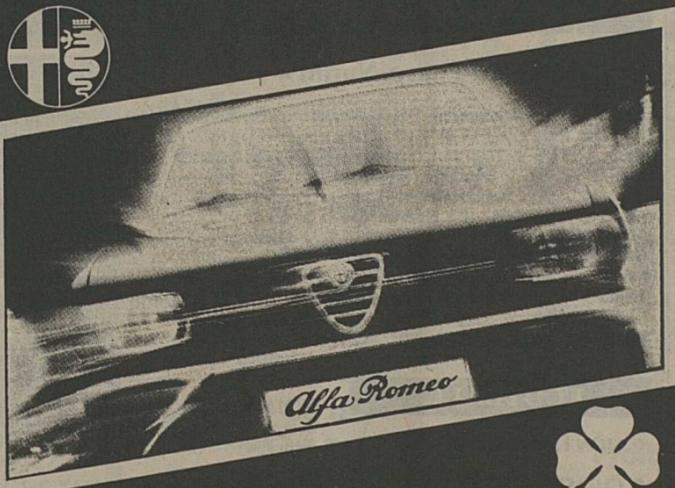
NENDAZ. - Le FC Nendaz met sur pied, les 28 et 29 juillet, un tournoi de football intersociétés qui se disputera sur le terrain de Sarclens. Les équipes actuellement comptabilisées au nombre de 24, dont plusieurs féminines, joueront en non-stop, de 8 heures le matin à 17 heures. «C'est la première fois que nous organisons une manifestation d'une aussi grande ampleur», explique M. Nestor Charbonnet, porte-parole de

l'organisation. «Ce qui nous fait plaisir, c'est l'importante participation féminine qui va donner du piment à cette grande rencontre sportive de l'été», explique-t-il.

Les 24 équipes sont réparties en cinq groupes ainsi que le groupe féminin. De nombreux challenges vont récompenser les finalistes des groupes et un challenge exceptionnel récompensera les grands vainqueurs.

«Notre but, poursuit M. Charbonnet, c'est de faire participer tout le monde à ce tournoi, afin que règne une ambiance sportive estivale qui resserre les liens de camaraderie entre tous les Nendards.»

La remise des prix aura lieu dimanche à 18 heures sur le terrain de Sarclens. Rappelons pour terminer que ce tournoi intersociétés est dû à l'initiative du FC Nendaz.



**GARAGE**

**CROSET**

**exposition**

du 25 au 30 juillet 1979

Route d'Illarsaz  
1868 Collombey-Le-Grand

**ALFA ROMEO** passion et raison

Agent officiel districts  
Monthey-Aigle-Pays-d'Enhaut

36-2917

**SPOT QUIZ 79**

Grand concours d'été de la publicité à la télévision. Des prix fantastiques chaque jour!

principaux gagnants N° 5

- 1 Austin Allegro 1300 Spéciale
- 1 Mini-Innocenti Bertone 120 SL

Willy Briel, 8561 Dotnacht;  
Simone Vivot, 2034 Peseux

Pour votre réponse, utilisez le talon ci-dessous ou la carte de participation officielle que vous obtiendrez chez de nombreux détaillants. Envoyez votre réponse à:

SA pour la publicité à la télévision, Spot Quiz 79, 3000 Berne 31.

Les conditions de participation peuvent être obtenues gratuitement et sur demande auprès de la SA pour la publicité à la télévision.

**Talon réponse**

(à coller sur une carte postale)

59

Numéro du concours: \_\_\_\_\_

(est annoncé chaque jour dans le TV-Spot)

Solution: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

NPL/Localité: \_\_\_\_\_

(Délai d'envoi: 18 h du prochain jour ouvrable)

## APRÈS L'ÉPREUVE PÉDESTRE AYENT - ANZÈRE

# La jeunesse était également au rendez-vous cette année

Partout en cette période estivale, les courses pédestres sont organisées, afin de donner un peu d'animation dans nos stations. C'est également une excellente publicité touristique si quelques athlètes de valeur peuvent y prendre part. De plus, ce qui est fort réjouissant, c'est la participation de la jeunesse, filles et garçons, qui apporte sans aucun doute le plus de plaisir aux organisateurs. Ce fut le cas dimanche dernier pour l'épreuve pédestre sur le parcours Saint-Romain - Anzère. La jeunesse prit une part active à la réussite de cette compétition. Les parents accourus pour encourager leurs « protégés » se massaient sur la place du village où eut lieu la distribution des prix

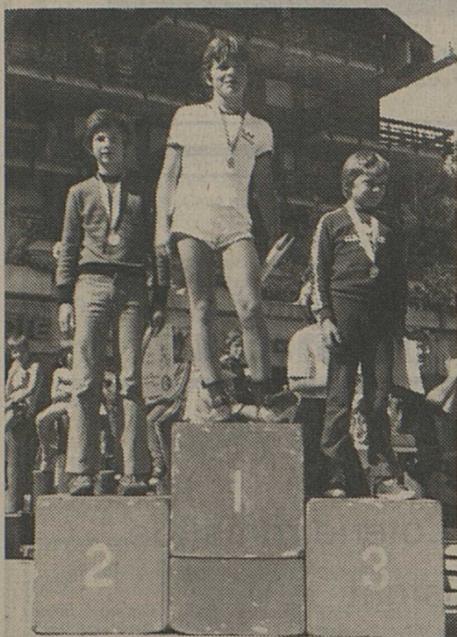
et la proclamation des résultats. Les écoliers C, pas plus hauts que trois pommes étaient fiers de recevoir la médaille. Qui sait, ils seront peut-être un jour sur la plus haute marche du podium d'une compétition plus importante. Nous ne manquerons pas de féliciter tous les organisateurs de telles épreuves, et de les encourager à maintenir les catégories jeunesse, qui donnent à leurs compétitions un intérêt supplémentaire indispensable. Afin de faire plaisir à tous ces jeunes, nous consacrons une page illustrée pour mieux faire connaissance avec les champions de demain.

Peb.

PHOTOS CENTRE-PHOTO-CINÉ, ANZÈRE



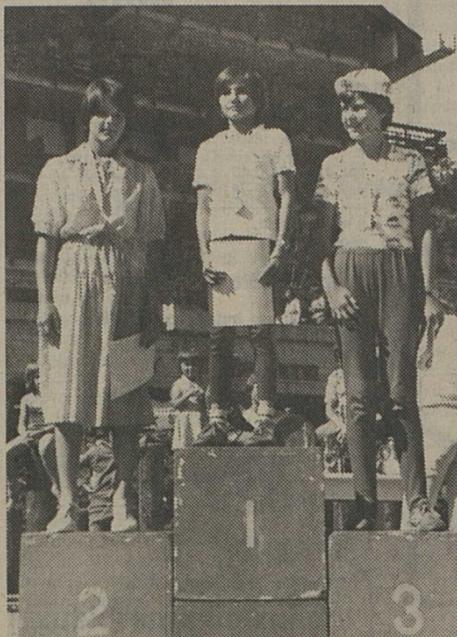
**Ecoliers A :** de gauche à droite : Laurent Gammeter, Anzère (2<sup>e</sup>), Alexandre Guntern, Nendaz (1<sup>er</sup>), Stève Crettaz, Anzère (3<sup>e</sup>).



**Ecoliers B :** de gauche à droite : Laurent Venzi, Sierre (2<sup>e</sup>), Marc-Antoine Gaspoz, Saint-Martin (1<sup>er</sup>), Jimmy Délitroz, Ayent (3<sup>e</sup>).



**Ecoliers C :** de gauche à droite : Pierre-André Rossi, Saint-Martin (2<sup>e</sup>), Alain Sierro, Hérémence (1<sup>er</sup>), Yann Brutin, Grône (3<sup>e</sup>).



**Ecolières A :** de gauche à droite : Silvia Fardel, Ayent (2<sup>e</sup>), Véronique Keim, Martigny (1<sup>er</sup>), Lysiane Moos, Ayent (3<sup>e</sup>).



**Ecolières B :** de gauche à droite : Corinne Zuchuat, Savièse (2<sup>e</sup>), Maryvonne Sierro, Hérémence (1<sup>er</sup>), Ra-chèle Déleze, Nendaz (3<sup>e</sup>).



**Ecolières C :** de gauche à droite : Alexias Dubuis, Savièse (2<sup>e</sup>), Nathalie Rossier, Saint-Martin (1<sup>er</sup>), Claudia Bétrisey, Ayent (3<sup>e</sup>).



**Cadets B :** de gauche à droite : Roland Morard, Ayent (2<sup>e</sup>), Roland Gammeter, Anzère (1<sup>er</sup>), Eddy Héritier, Savièse (3<sup>e</sup>).



**Cadettes A :** de gauche à droite : Dorothée Cordonnier, Montana (2<sup>e</sup>), Daniela Aymon, Ayent (1<sup>er</sup>), Nicole Muller, Anzère (3<sup>e</sup>).



**Cadettes B :** de gauche à droite : Lucienne Constantin, Anzère (2<sup>e</sup>), Sandra Cordonnier, Montana (1<sup>er</sup>), Christine Dussex, Sion (3<sup>e</sup>).



**Cadets A :** de gauche à droite : Dominique Délitroz (2<sup>e</sup>), déjà parti, Christian Juillard, Ayent (1<sup>er</sup>), Félix Beney, Ayent (3<sup>e</sup>).

# Le Tir fédéral est terminé

## 82 000 participants... 5 millions de cartouches !

Dimanche soir, à 18 heures exactement, sur tous les stands de Lucerne et les places de tir extérieures, les cibles se sont abaissées : le 50<sup>e</sup> Tir fédéral et le 5<sup>e</sup> à Lucerne, s'est ainsi terminé officiellement, après avoir débuté le 7 juillet. En 16 jours, non compris le tir d'ouverture du 6 juillet et le match du 23 juillet, 82 000 tireurs de toutes les régions du pays se sont réunis dans la métropole de la Suisse centrale pour se confronter en des joutes pacifiques, pour lesquelles un chiffre record de plus de cinq millions de cartouches ont été utilisées.

### LES ROIS

**Fusils, mousquetons et armes libres (300 m) :** 1. Grosenbacher Ernst, Niederönz, 469,80 points.  
**Fusils d'assaut (300 m) :** 1. Durrer Martin, Oberrickenbach, 459,30 points.  
**Pistolets de match (50 m) :** 1. Seguin Gilbert, Granges, 631,25 points.  
**Pistolets d'armée (25 m) :** 1. Rüss Reiny, Urdorf, 662,25 points.

### Résultats des Valaisans en match intercantonal

Arme libre 300 m : 16. Valais ; concours relève 300 m : 12. Valais ; concours d'équipes mousqueton : 17. Valais ; fusil d'assaut : 5. Valais ; pistolet libre : 15. Valais ; pistolet d'ordonnance : 7. Valais ; pistolet et revolver gros calibre : 11. Valais.

### Derniers résultats des Valaisans

**Double (50 m) :** Marc Bregy, Sion, 972.  
**Equipe (50 m) :** Klaus Maranca, Vouvry, 77.  
**Honneur (50 m) :** Rodolphe Martin, Sierre, 193.  
**Section (50 m) :** Klaus Maranca, Vouvry, 95.  
**Art (50 m) :** Joseph Zumofen, Randogne, 474.  
**Vétérans (50 m) :** Sylvain Chervaz, Muraz, 277.  
**Double A (300 m) :** Jakob Heldner, Visp, 965.  
**Double B (300 m) :** Werner Summermatter, Visp, 98.  
**Maitrise A (300 m) :** Narcisse Zufferey, Sion, 542.  
**Guillaume Tell (300 m) :** Charles Mounir, Miège, 30 ; Armand Heinzmann, Lalden, 30 ; Aloïs Florey, Sierre,

30 ; Emil Martig, Brigerbad, 30 ; Otto Hofstädter, Salgesch, 30 ; Josef Eyer, Termen, 30.

**Section (300 m) :** Moritz Amacker, Eischoll, 40 ; Fredy Clavien, Miège, 40 ; René Reynard, Savièse, 40 ; Josef Stoffel, Visperterminen, 40 ; Alain Mathier, Sierre, 40.

**Jubilé A (500 m) :** Germain Clerc, Les Evouettes, 60 ; Freddy Launaz, Vionnaz, 59.

**Double A (300 m) :** Arthur Heinzmann, Visperterminen, 967 ; Paul Blatter, Ried-Brig, 967.

**Equipe (300 m) :** Othmar Heldner, Stalden, 40 ; Walter Meyer, Steg, 40 ; Josef Stoffel, Visperterminen, 40 ; Karl Furrer, Ried-Brig, 40.

**Jubilé B (300 m) :** Marcel Sapin, Sierre, 57 ; J.-Beat Dörig, Vionnaz, 57 ; Bernard Zufferey, Sierre, 57.

**Militaire A (300 m) :** Jakob Heldner, Visp, 76.

**Militaire B (300 m) :** Alain Epiney, Veyras, 76.

**Honneur (300 m) :** Justin Torrent, Savièse, 194.

**Art A (300 m) :** Freddy Launaz, Vionnaz, 466 ; Walter Meyer, Steg, 465.

**Honneur (300 m) :** Reinhard Hirt, Stalden, 198.

**Jubilé A (500 m) :** Jean-François Jollion, Vouvry, 60 ; Germain Clerc, Les Evouettes, 60.

**Militaire A (300 m) :** Hubert Zanella, Naters, 78.

**Cible à rachats B (300 m) :** Norbert Arnold, Zermatt, 100.

**MODE**  
**MARTIGNY**

**3 derniers jours de soldes**

**10% de RABAIS**

sur tous les articles du 1<sup>er</sup> étage

**Robes dames**  
tissu imprimé, avec ou sans manches

au choix

**40.<sup>50</sup>**

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

**Urgent**  
Cause professionnelle à louer à **Botyre-Ayent**  
**appartement 4 pces**  
avec cave, galetas et place de parc.  
Libre dès fin août ou date à convenir.  
Tél. 027/38 10 86 et 38 15 37

**A Aigle, à vendre**  
**bel appartement**  
de 2 chambres à coucher, salon (30 m<sup>2</sup>), balcon, coin à manger, cuisine équipée, hall d'entrée, salle de bains-WC, WC séparé, garage. Surface: 93,50 m<sup>2</sup>.  
Prix de vente: Fr. 180 000.-  
Avec Fr. 35 000.- de fonds propres = loyer raisonnable.  
Pour renseignements:  
Agence immobilière, 1860 Aigle.  
Rue Farel 9. Tél. 025/26 17 87  
Court. aut.: Y. Veillard 143.266.838

A louer à **Sion**  
Av. de France (près du Centre MMM), pour le 1.9.79

**joli studio meublé**  
1 personne  
Fr. 300.- par mois, charges comprises.  
Tél. 027/23 30 40 36-28137

A louer à **Sion**, centre ville

**grand studio**  
neuf, cuisine indépendante.  
Libre tout de suite.  
Loyer Fr. 220.- par mois, charges comprises.  
Tél. 027/21 52 19 heures de bureau 36-28146

**parcelle à bâtir**  
équipée, de 2560 m<sup>2</sup>.  
Ecrire sous chiffre P 36-28135 à Publicitas, 1951 Sion

A vendre à **Dallet**, au-dessus de Grône, entre chemin des Lentanes et route du village

**villa**  
contre appartement 4 pièces en ville.  
Faire offre sous chiffre P 36-28155 à Publicitas, 1951 Sion

**Villars-sur-Ollon**  
245 m<sup>2</sup> de très beaux **locaux commerciaux** à louer ou à vendre, plein centre.  
S'adresser au constructeur de l'immeuble.  
**Immobilier de Villars SA**  
1884 Villars-sur-Ollon  
Tél. 025/35 31 41 ou 35 22 06 18-25

**Martigny**  
A louer  
**studio moderne**  
meublé ou non meublé.  
Tél. 026/2 31 13 36-2649

Particulier cherche à **Sion**

**maison d'habitation**  
5-6 pièces avec terrain

Ecrire sous chiffre P 36-900321 à Publicitas, 1951 Sion

**Muraz-Collombey**  
Pour le 1<sup>er</sup> octobre à louer

**2 pièces**  
(living, une chambre à coucher, cuisine équipée, salle de bains, balcon, cave, parking)  
Fr. 290.- + charges

Pour visiter: entre 18 et 19 heures.  
M. André Conus, La Grange au Soleil Muraz (2\*) 36-28060

**Action Obirama**

**Armoire de salle de bain**  
3 portes avec miroirs, éclairage, serrure de sûreté.  
Haut. 46 cm, larg. 59 cm, prof. 16,5 cm  
Blanc, beige ou vert mousse

**49.-**

Armoire 1 porte: 25.- 2 portes: 35.-  
Douche avec flexible 1 m 50: 13.90  
Siège WC: 9.50, etc., etc.

**P OBIRAMA**  
Tout pour tout faire chez soi

Centre Magro, Sion-Uvrier, tél. 027/31 28 94  
Centre Magro, Roche, tél. 021/60 34 26 36-5010

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

Grône-Loye (VS)  
**chalet**  
5 pièces + terrain, parfait état, bien situé Fr. 220 000.- (étrangers autorisés)  
Tél. 021/62 27 67 (7 h. à 9 h. et de 19 h. à 21 h. 30) 22-304812

**Chalet**  
isolé, tranquille est demandé à louer pour juillet 80. Rive droite du Rhône env. 1000 m. Equipé, confort. 2 appartements ou 2 étages.  
Ecrire sous chiffre P 36-28171 à Publicitas, 1951 Sion

Bas-Valais (1300 m altitude), urgent à vendre **grand chalet** pour **ski-club** pension, sociétés.  
Tél. 021/62 27 67 22-304810

**A louer**  
dès le 1<sup>er</sup> janvier 1980

**kiosque-tabacs-journaux**

Région lémanique

dépositaire Sport-Toto - Loterie romande  
Reprise stock existant  
Pour traiter: **Fr. 30 000.-**

Ecrire sous chiffre PX 47572 à Publicitas 1002 Lausanne 22-47572

Cerises fraîches, dénoyautées, pour la confection de délicieuses tartes, confitures, glaces, pour la préparation d'un succulent «Bircher» ou, tout simplement, pour les congeler afin de pouvoir en profiter lorsque le marché n'offre plus de cerises fraîches.

**cerises**

**dénoyautées**

**toutes fraîches!**

113

**Mon bel oranger**



Droits de presse: Cosmopress, Genève  
José Mauro de Vasconcelos

— Mais j'en avais tellement envie... De ce côté, personne ne fait cirer ses chaussures, il y a trop de poussière. Il n'y a que ceux qui habitent près de la route Rio-São-Paulo.

— Mais tu aurais pu venir sans transporter tout ça, non ?

— Si je n'avais pas emporté ma caisse, on ne m'aurait pas laissé partir. J'aurais dû rester près de la maison et revenir de temps en temps, vous comprenez ? Quand je veux aller loin, il faut que je fasse semblant d'aller travailler.

Ma logique le fit rire.

— Si je vais travailler, à la maison on sait que je ne fais pas de sottises. Et c'est mieux ; parce que, comme ça, je ne me fais pas autant battre.

— Je ne crois pas que tu sois aussi terrible que tu le dis.

Je devins très grave.

— Je ne veux rien. Je suis très méchant. C'est pour ça que, le jour de Noël, c'est le diable qui naît pour moi et que je n'ai rien. Je suis une peste. Une petite peste. Un démon. Un rien du tout. Une de mes sœurs a dit qu'un méchant garçon comme moi n'aurait pas dû naître.

Il se gratta le crâne d'étonnement.

— Rien que cette semaine j'ai déjà reçu trois fessées. Et des fortes. J'en reçois même pour ce que je n'ai pas fait. C'est toujours ma faute. On a pris l'habitude de me battre.

— Mais que fais-tu donc de si mal ?

HIPPISME

Concours de dressage à Crans-Montana



Christine Stückelberger ne sera pas sur le Haut-Plateau, mais de nombreux cavaliers tenteront d'imiter notre meilleure représentante.

Le Cercle hippique de Crans-Montana, pour la troisième année consécutive, organise son traditionnel concours officiel de dressage, les 28 et 29 juillet. Cette manifestation sportive aura pour cadre le manège de la Noble-Contrée à Montana.

Le comité d'organisation, présidé par M. Tony Masocco, a tout mis en œuvre pour accueillir les cavalières et cavaliers et assumer à cette manifestation le succès qu'elle mérite. En effet, il faut un courage certain pour mettre sur pied des épreuves de dressage car cette discipline ingrate, mais combien intéressante, n'est pas aussi spectaculaire qu'une épreuve de saut.

Les nombreux concurrents de Suisse romande et de Suisse allemande seront jugés par un jury présidé par M. Simon Chappuis assisté des juges nationaux M<sup>me</sup> Catherine Privat, MM. Edio Mazzotti, Pierre-E. Jacquero et Pierre Morf.

Nous recommandons vivement à tous les amis du cheval, connaisseurs ou non, de se rendre nombreux samedi et dimanche sur le Haut-Plateau pour encourager ces cavaliers et assister à un spectacle distrayant. L'entrée est gratuite.

QU'EST-CE QUE LE DRESSAGE ?

Le but du dressage est, selon l'expression du colonel Jousseume, célèbre écuyer de l'école française, de « rendre le cheval agréable et facile à monter ». Cela suppose qu'une communication permanente s'établisse entre le cavalier et sa monture. Le dialogue cavalier-cheval doit être simple, précis et facile à comprendre. Seul le dressage permet au cheval d'extérioriser sa beauté, lui donne sa personnalité et docilité. Le cavalier de dressage, outre ses connaissances équestres, doit faire preuve de certaines qualités indispensables : patience et persévérance, modestie et fermeté car les fautes sont rarement imputables au cheval, mais presque toujours au cavalier.

J.D.

ÉPREUVES CYCLOSPORTIVES

Sion-Nendaz, le 5 août

Les sociétés sportives de la station de Haute-Nendaz, en collaboration avec Procycle à Sion, organisent le 5 août prochain une importante course qui s'adresse aux cyclotouristes non-licenciés et aux licenciés cycloportifs.

Le parcours long d'une quinzaine de kilomètres aura son point de départ à Sion-Chandoline et la ligne d'arrivée sera tracée sur la place de la télécabine de Haute-Nendaz.

Cette distance concerne naturellement les catégories « populaires », « vétérans I » et « vétérans II ». Les classes « écoliers », « juniors et dames », couvriront respectivement 4 km et demi (départ des Bouillets) et 7 km et demi (départ de Beuson).

Les concurrents seront répartis en cinq groupes, soit : a) écoliers jusqu'à 15 ans ; départ des Bouillets (4,5 km) ; b) juniors de 16 et 17 ans ; départ de Beuson (7,5 km) ; c) populaires de 18 à 34 ans ; départ de Sion-Chandoline (15 km) ; d) vétérans I de 35 à 45 ans ; départ de Sion-Chandoline (15 km) ; e) vétérans II de 46 ans et plus ; départ de Sion-Chandoline (15 km).

Horaires de la manifestation : 7.00 Distribution des dossards aux emplacements de départ. 8.45 Départ des écoliers, juniors, dames et populaires. 9.00 Départ des vétérans I. 9.15 Départ des vétérans II. 15.00 Distribution des prix : place d'arrivée.

Inscriptions : elles doivent s'effectuer auprès de la société de développement, 1961 Haute-Nendaz au moyen d'un bulletin de versement au c.c.p. 19-5272. Au dos du coupon de versement doivent figurer les dates de naissance ainsi que le nom, prénom et domicile du ou des participants.

Finances : juniors, dames et écoliers : 10 francs. Pour les autres participants non licenciés 15 francs et pour les licenciés cycloportifs 12 francs.

Renseignements : maison Procycles, à Sion, tél. 23 18 31.

Champlan - Ayent le 19 août

Dimanche 19 août 1979. - Organisation : VC Cyclorama. Patronage : Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais. Parcours : Champlan - Grimisuat - Botyre - Saint-Romain/Ayent : distance 6 km 500.

Catégories : 1. Cycloportifs, licenciés ou non ; 2. Ecoliers de 10 à 12 ans ; 3. Ecoliers de 13 à 15 ans. Départ de Botyre = 1 km 500.

Programme de la manifestation

8.00-9.30 remise des dossards, salle de gymnastique de Saint-Romain/Ayent. Vestiaires et douches à disposition. 10.00 Départ de la catégorie écoliers à Botyre. 10.30 Départ de la catégorie I à Champlan 18-34 ans (garage de la Côte). 10.45 Départ de la catégorie II 35-45 ans. 11.00 Départ de la catégorie III 46 ans et plus. 14.00 Proclamation des résultats et distribution des prix, au préau de la salle de gymnastique de Saint-Romain.

Finance d'inscription : 15 francs pour cycloportifs ; 8 francs pour écoliers, à verser au VC Cyclorama, Ayent & environs, 1966 Ayent ; ccp 19-10898, Sion, jusqu'au 11 août 1979, en mentionnant au dos du coupon postal : nom, prénom, date de naissance, domicile, catégorie.

Prix : aux cinq premiers de chaque catégorie. Médaille-souvenir à tous les participants.

Renseignements : tél. 027/38 1272.

Les courses pédestres en Valais

7° cross et marche populaire

Loye - Grône 28 et 29 juillet 1979

Collection des châteaux valaisans Club des marcheurs « Morestel », 3941 Grône

OJ dames 3 km ; juniors 5 km ; élite 10 km. Organisation : Club des marcheurs « Morestel », Grône. Lieu départ et arrivée : place de Loye. Départ : samedi et dimanche de 7 à 15 heures. Cross (départ dimanche à 10 heures). Fin des contrôles : 17 heures. Finance d'inscription : adultes 12 francs ; enfants 10 francs. Inscriptions tardives : elles pourront se faire au départ. Supplément 3 francs. Pour le cross, départ dimanche à 10 heures. Inscriptions tardives même supplément. Distinctions : médaille tour de Saillon. Prix spéciaux pour le groupe le plus nombreux inscrit dans le délai et prix spéciaux pour cross toute catégorie. Tenue : libre. Assurance : à la charge du participant. Parcours : 10 km environ, balisé sur bisces et forêt. Possibilité de pique-niquer en cours de route. + OJ cross OJ environ 5 km. Renseignements : tél. (027) 58 1636, 58 1360 et 58 2443.

7° marche et course pédestre

Verbier - Cabane Mont-Fort

Samedi 28 et dimanche 29 juillet 1979

Cette épreuve compte pour le classement du triathlon, épreuve dotée du challenge Hurlevent.

Résultats du 2° trophée du Scex-Carro

1. Fischer Daniel, Brugg, 58'34"27 ; 2. Tramonti Colombo, Erstfeld, 59'10"91 ; 3. Giannaz Michel, Farvagny, 1 h. 00'38"18 ; 4. Favre Frédéric, Iséables, 1 h. 00'53"29 ; 5. Betschard Joseph, Sattel, 1 h. 03'13"15 ; 6. Pena Antoine, Grenoble, 1 h. 03'56"80 ; 7. Bringuier J.-C., Chamonix, 1 h. 04'18"83 ; 8. Tramonti Tino, Seelisberg, 1 h. 05'51"93 ; 9. Roussel Christian, Chamonix, 1 h. 06'08"89 ; 10. Bruchez Pierrot, Bruson, 1 h. 06'30"45 ; 11. Brünimann Peter, Oberwil, 1 h. 06'57"12 ; 12. Lange Gilbert, Troistorrents, 1 h. 07'19"35 ; 13. Ançay Camille, Sierre, 1 h. 07'25"80 ; 14. Bellon Octave, Troistorrents, 1 h. 07'50"58 ; 15. Thévenet Christian, La Clusaz, 1 h. 08'37"12 ; 16. Eischmann Alois, Zurich, 1 h. 08'44"17 ; 17. Bruchez Edmond, Lourtier, 1 h. 09'04"42 ; 18. Gay Raymond, Saint-Maurice, 1 h. 09'23"03 ; 19. Aeby Louis, Grand-Lancy, 1 h. 11'15"28 ; 20. Ogier Brice, Sion, 1 h. 11'43"74.

Classement par équipes : 1. SP Lugano Tramonti Colombo, Tramonti Tino, Betschard Joseph, 3 h. 08'15"99 ; 2. SC Troistorrents Lange Gilbert, Bellon Octave, Gay Raymond 3 h. 24'32"96 ; 3. CA Tronchois Pena Antoine, Yvar J.-P., Rub J.-C. 3 h. 35'03"11 ; 4. SC Fully Ançay Camille, Hugon Dominique, Carron Gabriel 3 h. 40'29"96.

Ecoliers I. - 1. Bellon Martine, Troistorrents, 26'08"82.

Ecoliers II. - 1. Reynard A.-C., Branson, 26'33"37 ; 2. Berthoud A.-C., Lavey, 27'16"06 ; 3. Berthoud Carole, Lavey, 29'53"84 ; 4. Fiaux Martine, Lavey, 31'57"59 ; 5. Bovier Arlette, Monthey, 41'43"09.

Ecoliers I : 1. Roduit Yves, Fully, 19'57"62 ; 2. Caillet-Bois Gilbert, Choëx, 23'27"64 ; 3. Delaloye Thierry, Ovronnaz, 25'08"67 ; 4. Berthoud David, Lavey, 32'15"92 ; 5. Germainier Frédéric, Verbier, 41'55"27.

Ecoliers II : 1. Granger Dominique, Troistorrents, 19'34"77 ; 2. Paccolat Roger, Champex, 20'24"70 ; 3. Bender Alexandre, Fully, 23'08"33 ; 4. Rouiller J.-P., Saint-Maurice, 23'20"20 ; 5. Nigro Michel, Dorénaz, 23'46"70 ; 6. Nigro Pascal, Dorénaz, 24'51"44 ; 7. Glanzmann Alain, Le Mont, 27'32"32 ; 8. Bérard Dominique, Sion, 30'42"43.

CARNET ROSE

C'est avec plaisir que nous apprenons que la famille de Bernard Moix du FC Sion s'est enrichie d'une petite unité nommée Jennifer. En effet, hier après-midi, à 13 heures, Maryvonne donnait la vie à une mignonne petite fille de 3 kg 700. Cet heureux événement survint à l'hôpital de Sierre ne peut que déboucher sur les félicitations et les vœux les plus sincères de la rédaction sportive du Nouvelliste.

Dimanche prochain

10° trophée des Dents-de-Morcles

En organisant pour la 10° fois sa course de côte sur le parcours Le Châtel-sur-Bex - cabane de La Tourche, le groupe des fondeurs du Ski-Club de Bex fête en même temps un joli anniversaire. Car dimanche prochain, 29 juillet, il enregistrera plus d'un millier de concurrents qui ont participé à cette épreuve depuis sa création.

Si Robert Wehren, de Gryon, Gilbert Granger, de Troistorrents, Edy Hauser, d'Obergoms, Noël Tamini, de Sierre, et l'Anglais Nigel Gates en furent les vainqueurs, c'est le Grison Stephan Soler qui détient le record de l'épreuve en 1 h. 06'25", cela pour une distance de 10 km et une dénivellation de plus de 1600 m.

La course de cette année sera certainement aussi disputée que ses devancières et le registre des inscriptions reste ouvert jusqu'au 28 juillet par écrit ou par téléphone (025/632388) auprès de M. René Favrod, 1880 Le Châtel-sur-Bex.

Le parcours complet étant réservé aux catégories seniors, vétérans I et II, les dames et les juniors accompliront le parcours Le Châtel - Dreusine, 5 km et 1000 m de dénivellation, alors que les minimes et cadets, filles et garçons, iront du Châtel jusqu'aux Monts, soit 2 km et 300 m de dénivellation. Points de passage et d'arrivée seront pour les spectateurs un but de promenade très intéressant.

De nombreux prix en nature - à part les challenges et la médaille-souvenir remise à tout concurrent terminant la course - récompenseront les participants.

Les coureurs ralliant la cabane de La Tourche ou Dreusine prendront le départ à 8 h. 30, tandis que les minimes et cadets s'élanceront un quart d'heure plus tard.

La proclamation des résultats et la distribution des prix se feront au Châtel dès 15 heures.

Cross des Mayens-de-Sion

C'est par une journée magnifique que s'est déroulé le 1° cross des Mayens-de-Sion et qui a jouté d'une réussite totale, vu le nombre et la qualité des participants.

Principaux résultats : Ecoliers : 1. de Quay Tristan, 15'50 ; 2. de Kalbermatten Christophe, 16'24 ; 3. Kowalski Laurent, 17'55.

Ecolières : 1. Allet Nathalie, 21'20 ; 2. de Kalbermatten Alix, 21'27 ; 3. de Werra Marie-Hélène, 22'27.

Dames : 1. Zimmermann Denise, 25'15 ; 2. Liebhauser Marie-Hélène, 25'17 ; 3. de Kalbermatten Anne, 25'51.

Vétérans : 1. Morand Henri, Saint-Martin, 25'05 ; 2. Giannaz Raymond, Sion, 29'10 ; 3. de Preux François-Xavier, 33'23.

Juniors : 1. Ménetrey Olivier, Saint-Léonard, 21'05 (meilleur temps journée) ; 2. Frey Alain, Genève, 26'17 ; 3. Cappellari Umberto, 27'44.

Seniors, élite : 1. Theytaz Jean-Jacques, 21'12 ; 2. Favre Christian, 21'51. Merci à l'organisation, principalement à la gérante des Grand-Mélèzes et à son fils, qui ont eu l'idée de lancer ce cross. Un grand merci à tous les donateurs de prix et de challenges.

NATATION

SÉLECTION EN PLONGEONS. - La Suisse aura cinq représentants aux championnats internationaux «espoirs» de plongeurs à Stuttgart (1°-5 août). Voici les noms des sélectionnés : Ursulina Battaglia, Kärthi Brunner (Berne), Philipp Balsiger (Berne) et Yves Larequi (Genève).

REDACTION SPORTIVE CENTRALE Tél. 23 30 51 1950 Sion

Mazda 323: nouvel avant et équipement plus complet

La Mazda 323, dont 13000 exemplaires ont déjà été livrés en Suisse depuis son lancement au printemps 1977, a été l'objet d'améliorations de détail portant sur la carrosserie et l'équipement.

A l'avant, les phares désormais rectangulaires s'harmonisent avec simplicité et élégance, dans le style de la 626, à la nouvelle calandre, alors qu'à l'arrière, la largeur des feux a été considérablement agrandie.

Déjà très complet pour une voiture de cette catégorie, l'équipement des Mazda 323 comprend en plus : appuie-tête réglables et (à partir des versions GL) : commande à distance électrique de l'ouverture du hayon, réglage en hauteur du siège du conducteur, essuie-glace intermittent, tissus et coloris intérieurs nouveaux, etc.

La gamme 323 a été remaniée à cette occasion. Les modèles 1000 ont été supprimés du programme de vente en Suisse, alors que les 1300 sont maintenant offertes, à l'instar de la 626, en trois exécutions d'équipement : 1300, 1300 GL, 1300 GLS. Avec les stations-wagons (GL 3 portes et GLS 5 portes) et le modèle sportif SP à moteur de 1415 cm<sup>3</sup>, la gamme 323 se compose désormais de neuf versions, dont les prix vont de 8900 francs (323 1300) à 11700 francs (323 1300 GLS Automatic). La plus-value de l'équipement n'a entraîné qu'une hausse de 200 francs sur toutes les versions, sauf sur la SP, dont le prix reste inchangé, et sur la 323 1300 GL, où la différence de prix de 400 francs comprend aussi la peinture métallisée livrable sans supplément.



**Association valaisanne de football**

# S.O.S. - ARBITRES... !

C'est avec une opportune gentillesse et un chaleureux accueil que l'Association valaisanne convoquait, mercredi en fin d'après-midi, les représentants de la presse pour une première prise de contact avant le début de la saison 1979-1980. Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes pourrait-on presque dire. Oui, presque, car des discussions est ressorti un seul problème. Celui de la pénurie d'arbitres. Un

seul problème, mais qui prend beaucoup de place et tient logiquement un lobe important dans le cœur de cette grande famille du football valaisan. Pour cette raison, nous publions ci-joint le véritable SOS que lance l'AVF. En espérant, bien sûr, qu'il ne tombe pas dans l'oreille de sourdes gens mais qu'il fasse vibrer l'atome de personnes prêtes et aptes à crocher dans cet enrichissant rôle de directeur de jeu.

MiC

## « Retrouver le contact avec la jeunesse »

« Une nouvelle saison commence. Les vacances sont bientôt terminées, les soucis et les préoccupations de tous les jours sonnent à nouveau à la porte. En ce qui concerne le football, les matches de préparation meublent la période estivale. Les arbitres ainsi que les joueurs reprennent goût à leur hobby. Encore une fois, il est question d'arbitres de football.

Nous espérons, au moyen de cette information, renseigner les

personnes intéressées à l'arbitrage et les décider à venir nous prêter main-forte.

### Statistiques

Nous sommes actuellement 150 arbitres valaisans. Pour un bon déroulement de notre championnat, il faudrait compter sur un minimum de **180 arbitres actifs**. Nous avons en effet une participation de 429 équipes de football pour la saison nouvelle. Pour la direction de tous ces matches, nous sommes obligés d'obtenir de nouvelles inscriptions.

### Formation

Que faut-il faire pour devenir arbitre de football ?

Il suffit pour commencer de suivre 3 causeries, données durant des soirs de semaine, et de consacrer une journée à l'analyse des lois du jeu. Ces cours sont organisés dans le courant du mois d'août de façon à donner aux candidats la possibilité de commencer le championnat tout de suite.

### Rôle

En football, l'homme le plus important est l'arbitre, car sans arbitre, ce sport est impensable, impraticable. Le joueur et le

spectateur attendent de l'arbitre une constante prestation de qualité. Celui-ci est un amateur qui exerce sa tâche par vocation, par idéalisme. Une condition physique soignée, une attitude autoritaire, une objectivité totale, une parfaite connaissance des lois du jeu et une bonne psychologie feront de lui un directeur apprécié par tous.

### Clubs - Arbitres

Les arbitres font partie intégrante des clubs auprès desquels ils sont inscrits. Chaque club devrait disposer d'un arbitre par équipe inscrite (ligues actives, juniors A-B-C-D et vétérans). Si le nombre d'arbitres ne correspond pas à ces exigences, on pénalise les clubs par une amende soit par le retrait d'équipes. Il serait souhaitable de compter sur un effectif complet, ce qui soulagerait les clubs, les arbitres et le membre convocateur.

### SOS

Il est temps que cette pénurie cesse. Nous serions heureux que :

- d'anciens joueurs ayant bénéficié des avantages donnés jusqu'à ce jour par la pratique du football ainsi que d'inter-

nels remplaçants ou « blessés » pensent à notre corporation ;

- des spectateurs assidus tentent cette expérience enrichissante,
- des jeunes se décident et fassent le premier pas,
- des dames partagent également le plaisir de ces jeunes enfants qui s'ébattent le samedi après-midi,
- et que toutes les personnes amies du football répondent favorablement à notre appel en devenant arbitres.

### Nouveaux arbitres

Il s'agirait, pour débiter, d'arbitrer des matches entre juniors. Quel plaisir de retrouver le contact avec la jeunesse, l'amour du jeu partagé !

La possibilité de diriger les confrontations uniquement le samedi pourrait aisément être envisagée pour ceux qui le désireraient.

### Inscriptions

Pour répondre à notre demande, il vous suffit :

- soit de remplir le bulletin d'inscription ci-contre,
- soit de téléphoner au numéro 027/23 14 10, chez F. Philippoz, membre convocateur des arbitres de l'AVF.



### Talon d'inscription A DÉCOUPER

Nom : .....

Domicile : .....

Numéro de téléphone : .....

Signature : .....

Prénom : .....

Remplissez et renvoyez sans tarder ce questionnaire à la Commission d'arbitrage, case postale 28, 1951 Sion.

Pour la CA de l'AVF :  
F. Philippoz

### CYCLOCROSS

#### « Kas » : k.-o !

L'équipe « Kas » disparaîtra la saison prochaine, a annoncé à Vitoria, dans le Pays basque, M. Juan José Urraca, chef des relations publiques de la société. M. Urraca a précisé que cette décision avait été prise par la direction à la suite des pertes économiques et des échecs dans le domaine sportif.

Le groupe « Kas », affilié à la Ligue vélocipédique belge, est composé de seize coureurs belges et de huit coureurs espagnols.



# Souscrivez ici votre nouvelle carte de supporter du FC Sion

#### LISTE DES ÉTABLISSEMENTS POUR SOUSCRIPTION DES CARTES SUPPORTER 1979-1980

- Café de Baar-Nendaz. Magasin « La Channe », avenue de la Gare à Sion.
- Bar La Grange, à Montana
- Café de L'Ecluse, à Saint-Léonard
- Café des Mayennets, à Sion
- Brasserie romande, à Sion
- Café du Grand-Pont, à Sion
- Café du Centenaire, à Erde-Conthey
- Bar Le Poker, à Sion
- Café Industriel, à Sion
- Kiosque 3 MMM, centre Métropole, à Sion
- Entreprise Willy Bühler, à Sion
- Café des Sports, à Sion
- Café Belvédère, à Turin
- Transvalair
- Banque Populaire Suisse, à Sion
- Kiosque Wuest, place du Midi, à Sion
- La FLAV, avenue de Tourbillon, à Sion
- René Evéquo, coiffeur, avenue de Tourbillon, à Sion
- A + Z, Antille-Zufferey, sports, à Sierre

Le soussigné souscrit pour la saison : .....

- ..... carte d'entrée à Fr. 75.—
- ..... carte Tribune Est à Fr. 100.—
- ..... carte Tribune Ouest A ou C à Fr. 150.—
- ..... carte Tribune Ouest B à Fr. 225.—
- ..... carte de parking à Fr. 50.—

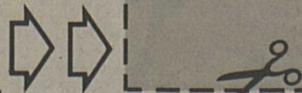
Supporter

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse exacte : .....

Signature : .....

Découpez ce bulletin et envoyez-le à l'adresse suivante :  
Secrétariat du FC Sion, rue du Scex 16C, 1950 Sion.



**EN MARGE D'UNE PRÉSENTATION À MONTHÉY**

**La production fromagère en Suisse**



MONTHÉY (cg). - 4128000 ha, c'est la superficie de notre pays, dont la moitié est représentée par des terres cultivées et des pâturages alpestres, l'autre moitié par les forêts et les terres improductives. Mais, grâce à une exploitation très intensive sur ce territoire agricole exigu, le revenu brut de notre agriculture représente le 2,7% (3,2 milliards de francs) dans le produit national brut.

Notre agriculture joue donc un rôle éminent dans l'approvisionnement de notre pays en produits agricoles dont elle couvre les besoins dans les proportions suivantes :

céréales	59%
pommes de terre	106%
sucres	20%
légumes	43%
fruits	80%
viande bovine	71%
viande de veau	90%
viande de porc	97%
volaille	40%
œufs	55%
lait	98%
fromages	145%

**Production laitière : 35% du revenu agricole**

Les statistiques démontrent que notre agriculture axée principalement vers l'économie herbagère et la production du lait procure, en moyenne, le 35% du revenu agricole. Dans les régions de montagnes, elle atteint le 100% avec l'élevage et l'engraissement. Cette situation nous fait mieux comprendre l'importance capitale que revêt l'utilisation judicieuse et rationnelle de notre production laitière totale qui s'élève à environ 35 millions de quintaux dont 29,5 millions de quintaux sont mis sur le marché et doivent être commercialisés sous diverses formes.

**Production fromagère : 113 000 tonnes**

L'industrie fromagère absorbe 13,4 millions de quintaux de la production laitière ou le 57,4% du lait. C'est donc une position prépondérante qu'occupe notre industrie

fromagère. Elle revêt une position quasi-déterminante dans notre économie agricole et son écoulement est d'une importance capitale pour l'équilibre de l'industrie laitière.

En 1976-1977, sur les 113000 tonnes de fromages, le 74% ou 83395 tonnes étaient représentés par les fromages à pâtes dures (Emmental, Gruyère, Sprinz), alors que les Tilsit et Appenzeller fromaient le 12% avec 13606 tonnes et les fromages à pâtes molles et autres mi-dures (raclette) 16000 tonnes ou le 14%.

L'Union suisse du commerce de fromage à Berne, qui prend en charge la totalité de la production d'Emmental, de Gruyère et de Sbrinz, a donc dû commercialiser 80% de la totalité de la production qui représentait quelque 709 millions de francs.

S'il est réjouissant de constater le développement des fabrications de fromages à pâte mi-dure et à pâte molle, il est nécessaire d'accomplir de gros efforts afin d'augmenter et de diversifier encore ce secteur de production afin d'être toujours mieux à même de satisfaire, avec nos produits indigènes, les goûts raffinés de notre clientèle.

de, régression due certainement à un soutien actif du commerce de fromages pour la vente des produits indigènes.

Quant à l'exportation fromagère, elle représente 46882 tonnes ou 40% de la production nationale en 1977. Nos principaux clients sont les pays du Marché commun, mais, dans le climat économique actuellement perturbé, les conditions faites à nos exportations deviennent toujours plus difficiles. Aussi, il convient de tout mettre en œuvre pour mieux faire connaître nos fromages par une propagande judicieuse.

**Quinzaine des fromages suisses**

C'est donc une heureuse initiative que celle prise par le Centre commercial de Monthey en présentant, dans son hall, une fromagerie en activité à l'occasion d'une « quinzaine des fromages suisses », permettant ainsi à un large public de se familiariser avec le riche assortiment des fromages suisses, souvent encore trop peu connus, et d'en apprécier la qualité, rendant ainsi un éminent service à notre agriculture.

Outre cette présentation de fabrication du fromage, le visiteur du centre commercial a l'occasion de se documenter sur la façon de fabriquer lui-même un fromage. A cet effet, il peut participer à un concours fort intéressant, puisqu'il lui est remis toute une documentation avec croquis et notes explicatives sur les différentes phases à suivre pour la fabrication d'un fromage à partir de 5 litres de lait. Ce fromage fabriqué par lui-même, le visiteur peut le remettre à la fromagerie du centre commercial qui le conservera en condition voulue durant quatre semaines pour le remettre ensuite à un jury qui en appréciera la qualité suivant un certain nombre de critères. Chaque fabricant sera récompensé de son effort. Les résultats de ce concours seront publiés dans la seconde semaine de septembre.

C'est dire que durant une quinzaine de jours, l'attraction « numéro » du Chablais sera certainement la fromagerie du centre commercial, comme le prouve notre photo prise à l'ouverture de mardi matin.

**A Villars, les maîtres du papier découpé**



Une œuvre de Christian Schwitzegebel.

VILLARS. - Poursuivant sur leur lancée et forts de l'expérience acquise l'année dernière lors de l'organisation d'une exposition de peinture très réussie, l'Association des propriétaires de résidences secondaires de Villars et environs et l'Office du tourisme de Villars s'occupent activement de la préparation d'une nouvelle rencontre, consacrée cette fois-ci aux maîtres du papier découpé.

A l'inverse des peintres, mais à l'égal des sculpteurs, ces artistes du découpage travaillent par la négative : ils enlèvent la matière qui est de trop et ne laissent subsister qu'un tableau en silhouette. Le scalpel ou les mini-ciseaux, guidés par l'imagination des auteurs, taillent dans le papier noir, alors que certains cependant superposent des silhouettes de teintes dégradées pour réaliser de véritables tableaux de couleur. Tantôt la feuille de papier est pliée et les deux épaisseurs sont découpées à la fois, pour produire des images dont les deux moitiés sont symétriques. Plus récemment cependant, les créateurs ont laissé plus libre cours à leur imagination. Travaillant en épaisseur unique, ils réalisent des compositions entièrement dégagées de toute contrainte géométrique. Ces diverses formes d'expression, relevant cependant toutes d'une même technique, les visiteurs de l'exposition à Villars pourront les retrouver, signées soit de précurseurs tels que R. W. Hus (XVII<sup>e</sup> siècle), J. Huber (1721-1786),

J.-J. Hauswirth (1809-1871) et L. Saugy (1871-1953), soit de contemporains choisis parmi les plus représentatifs, comme Ch. Schwitzegebel, A. Rosat, D. Regez, H. Jungen, M. Kräenbühl, M. Echenard, H. Martin, A. Honegger et G. Bertholet.

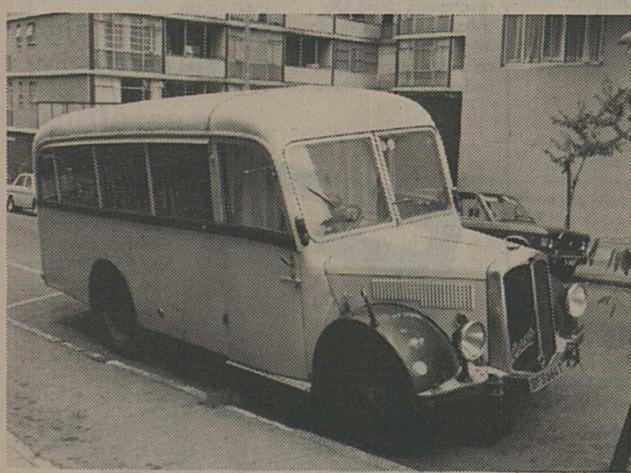
Plus de cent œuvres seront accrochées aux cimaises et figuront au catalogue-souvenir illustré. Son achat donnera d'ailleurs droit à la participation, le 12 août, au tirage au sort d'une œuvre Anne Rosat, d'une valeur de 800 francs.

Charles Apothéloz, dont le nom évoquera toujours les fastes de la Fête des Vignerons 1977 à Vevey, s'est passionné pour l'art du découpage et a rassemblé dans un livre remarquable, Deux imagiers du Pays d'Enhaut, le fruit de ses recherches sur J.-J. Hauswirth et L. Saugy.

Avec les autres artistes, il sera présent lors du vernissage, samedi à 18 heures, et parlera de son cheminement dans l'art populaire du Pays d'Enhaut. Il se fera un plaisir de dédicacer le livre abondamment illustré où il a consigné son expérience.

Des meubles anciens rustiques, présentés par Claude Allegri, antiquaire à Rougemont, et également passionné de découpages, compléteront harmonieusement cette exposition exceptionnelle. Elle sera ouverte tous les jours du 28 juillet au 12 août 1979, de 15 à 18 heures, dans la grande salle communale de Villars. Entrée libre.

**Les aventures d'un car postal DE TORGON À JOHANNESBURG**



TORGON. - Cet ancien car postal intrigue les passants qui le découvrent dans les rues de Johannesburg, en Afrique du Sud. Ce qu'ils ne savent pas, c'est que ce car avait assuré la liaison postale Vionnaz-Torgon il y a déjà pas mal d'années. Sorti des ateliers de l'usine suisse Bema en 1949, ce car compte actuellement 488000 km à son compteur. On ignore quel avait été son destin après sa retraite suisse.

Toujours est-il qu'il fut acheté en 1973 à Nairobi, par un Américain,

Tom Armor. Ce dernier le vendit ensuite à un Suisse établi à Johannesburg, Eckhardt Stricker, qui l'utilisa pour assurer les déplacements des équipages de la Swissair, lors de leur étape sud-africaine, notamment pour les conduire au « Swiss-Club ». M. Stricker le céda ensuite à un nommé Martin Eher, qui voulut l'importer au Kenya, sans succès. Et le car revint à Johannesburg, où il roule toujours, entre les mains de son propriétaire actuel, un étudiant en médecine à l'université de Swakopmund.

**Dix mille emplois**

L'importance de l'industrie fromagère est mise en exergue aussi parce qu'elle occupe sur le territoire national quelque 10000 personnes. Ce qu'il faut aussi savoir c'est que la formation professionnelle d'un maître-fromager suisse exige huit ans jusqu'à l'obtention de la maîtrise fédérale. C'est une profession aussi complexe qu'attachante. Afin que le marché dispose d'une matière première irréprochable, le fromager met tout en œuvre pour assurer la réussite de ses fabrications.

En 1977, le Suisse a consommé 12,3 kg de fromage, soit 9,26 kg de fromages indigènes ou 75,3% de la consommation totale, les fromages importés représentant donc 3,04 kg ou 24,7%.

L'importation a diminué de 1,5% en pâte molle et de 5,7% en pâte

**Journée Far-West à Torgon**

TORGON (cg). - Le cabaret « Chaud 7 » a obtenu un franc succès à la salle de la patinoire où il a comblé les auditeurs durant deux heures.

Aujourd'hui jeudi 26 juillet, Pro-Torgon organise une journée Far-West pour tous les enfants de la station : cinéma, poneys, concours, barbecues en forêt seront offerts aux participants dont le rendez-vous est fixé à 10 heures à la patinoire.

Vendredi 27 juillet, le guide René Mayor présentera plusieurs films sur l'alpinisme et les alpes.

**Nouvelle augmentation du coût de la santé**

**Aménagement d'infirmières dans les homes pour personnes âgées**

MONTHÉY (cg). - L'administration communale du chef-lieu, dans le résumé des décisions du conseil communal publié dans la presse locale et dans le NF du 13 juillet écoulé, sous le chapitre « Affaires sociales », relève qu'elle a pris connaissance du rapport de la commission administrative du home « Les Tilleuls » et précise :

« prend acte que l'Etat du Valais a reconnu l'infirmière du home « les Tilleuls » comme établissement sanitaire, ce qui doit permettre la prise en charge par les caisses-maladies de l'hospitalisation des pensionnaires dans l'infirmière de l'établissement.

Cette communication est d'importance et peut prêter à une confusion malheureuse chez ceux qui sont pensionnaires du home « les Tilleuls » et doivent être acceptés pour des soins spéciaux durant quelques jours à l'infirmière du home.

C'est pourquoi, il nous paraît très important de préciser ce qu'est l'état actuel de l'infirmière du home « les Tilleuls » aux yeux de la Fédération valaisanne des caisses-maladie dont le comité a traité de ce problème important dans sa dernière séance.

**RIOND-VERT, LES TILLEULS, CASTEL NOTRE-DAME**

En fait, il s'est constitué dans notre canton une association des homes pour personnes âgées dont le président est M. J.-L. Descartes, président de la commission administrative communale du home « les Tilleuls ».

Dès sa mise en service, le home « les Tilleuls » a pu disposer d'une infirmerie comprenant, sauf erreur, huit lits destinés spécialement à recevoir les pensionnaires momentanément malades, ceci pour éviter un surcroît de travail au personnel. Il s'agissait en fait d'une infirmerie pour un court passage, le pensionnaire-malade chronique ne devant pas y être admis contrairement à ce qui se passe aujourd'hui.

Le home « les Tilleuls » a demandé, il y a deux ans déjà, sauf

erreur, d'être mis au bénéfice des dispositions de la LAMA pour ses pensionnaires logeant à son infirmerie, c'est-à-dire de bénéficier d'une participation des caisses-maladie à la couverture de la taxe journalière, ce qui n'a pu être admis par le comité de la Fédération valaisanne des caisses-maladie, l'infirmière « les Tilleuls » ne répondant en aucune façon aux critères exigés en matière d'établissement sanitaire.

En date du 7 juin 1979, le Service de la santé du canton du Valais informait la communauté de travail des caisses-maladie du Valais qu'il y aurait lieu de reconnaître les infirmières des homes de « Riond-Vert » (Vouvry), « Les Tilleuls » (Monthey) et « Castel Notre-Dame » (Martigny) en tant qu'établissements sanitaires.

Le comité de la Fédération valaisanne des caisses-maladie s'est penché très sérieusement sur la prise de position du service de santé précisant que seule une convention signée avec l'un ou l'autre de ces homes, ou avec leur association, pourra permettre aux caisses-maladie d'accorder le forfait journalier maximum de 10 francs pour les cas de pensionnaires traités momentanément dans l'infirmière des homes.

D'autre part, ces infirmières devront répondre en tous points aux exigences de la LAMA et de la planification hospitalière pour que les pensionnaires des homes qui y seront traités bénéficient de la taxe journalière de 10 francs maximum.

Et ce qu'il faut encore préciser c'est que ces infirmières ne devront en aucun cas héberger des pensionnaires-malades chroniques. Mentionnons encore qu'en ce qui concerne le home « les Tilleuls », l'agrandissement de son infirmerie et son installation pour être reconnue comme établissement sanitaire n'a pas encore débuté. Il y a donc lieu d'attendre que tout soit en place avant d'annoncer que les caisses-maladie prendront en charge l'hospitalisation des pensionnaires dans l'infirmière de l'établissement. Une prise en charge qui ne pourrait d'ailleurs être que partielle.

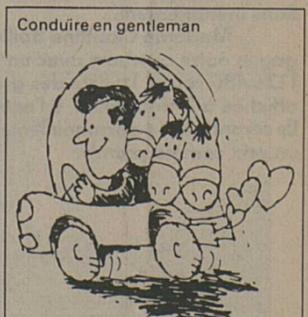
Le comité de la Fédération valaisanne des caisses-maladie doit absolument s'en tenir aux dispositions légales en la matière d'autant plus que l'augmentation du coût de la santé entraîne automatiquement des augmentations de cotisations. Les efforts doivent être supportés par l'ensemble de la communauté qui est toujours plus exigeante.

Le cas de ces infirmières de home n'est-il pas une preuve flagrante de cet état d'esprit qui estime que les caisses-maladie ou l'Etat n'ont qu'à payer.

Que ceux qui préconisent cela regardent un peu dans les pays qui nous entourent, notamment la France et l'Italie où la sécurité sociale est un véritable gouffre à milliards.

La France n'a-t-elle pas décidé, cette semaine d'augmenter les cotisations à la sécurité sociale avec effet immédiat pour combler plus de 100 milliards de déficit durant les six premiers mois de 1979.

Et chez nous, que va-t-il arriver et spécialement dans ce canton? Une question que peu d'entre nous se posent.



**Avoir des réserves**  
TCS) Ne roulez jamais à la limite des possibilités de votre véhicule. Votre voiture est un objet utilitaire et non un bolide; la route n'est pas un circuit de compétition. Gardez toujours une marge d'accélération - elle peut être salvatrice - maintenez-vous à un espace suffisant du véhicule qui vous précède - deux secondes au minimum.

**Tir du 1<sup>er</sup> Août à Saint-Maurice**

SAINT-MAURICE (cg). - Comme de coutume le stand de Vérollezz verra se dérouler le tir du 1<sup>er</sup> août mercredi de 13 h. 30 à 17 h. 30. Chaque tireur aura la possibilité d'obtenir une magnifique distinction frappée aux armoiries d'une commune du district. Parallèlement le challenge « 1<sup>er</sup> août » est mis en compétition et sera attribué au meilleur groupe. Il s'agit d'un concours de groupe spécial où cinq tireurs tirent en même temps sur un mannequin olympique à dix points. Gageons qu'il y aura une belle lutte, car plusieurs groupes peuvent prétendre l'emporter.

**Noyade dans une piscine**

BOUVERET (cg). - Nous apprenons que dans la nuit de lundi à mardi, M. Francis Bonjour, de Saint-Légier, mais momentanément domicilié dans une caravane au camping de Rive-Bleue, a perdu la vie après une baignade dans la piscine.

Pour marquer un anniversaire, M. Francis Bonjour et quelques amis avaient organisé une petite manifes-

tation d'amitié. A l'issue de celle-ci, on décida de prendre un bain dans la piscine. Malheureusement, M. Francis Bonjour coula, pris probablement de congestion. Immédiatement avisés, les sauveteurs pratiquèrent la respiration artificielle qui parut réussir durant quelques minutes. Le malheureux a finalement succombé par noyade. Il était né le 1<sup>er</sup> décembre 1930.

# Il n'a jamais été plus urgent de visiter IKEA.



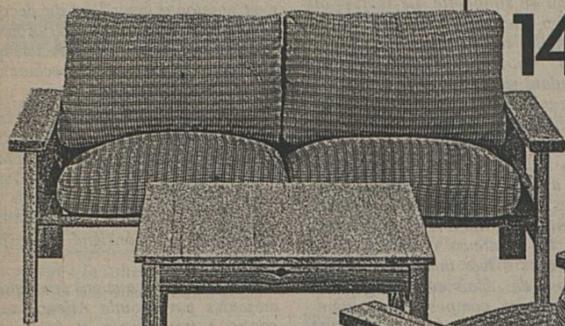
**GULLET.** Lit d'enfant. Châssis hêtre massif. Tête, pied de lit et fond en panneau dur. Laqué blanc ou jaune. Haut. 41/21 cm. Dim. du lit: 55 x 115 cm. Dim. ext.: 61 x 119 cm.

**69.-**



## Venez taquiner le coffre au trésor

Samedi 28, vous pourrez choisir une clé pour ouvrir notre coffre au trésor. Si c'est l'une des bonnes, le meuble qui s'y trouve est à vous. Tentez votre chance, c'est gratuit et il y a une masse de prix à gagner!



**146.-**

**TALLMO.** Fauteuil. Pin massif naturel, laqué. Rembourrage flocons de polyether. Revêtement Porla jaune/rouge, coton/viscose. Haut. 73 cm, larg. 79 cm, prof. 78 cm. **98.-**

**72.-**

**TALLMO.** Canapé 2 places. Long. 161 cm. **146.-**

**INGO.** Table basse. Pin massif naturel, laqué. Haut. 50 cm. 71 x 71 cm. **72.-**

**98.-**

Bien sûr, il fait chaud, bien sûr, on n'a pas toujours envie de se casser la tête à choisir des meubles même s'ils sont moins chers, à les chercher soi-même dans un entrepôt libre-service même si c'est facile, à les transporter même s'ils sont démontés dans un solide carton maniable, à les assembler à l'aide d'un tournevis, même si c'est à la portée de n'importe qui.

Pourtant, il y a des occasions qui ne se ratent pas. Et c'est justement quand personne n'a le courage de les saisir qu'on a le plus de chance! Surtout qu'on prépare le nouveau catalogue chez IKEA. Donc le nouvel assortiment. Il nous faut de la place. Profitez-en!

Venez le soir, entre cinq et sept, il fait moins chaud. Ou entre sept et huit, si vous voulez profiter de la plage toute proche avant de passer chez nous. Venez prendre le repas du soir dans notre restaurant, cela vous détendra et c'est excellent: jetez un oeil sur notre carte, en choisissant



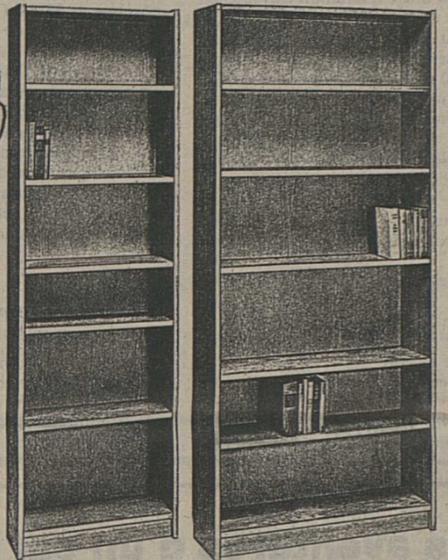
nos spécialités suédoises, vous aurez en plus un petit air de vacances à bon compte. Mais dépêchez-vous, la maison n'assure pas les réservations!



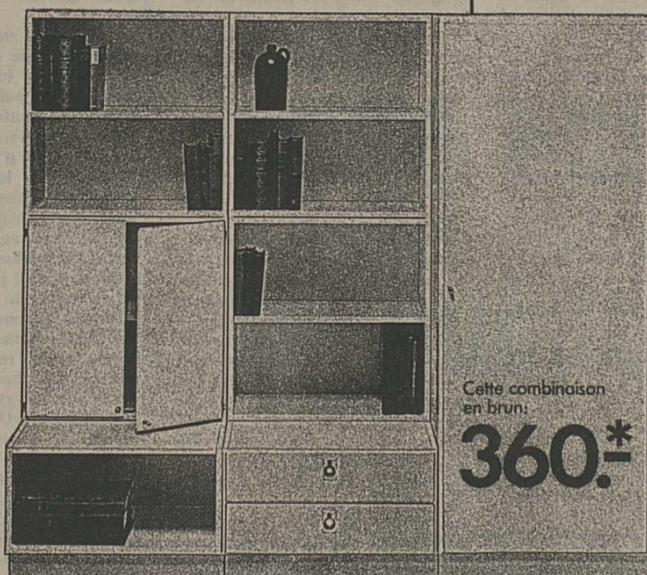
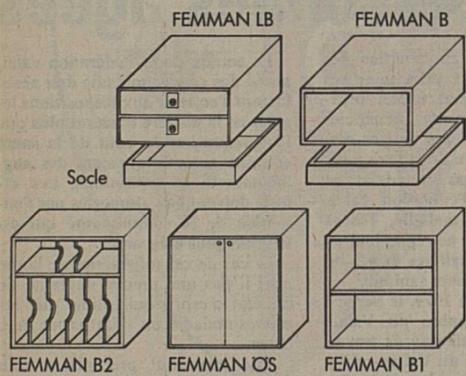
**10.-**

**KIM.** Miroir. Cadre polystyrol. Glace 2 mm. 40 x 35 cm. Blanc, jaune, brun, bleu vif, rouge foncé ou rouge signal. **10.-**

**108.- 124.-**



**BILLY.** Etagère. Plaquée pin naturel, vernis incolore, paroi de fond avec revêtement blanc. Ou chêne plaqué sur aggloméré, naturel ou laqué noir, vernis incolore, paroi de fond imitation chêne ou masonite laquée noir. 2 rayons fixes, 4 rayons mobiles. Haut. 202 cm, prof. 28 cm. **BILLY 60 cm.** Larg. 60 cm. **108.-** **BILLY 90 cm.** Larg. 90 cm. **124.-**



Cette combinaison en brun: **360.\***

**FEMMAN B.** Banquette. 1 paroi intermédiaire fixe, 1 rayon fixe. Partie arrière avec casier. Haut. 30 cm, larg. 60 cm, prof. 60 cm. Laqué brun **36.-**, blanc **72.-**

**FEMMAN LB.** Commode. 2 tiroirs. Partie arrière avec casier. Dim. comme banquette B. Laqué brun **51.-**, blanc **102.-**

**FEMMAN OS.** Armoire supérieure. 2 portes, 1 rayon fixe, 1 rayon mobile. Dim. comme B1. Laqué brun **48.-**, blanc **97.-**

**FEMMAN B2.** Casier à disques. 3 compartiments pour 45 tours. 6 compartiments pour LP, mobiles. 1 rayon fixe. Dim. comme B1. Laqué brun **46.-**, blanc **92.-**

**FEMMAN B1.** Bibliothèque. 1 rayon fixe, 1 rayon mobile. Haut. 60 cm, larg. 60 cm, prof. 30 cm. Laqué brun **31.-**, blanc **62.-**

**FEMMAN HS.** Armoire haute. Avec tringle de garde-robe. Haut. 150 cm, larg. 60 cm, prof. 60 cm. Sans socle. Laqué blanc. **218.-**

**FEMMAN HP.** Rayons. Variante à la tringle de garde-robe, 4 rayons. 57 x 57 cm. Laqué blanc. **47.-**

**FEMMAN 30.** Socle. Haut. 8 cm, larg. 60 cm, prof. 26 cm. Laqué brun **6.-**, blanc **13.-**

**FEMMAN 60.** Socle. Prof. 56 cm. Laqué brun **7.-**, blanc **15.-**

**FEMMAN.** Plateau de socle. Pour éléments B1 ou B2 posés sur socle. Panneau aggloméré non traité. **5.-**

**FEMMAN.** Combinaison. Laqué blanc. **720.-** Laqué brun. **360.-**

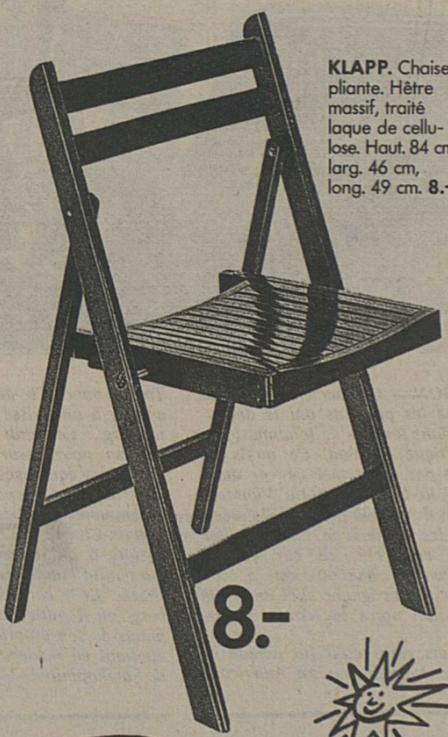
## Kikidikansacasse?

Vous vous souvenez du fauteuil placé le jour de l'ouverture d'IKEA Aubonne sur le banc d'essai de l'Institut suédois du meuble? Il a reçu 1176 554 coups avant de céder. Comme si un athlète s'y était assis trois fois par jour pendant mille septante-quatre ans! Sans ménagement.

Madame Claudine Boillat à Ecublens gagne notre concours avec un pronostic de 1176 486 coups. La liste des gagnants sera affichée à l'information, à l'entrée du magasin. Ils seront avisés personnellement et recevront un prix comme promis.

\*Puisque les éléments FEMMAN laqués brun vont être retirés de notre assortiment, nous vous les offrons à moitié prix.

Heures d'ouverture:  
Lundi - vendredi 10 h. à 20 h.  
Samedi 8 h. à 17 h.



**KLAPP.** Chaise pliante. Hêtre massif, traité laqué de cellulose. Haut. 84 cm, larg. 46 cm, long. 49 cm. **8.-**

Et puis ne manquez pas notre exposition de meubles de jardin: c'est le moment ou jamais, si vous tenez à profiter de l'été!

Juste à la sortie Aubonne - Allaman de l'autoroute Lausanne - Genève



L'impossible maison de meubles de Suède.

IKEA SA  
1170 Aubonne  
Téléphone: 021 / 76 38 11  
à une minute de la gare d'Allaman  
570 places de parc

Les grandes idées font les petits prix



Garderie d'enfants



Pour ceux qui aiment foiner



Restaurant

## LES FIDÈLES DU MANOIR DE MARTIGNY Plus de jeans que de robes longues

MARTIGNY. - Une quarantaine d'expositions en neuf ans, des visiteurs que l'on peut évaluer pour la période à 100 000 : le Manoir de Martigny demeure l'un des principaux vecteurs culturels du Valais. Si l'offre éclectique de Bernard Wyder a contribué à asseoir cette réputation, il ne faut pas oublier l'activité que manifesta durant les premières années le Cercle des Beaux-Arts. Ce double effort vaut aujourd'hui à Octodure de polariser un vaste mouvement de curiosité en faveur de l'art, mouvement renforcé, convient-il de le rappeler, par l'impact de la fondation Pierre-Gianadda. Mais, honneur aux anciens ! Limitons-nous au « portrait » du Manoir et, plus précisément, à ses fidèles. Un constat : au nombre des visiteurs, il y a plus de « jeans » que de robes longues !

Oui, la couleur des vernissages a aujourd'hui changé : moins de mondanité au profit d'une curiosité de bon aloi. On ne vient plus au Manoir pour se montrer mais pour s'enrichir l'esprit. C'est incontestablement à une démocratisation de l'approche de l'art que l'on doit ce résultat. Bernard Wyder s'en explique : « Nous avons fait une sorte de service à la clientèle sous des formes diverses. Il n'était tout d'abord pas évident d'accompagner chaque exposition d'un catalogue. Il n'était pas non plus indispensable d'organiser des visites commentées pour le « grand » public. Nous avons encore considéré comme prioritaire l'établissement d'un contact avec les écoles. L'expérience tentée a été positive. La curiosité manifestée par les enfants a jailli sur le cercle des parents et des amis. Enfin, au niveau de la conception des expositions, nous avons opté pour une politique à moyen terme. »

Bernard Wyder note encore l'importance que revêt pour l'audience du Manoir la publicité accordée par la presse : « S'il est indispensable de bénéficier de l'appui de la presse régionale, il ne faut pas craindre la presse nationale. Et le responsable de citer des articles parus dans la NZZ, le Bund ou encore la revue de prestige L'Œil. L'intérêt rencontré à



« Premier printemps », une toile peinte en 1908 par Edmond Bille dont les œuvres animent présentement le Manoir.

cet échelon traduit indiscutablement la crédibilité du Manoir.

### Le visiteur du Manoir : un « curieux »

Comme nous le disions, la mentalité du visiteur du Manoir a beaucoup changé. La fausse image de l'« amateur d'art » a fait place à un « curieux » épris de savoir. On vient principalement dans cette optique du Valais romand. Drôle : il y a autant de Sédunois que de Martignerains. Mieux : la clientèle qui se manifeste répond favorablement aux invitations lancées quel que soit le thème des expositions. Le mot est lâché : fidélité. Une fidélité qui vaut cette précision de Bernard Wyder : « On sent chez le public un profond besoin culturel. » Sans doute faut-il attribuer cette motivation à la vocation du Manoir qui est de favoriser une approche d'expressions inconnues en Valais, de donner aux personnes sensibilisées par l'art une alternative. Ainsi sollicité pour des choses nouvelles, le « curieux » revient...

Bernard Wyder met d'autre part en exergue les visites commentées réservées à de petits groupes et qui débouchent sur un dialogue concret : « Les gens éprouvent le besoin d'aller plus loin, c'est une image qui

s'apparente à celui qui veut passer de la randonnée à l'alpinisme : il lui faut un guide. »

### Des statistiques inattendues

En neuf ans, le Manoir a donc abrité plusieurs dizaines d'expositions allant de l'affiche en Valais à l'école de Savièse, du collage à l'ex voto, d'Edmond Bille (en ce moment) à Max Bill. Des chiffres ? Bernard Wyder en fournit qui ne manquent pas de surprendre. L'exposition la moins suivie fut curieusement celle montée en collaboration avec la Cinémathèque suisse : 23 entrées en moyenne par jour dont... 5 payantes (le reste étant composé de classes ou d'enfants). D'une durée identique (25 jours), l'exposition consacrée à Picasso, Braque, Matisse, etc., a par contre battu tous les records (105 entrées en moyenne dont 40 payantes avec une pointe de 162).

Une dernière question : la part prise par les touristes dans la fréquentation du Manoir. « Le Valais n'est pas une région où le touriste vient pour les musées relève Bernard Wyder mais bien pour le cadre naturel. Ce qui fait qu'un courant de curiosité se manifeste... lorsqu'il fait mauvais temps. »

Michel Pichon

## L'abricot, son train express et son cortège de réjouissances



Le temps d'été qui nous réjouit tous ces jours-ci est favorable à la maturité des abricots qui seront colorés à point pour la fête. La cueillette dans les endroits les plus favorisés a commencé doucement. La récolte est estimée à cinq millions de kilos.

La semaine de l'abricot et du verger valaisan qui, outre la vente sur la place publique d'abricots juteux, sera symbolisée par trois journées de réjouissances, va prendre son envol samedi prochain à Saxon.

Le comité d'organisation présidé par M. Armand Oreiller et composé de M<sup>mes</sup> Josiane Häfliger, Marie-Thérèse Délitroz et de MM. Jean-Charles Bruchez, Marcel Délitroz, Fernand Veuthey et Raoul Tornay déploie de louables efforts pour que cette fête continue, comme par le passé, à rassembler autour de l'abricot toutes les bonnes volontés. Sous le titre « Saxon... et sa fête », M. Oreiller écrit : « Au pied de la Pierre-Avoi, la cité de l'abricot fête à nouveau son prince. »

Il faut qu'on en reparle de cette fête de l'abricot dont les éclats ont noirci quelques pages et coloré quelques espoirs. Qu'il soit lumineux ou détrempé comme en 1977, le souvenir d'un bel effort ne déçoit point, pas plus que le mérite de tous ceux qui l'ont voulu.

Si les vœux qui étaient nôtres ont connu la détrempé, tant pis : ils ne se sont pas noyés dans l'indifférence.

Si Jupiter n'a pu pallier les défaillances atmosphériques, il autorise de belles revanches !

La fête de l'abricot et du verger

valaisan dans sa généralité se veut un moyen de communication, mais elle peut devenir l'« instrument » de communication entre les milieux de la production et de la consommation.

Cette propagande efficace en faveur de ce prince parmi les fruits de nos vergers valaisans permet une meilleure compréhension de tous ceux qui en vivent directement ou indirectement. »

Formulons le vœu que cette compréhension s'étende à l'ensemble de ce verger valaisan qui en a un tel besoin aujourd'hui pour résoudre les graves problèmes qu'il doit affronter au gré des caprices de la nature et des hommes.

L'attrait principal de cette fête se situera au cours de la journée de dimanche qui sera l'occasion exceptionnelle de ces communications que l'on recherche avec une telle avidité de nos jours et que seul ce genre de manifestation peut susciter. Il y aura en effet le train de l'abricot, cet ex-

press cher à l'OPAV qui nous viedra de Bienne et qui permettra à ses voyageurs de se réjouir des multiples attraits de Saxon et de sa fête. Le cortège officiel sera certes le clou de ces journées et donnera à l'œil et à l'oreille les impressions simultanées autant qu'attrayantes du folklore valaisan, des folklores tessinois et fribourgeois. Il appartiendra à M. Bernard Comby, conseiller d'Etat, qui fut l'inspirateur et la cheville ouvrière de cette fête de l'abricot reprise en 1975, d'apporter le message de l'autorité et ses encouragements.

Mercredi 1<sup>er</sup> août se poursuivront les réjouissances avec les traditionnelles productions qui lanceront samedi dès 19 heures, sous la tente de la place de la Pierre-Avoi la semaine de l'abricot 1979. Tout est prêt pour ce rendez-vous de saison et grâce aux faveurs du temps le principal intéressé, l'abricot, y tiendra la place d'honneur.

H. Be

**REDACTION AU PAYS DES DRANSES**

Bernard Giroud alias SET  
Tél. (026) 2 60 26  
Télex 38 580

### Monthey : voiture contre un pont

### Un blessé

MONTHEY. - Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 2 h. 20, M. Bernard Devanthey, né en 1945, domicilié à Monthey, circulait au volant d'une voiture à l'intérieur de la ville, de la rue du Stade en direction du centre ville. A un moment donné, pour une raison indéterminée, il alla heurter le parapet du pont sur la Vièze. Suite à ce choc, M. Devanthey, blessé, a été conduit à l'hôpital.

## Impressions de Lourdes

CHAMOSON. - Lorsqu'on part pour la première fois à Lourdes, on ne sait pas très bien pourquoi on y va.

Pour faire un beau voyage ? Pour échapper à la monotonie ou à l'isolement ?

Pour savoir ce qu'est Lourdes ? Pour oublier un moment nos soucis ?

Il y a certainement un peu de tout cela mais rien de bien précis. Une fois là-bas, il faut un jour pour s'habituer. J'avoue que j'étais même un peu déçu ! Mais après... quand on est vraiment dans cette ambiance, c'est autre chose. Décrire l'atmosphère qu'il y règne surtout entre jeunes ? C'est impossible. Il faut y aller, il faut le vivre une fois, tellement c'est merveilleux. Beaucoup sont un peu retenus lorsqu'ils pensent à Lourdes. Ce n'est pas uniquement la prière qui est au programme. Non. Vous n'y êtes pas du tout. Des carrefours entre jeunes sont organisés. On y retrouve d'autres pèlerins venus d'un peu partout.

On est mêlés à une foule de toutes les langues, de tous âges, de toutes situations sociales. Un climat d'échange, d'amitié s'établit sans peine. Le contact avec les malades est aussi très enrichissant. Ces malades qui sont si heureux de voir les jeunes s'occuper d'eux, s'intéresser, bavarder avec eux. Si nous les jeunes et même les adultes n'étions pas toujours enfermés dans notre coquille, à ruminer nos problèmes, nos soucis passagers, si nous nous approchions plus souvent des malades, ne ferions-nous pas mieux ?

Un grand merci à Mgr Schwery qui nous a parlé avec tant de simplicité. Ainsi qu'aux quatre prêtres qui nous ont accompagnés : le père Bernard Bitschnau, le père Bruno Moery, le père Edouard Clivaz, l'abbé Marcel Martenet. Avec eux, le dialogue était toujours ouvert.

Pour tous les jeunes je dirais simplement : « Allez à Lourdes, vous ne serez pas déçus, et vous aurez même envie d'y retourner ! »

Une participante

## Réflexions pour le 1<sup>er</sup> Août

Chaque jour de l'histoire de la Confédération a été une épreuve, et cela ne change pas aujourd'hui. Mais si grands qu'aient été les dangers, c'est toujours de l'intérieur que sont venues les plus graves menaces. La discorde, l'orgueil, l'amour de l'argent, l'égoïsme, restent les ennemis de notre démocratie, dans le présent comme dans le passé. Une vue modeste de nos limites et de nos possibilités nous préserve de l'orgueil, mais nous donne aussi la force de veiller sur la forme de vie que nous avons librement choisie. L'essence de notre régime s'exprime au mieux dans le pouvoir de renouveau : le « compromis bien helvétique », tour à tour vanté et dénoncé, qu'est-ce d'autre que la modération de nos prétentions au profit de l'intérêt général ? Certes, cela n'a rien de glorieux, et le « tout ou rien »

a plus de panache. Mais c'est au prix de cette sagesse que la Confédération suisse a pu affronter jusqu'aujourd'hui l'ennemi premier du tout ce qui existe : le temps.

Le 1<sup>er</sup> Août 1979 est une borne sur le chemin que nous suivrons aussi longtemps que nous saurons garder la juste mesure.

Don suisse de la Fête nationale

### Neuf médailles

BOURG-SAINT-PIERRE. - La société de tir Vélain de Bourg-Saint-Pierre a fait coïncider sa sortie annuelle avec le Tir fédéral qui s'est déroulé à Lucerne. Cette sortie s'est soldée par un bilan qu'il convient de relever : neuf médailles.

## Foin, chèvre et troupeau... images d'un temps retrouvé

SION (bl). - « Mœurs d'autrefois, vous ne renaîtrez pas ; et si vous renaissiez, retrouveriez-vous le charme dont les a parées votre poussière ? » écrivait le grand Chateaubriand dans des Mémoires d'outre-tombe dont on sait qu'aujourd'hui encore elles sont lues et relues par tous ceux qui ont reconnu en ce précurseur du romantisme un génie prophé-

tique... Une poussée effrénée du rythme de vie du XX<sup>e</sup> siècle aboutit souvent à de tristes constatations. Et si aujourd'hui nous n'avons « pas le temps », bientôt nous n'aurons tout simplement « plus le temps ». Plus le temps de voir, de toucher, de sentir. Plus le temps de savourer un instant de fraîcheur. Plus le temps

d'aimer... Nous et notre bon « Vieux-Pays n'échappons certes pas à la règle. Et pourtant ! Même si le paysan-ouvrier est devenu ouvrier-paysan, même si nos moyens d'antan sont parfois noyés dans des masses de béton armé, même si le cheptel bovin ou ovin ne représente de loin plus ce symbole de fortune si

cher à nos pères et même encore si la spéculation terrienne supplante la fénaison, nous avons sans doute su conserver d'un passé récent quelques gestes sans lesquels sensibilité, beauté et simplicité n'auraient de sens que dans le dictionnaire.

Conquise par la petite chèvre, la petite fille sait d'instinct

qu'elle se l'appropriera, oh ! pas pour longtemps, une poignée d'herbe à l'appui. Plus loin, à l'ombre de quelques mélèzes verdoyants et généreux, le troupeau « laineux » satisfait son appétit d'une verdure grasse et suffisante. Et sur la route, narguant tranquillement ces gros « blocs » qu'il ne veut pas voir, l'homme revient d'un pré « ou-

blié » par les promoteurs qui, du seul fait d'acheter pour bâtir, les refoulent toujours plus haut...

Sans pour autant renier le présent et ses réalités et sans condamner l'apport bénéfique du tourisme de montagne, notre nouvelle « vache-à-traire », saurons-nous retrouver en dehors des vacances le temps de vivre ?



GRAIN DE SEL

Du fendant, pas de l'eau...

— Après les longs travaux qu'ils ont effectués dans des périodes précises de l'année, les paysans ont droit, eux aussi, à des vacances...

— Oui, Ménandre, mais tous n'en prennent pas. « Nous avons toujours quelque chose à faire », disent ceux qui ne débrident jamais. Paul (un Arbazien) et Emile (un Saviésan), eux, avaient décidé de poser les outils. Une fois, dans leur vie, ils entendaient rompre le rythme du travail. « On va s'en aller loin d'ici, rien que les deux et faire une virée dans un autre pays », dit le Saviésan. — « Où penses-tu qu'on va aller » rétorqua l'Arbazien ? — « Je te propose d'aller à Andermatt. » — « C'est-y loin ? » — « Ouais, pas mal loin. » — « Dans quel pays ? » — « Ben, c'est dans le pays d'Uri, donc y a un bon bout de route pour y aller. Mais c'est égal, le fils il a une auto et il nous conduira. »



Les deux compères sont à Andermatt. Il fait chaud ; ils ont soif. « On va s'arrêter dans un bistrot et boire un verre. »

L'un d'eux passe la commande : « Apportez-nous un demi de blanc ! »

La serveuse revient avec un carafon d'eau et trois pailles qu'elle dépose devant le trio.

Ahuris, les « voyageurs » prennent le parti de rire devant la fille qui ne comprend pas.

« Ma chère demoiselle, on vient du Valais, nous. Eh bien quand on commande un demi de blanc chez nous, c'est du vin qu'on veut et pas de la flotte... et pas des pailles non plus. »

Nos hommes qui n'entendent rien à l'allemand parviennent cependant à se faire comprendre et reçoivent enfin leur demi de vin blanc. Et ils dégustent. Alors, l'un d'eux, désabusé, mais buvant quand même en raison de la soif qui le dévore, dit aux autres : « Cette toque, elle a rien compris... C'est du fendant qu'on voulait et pas de la piquette des Uranais. Bon, payons et foutons le camp ! »



Revenus en Valais, ils se sont longtemps attardés dans la cave du Saviésan, lequel a dit, en conclusion : « Si on repart un jour faire encore une puissante tournée, faudra pas oublier de prendre une demi-douzaine de bouteilles de fendant avec nous... » Isandre

La fête du 1<sup>er</sup> Août à Sion

La manifestation patriotique aura lieu à partir de 20 h. 30 sur la place de la Planta.

L'orateur sera M. Georges Roten, président du Grand Conseil.

Les hôtes et la population sont cordialement invités à prendre part à la fête.

Les enfants porteurs de lampions sont priés de se joindre au cortège et de se trouver devant l'hôtel de ville dès 20 heures.

En raison des grands dangers d'incendie et d'accidents, il est strictement interdit de faire usage de feux d'artifice sous n'importe quelle forme.

Après la manifestation, une fête populaire sera organisée sur la place.

Les établissements publics ont l'autorisation de rester ouverts jusqu'à 1 heure du matin.

L'administration communale

N.B. — Les sociétés de chant participant à la manifestation sont convoquées pour une répétition le lundi 30 juillet à 20 heures au café Industriel.

ACADÉMIE DE MUSIQUE DE SION  
Récital Clifton Matthews, piano

Sollicité par l'académie séduoise de renouveler sa performance de l'an dernier : préparer, au pied levé, un programme complet de récital de piano, Clifton Matthews nous gratifiait mardi soir, en la chapelle du conservatoire, d'un programme intelligemment conçu allant de Haydn à Debussy par l'heureuse transition des « moments musicaux » de Schubert suivis des 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Barcarolles de Fauré.

Clifton Matthews nous impressionne par la solidité de son jeu pianistique dont la qualité première nous paraît être un sens aigu de la construction grâce à un phrasé clair et précis qui témoigne d'une rigoureuse analyse des formes. Jeu musical, aussi, servi par des tempi adéquats ainsi que par un très bon emploi de la pédale.

Cet excellent pianiste nous per-

mettra quelques réserves quant au toucher qui nous est apparu par trop uniforme, dans l'ensemble... et cela malgré la très belle impression laissée par l'adagio de Haydn. Dans Schubert, par exemple, on aurait souhaité plus de poésie, un toucher plus varié, moins sec, notamment dans le début de l'andantino... Par contre, la deuxième phrase de ce même mouvement accusait de jolies

intentions poétiques, de même que l'allegro vivace, excellemment rendu.

Fauré nous fut restitué dans un bon style en dépit d'une certaine fatigue — oh ! combien compréhensible en l'occurrence — qui allait rejaillir sur la maîtrise technique et ternir encore quelque peu l'impression laissée par les ravissantes pièces de Children's Corner de Debussy ; articulation pas toujours égale, tempi parfois un peu bousculés (respectivement dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> pièces). C'est sans doute dans La neige danse que Clifton Matthews restitue le mieux l'esprit de ces tableautins alors que la dernière pièce aurait gagné en étant plus imaginative... Réserves qui n'enlèvent rien à la qualité d'un jeu, ici comme ailleurs, toujours clair et bien construit.

Merci à Clifton Matthews pour sa modestie qui n'égale que sa générosité : consentir à jouer en soliste un tel programme, entièrement de mémoire, en pleine période d'un enseignement intensif à l'académie séduoise, représente une gageure que bien peu de pianistes de cette classe consentiraient à tenir... Il fallait le faire...

J.B.

N.B. — Rappelons ce soir, chapelle du conservatoire à 18 h. 30, le cours public d'interprétation d'Igor Frolow consacré à l'étude de la Sonate pour violon et piano K 454 de Mozart (Madeleine Carruzzo). Igor Frolow jouera lui-même intégralement la Sonate op 30 (do m) de Beethoven. Au piano : Aline Baruchet-De-miere.

CHÔMAGE EN VALAIS  
Situation stable

Le dernier bulletin d'informations statistiques du canton du Valais nous donne de précieux renseignements pour ce qui concerne la main-d'œuvre et le chômage.

Le relevé du nombre de travailleurs étrangers de mai 1979, basé sur le registre central des étrangers et sur les résultats du recensement des frontaliers, a permis de dénombrer 15 110 travailleurs étrangers contre 14 875 une année auparavant. Par catégorie de travailleurs, les variations sont les suivantes :

Etablis	+ 6,5 %
Annuels	- 10,5 %
Saisonniers	+ 1,5 %
Frontaliers	+ 17,8 %

Total + 1,5 %

Par rapport au résultat de 1975, la main-d'œuvre étrangère a diminué de 3748, soit 20 % environ. Cette réduction touche toutes les catégories de travailleurs à l'exception des établis dont le nombre qui varie entre 5700 et 6400, est resté assez stable au cours des cinq dernières années. Quant aux annuels, ils ont régressé de 2225 unités, les saisonniers de 1166 et les frontaliers de 401.

Chômage complet

140 chômeurs ont été recensés à fin juin, soit 388 de moins qu'à la fin du trimestre précédent, mais 25 de plus qu'une année auparavant. On constate que le nombre de femmes (80) dépasse celui des hommes (60) ; ceci est dû aux licenciements intervenus dans certaines fabriques d'horlogerie, à la fermeture temporaire d'hôtels saisonniers ainsi qu'aux difficultés de placement du personnel dans le bureau et le commerce.

D'une manière générale, les perspectives d'emploi pour l'été 79 devraient demeurer favorables.

Chômage partiel

Si le chômage partiel, touchant lui également le personnel féminin, a nettement diminué au cours des mois d'avril et mai dans l'industrie horlogère, il demeure cependant stable dans l'industrie des métaux et machines. A fin mai, on a dénombré dans cette branche 200 chômeurs représentant 6285 heures chômées sur un total de 7598 heures.

Bessie Griffin, la reine du Negro Spiritual, à Anzère



Bessie Griffin.

ANZÈRE (gé). — Bessie Griffin, la reine du Negro spiritual, passe actuellement quelques jours de vacances, de repos et de détente à Anzère. Elle a accepté, tout à fait exceptionnellement de se produire le 31 juillet prochain.

C'est un événement pour la station et pour ses hôtes.

Bessie Griffin, qui personnifie à la fois la douceur et la violence, alterne la présentation du blues vocal avec la ballade vive, déliée. Sa voix puissante, bien posée, s'étage du registre bien carré du contralto avec celui plus moelleux du mezzo, le tout exalté par un swing étourdissant.

Ce concert se donnera à la salle polyvalente de l'hôtel Zodiaque. Ne manquez pas de venir écouter Bessie Griffin et de vous laisser emporter par son grand talent.

Malgré bien des espoirs...

SION (gé). — Mardi après-midi, Christophe Bonvin, âgé de 12 ans, fils de M. et Mme Christian Bonvin-Gschwend, est mort à l'hôpital cantonal de Genève des suites d'une grave opération cardiaque. Dès sa naissance, il connut des problèmes de santé particuliers. Ses parents et,

tout l'entourage familial, lui ont témoigné une sollicitude et un amour sans borne.

A l'école, il suivait la 5<sup>e</sup> primaire, son maître et ses camarades l'aimaient et l'appréciaient beaucoup. Il faut relever que le handicap congénital de Christophe était compensé par un esprit éveillé, ouvert et très affectueux.

Ce lundi, accompagné de son papa et de sa maman, Christophe quittait Sion pour Genève. Il appréhendait cette opération et se réjouissait à la fois, car il espérait pouvoir devenir comme ses camarades, pouvoir courir et s'ébattre à sa guise. Aujourd'hui, bouleversés par la douleur, ses parents, sa sœur Nathalie et toute sa parenté peuvent être certains que le ciel vient d'accueillir un ange de plus.

Nous présentons à ces derniers nos condoléances les plus sincères.



Christophe Bonvin.

Irrigation de Champsec

Nous informons les intéressés que la prochaine distribution des bulletins d'eau pour l'irrigation des prés de Champsec aura lieu vendredi 27 juillet 1979 à 19 h. 30, à la salle du café Industriel à Sion.

L'Administration

★ REDACTION DE SION  
Gérard Mabillard  
Tél. : (027) 23 30 51 (int. 25)  
Avenue de la Gare, 1950 Sion  
App. tél. : 38 23 47.  
1961 Champlan

DU 20 AU 24 AOÛT PROCHAIN  
XXXVI<sup>e</sup> session pédagogique d'été pour le personnel enseignant

SION (gé). — Du 20 au 24 août prochain, se tiendront à Sion le cours de perfectionnement et la XXXVI<sup>e</sup> session pédagogique d'été du personnel enseignant organisés par le Département de l'instruction publique.

La session pédagogique d'été, ainsi que les autres cours de formation de base et de formation complémentaire figurant au programme, sont organisés à l'attention :

- des maîtresses et des maîtres du cycle d'orientation en fonction ;
- des maîtres de l'enseignement professionnel ;
- des maîtres et des maîtresses de l'enseignement primaire ;
- des autres enseignants qui s'y intéressent.

109 cours prévus au programme de la session pédagogique

Hormis certains cours obligatoires pour des maîtresses et maîtres de certains degrés, le personnel peut opter pour l'un des 109 cours. Ces cours sont donnés dans des locaux des écoles normales des garçons et des filles, des centres scolaires de

Sion, de Bramois, du centre professionnel de Sion, et à l'office de documentation et d'information scolaire à Sion.

Le cours sur l'environnement

Il est rappelé aux enseignants titulaires de classes de 3<sup>e</sup> primaire qu'ils ont l'obligation de suivre en juin ou en août un cours de recyclage en environnement d'une semaine. Sont dispensées de ce cours ceux qui y ont déjà pris part en 1978.

Stages en pays germanophone

Le Département de l'instruction publique accorde une indemnité de 200 francs par semaine aux maîtres ou maîtresses des classes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires qui participent, durant trois semaines, à un stage en pays germanophone. Ces stages sont vivement conseillés. Toutefois la participation aux stages est subordonnée à un préavis favorable des animateurs de langue 2 ainsi qu'à une approbation écrite du Département de l'instruction publique.

Rappelons enfin qu'outre les cours de perfectionnement et la session pédagogique d'été, le personnel enseignant doit encore se recycler durant la saison scolaire pour diverses branches.

Avis aux producteurs d'abricots

- En 1979, la Confédération favorise à nouveau l'écoulement des abricots du Valais, par des mesures spéciales de mise en valeur.
- Les conditions financières et administratives de 1978 sont reconduites.
- L'action fédérale débute à la fin juillet.

Maturité

- Il est essentiel d'assurer la livraison d'un fruit mûr.

Office central  
Station de contrôle  
du Valais

Bien connaître les Alpes

MAYENS-DE-COPPEX. — Le samedi 28 juillet prochain, à 19 h. 30 à l'hôtel Beau-Site, la Société de développement de Conthey-Vétroz, propose à tous les estivants de la région une soirée projections commentées, suivie d'un débat sur le thème « Nos

belles alpes du Valais et du val d'Aoste ».

M. Wilfried Fournier, grand amoureux des montagnes, fera découvrir de véritables merveilles.

Chacun est cordialement invité à participer à cette soirée.

Sierre, Noble Contrée

Chandolin: exposition Pierre Aymar



Christian Pozzi, directeur de l'OT, M<sup>me</sup> et M. Pierre Aymar et leur fille Jacqueline

CHANDOLIN (A). — Récemment la commune et la bourgeoisie de Chandolin conviaient le public au vernissage de l'exposition Pierre Aymar qui se tient à la salle bourgeoise jusqu'au 12 août. Parler de la peinture de Pierre Aymar n'est guère facile. Cet artiste de Cartigny (Genève) a plus de vingt-cinq ans de métier derrière lui.

De plus, dans sa peinture il sait tirer l'essentiel d'un paysage, sans lourdeur et avec une technique surprenante. Non satisfait des résultats des lithographies exécutées par d'autres, il a installé ses propres presses chez lui où il travaille sans relâche jusqu'à ce qu'il obtienne le résultat qu'il désire.

Pierre Aymar est un homme de nature. Ce qu'il présente à Chandolin respire la poésie, la douceur et la tendresse. Ses peintures, dessins, gouaches et gravures sont d'une exquise fraîcheur d'où s'exhale une bouffée d'oxygène.

Son mode d'expression correspond à sa sensibilité. Pierre Aymar aime le Valais. Il le convie à chaque toile et traduit avec magnificence cette lumière presque méridionale qui inonde nos contrées. Qu'il soit de Trétiou ou de Saillon, de Villa ou de Saint-Luc, le ciel illumine sa peinture impressionniste avec une abondance qui ne nuit jamais à la qualité. Aymar maîtrise son œil avec une force de graduation qui autorise toute interprétation subjective.

Il faut voir à tout prix cette exposition qui traduit une maturité certaine de l'amour et du cœur de l'artiste pour notre canton.

GASTRONOMIE

Café-restaurant  
Camping  
LE ROBINSON  
Granges  
A. Rouvinez  
jeudi 26  
dès 20 h.  
Musique  
Ambiance  
avec  
l'orchestre Les Sugus  
Samedi dès 21 h.  
LA COCCINELLE de Miège  
Tous les soirs, musique  
1<sup>er</sup> août: grande fête - folklore  
36-1366

GREY-POUPON  
GP  
DUON 1977  
Haute qualité - Bas prix.  
Moutarde - conserves  
au vinaigre - olives - vinaigres  
et sauces à salade.  
AIGLE (VD) 025/2657 11

Hôtel-restaurant de la Poste  
La Tzoumaz-Les Mayens-de-Riddes  
INVITATION CORDIALE  
Pour l'inauguration de la rôtisserie du restaurant de l'Hôtel-de-la-Poste M<sup>me</sup> et M. G. Papilloud-Voide auront le plaisir de vous offrir l'apéritif d'ouverture le vendredi 27 juillet de 17 à 19 heures

## Grand concours de pêche à Täsch

Le dimanche 29 juillet dès 8 heures à Schalli.

Il sera mis à l'eau 1,5 kg de poissons par participant. Fr. 30.-.  
Nombre limité à 100 participants.  
Inscriptions jusqu'au vendredi 27 juillet ou tél. au 028/67 36 31 ou 67 35 35.

Invitation cordiale  
Communauté des pêcheurs Schalli  
36-28178

## Le temps à raclette

Faites un essai avec le «BAGNES 22»

**Esseiva**  
Fromagerie de la Grenette  
Grand-Pont - Sion 36-2220

A vendre

### un souffleur-engrangeur

en bon état,  
tuyaux Ø 0 m 58

Tél. 026/8 83 48  
36-28173

A vendre

### 20 pièces de fromage

pays et étranger.

Prix avantageux

Tél. 026/2 69 18  
\*36-400786

### Ford Taunus 1600 L

station-wagon combi,  
1976, 48 000 km,  
expertisée 5.79  
Fr. 9300.-  
Tél. 028/23 36 86  
privé 36-12391

## MACHINES A LAVER LINGE ET VAISSELLE

marques suisses,  
d'exposition, neuves  
avec garanties

### Gros rabais

Facilités de paiement

Fr. 30.-

par mois  
12 mois minimum  
Nos occasions  
dès Fr. 390.-  
Réparations  
toutes marques  
sans frais  
de déplacement

### SAM

appareils ménagers  
SION  
027/23 34 13

A vendre

### 1 équipement d'équitation

(selle combinée  
compl. avec acces-  
soires)

Tél. 057/5 44 82  
dès 19 h. ou 12 h. 15  
- 13 h. 92-207

### Machine à écrire

neuve, entièrement  
électrique, garantie:  
1 année.  
Fr. 340.-

Tél. 064/51 87 51  
107.358.425

14 000 francs = 17 voitures

## Lot revendeur

Ford Taunus 1300, 4 p.	1971
Opel Rekord 1900, 4 p.	1971
Renault 16 TS	1974
Simca 1100 LS, 5 p.	1974
Skoda 110 L, 4 p.	1971
Toyota Carina 1600, 4 p.	1972
Toyota Corona 2300, 4 p.	1973
Volvo 142 S, 2 p.	1970
Mini-station-wagon	1968
Fiat 128 A, 4 p.	1971
Toyota Corolla 1200, 2 p.	1972
Toyota Corolla 1200, 2 p.	1973
Alfa Romeo 1600, 4 p.	1973
Peugeot 504 J	1971
Toyota Corolla 1200, 4 p.	1972
Opel Kadett C, 2 p.	1974
Skoda 100, 4 p.	exp. 1975

### Romauto Romanel-sur-Lausanne

Tél. 021/35 04 24 22-1914

### Mercedes 280 SEL

3,5 litres, 1972,  
options.  
Expertisée et garan-  
tie une année.

Fr. 11 500.-

Tél. 022/71 18 88  
022/44 12 87  
18-1659

A vendre

### Alfasud L

année 76, 33 000 km.

Tél. 027/86 15 87 36-28118

A vendre

### VW Passat Variant

(Karavan)  
expertisée.

Fr. 4300.-

Tél. 027/22 56 21  
\*36-301911

# Usego ACTION

service frais

les 27 et 28 juillet

## Viande séchée

du Valais «Cher-Mignon...»  
1<sup>re</sup> qualité par pièce,  
débitée, les 100 g Fr. 3.60. kg

34.-

## Fromage du Valais

Conches 1<sup>er</sup> kg

11.90

## Choux-fleurs

du Valais kg

1.90

tout près de chez vous

dans tous les magasins Usego et la Source du Valais

A vendre

### Opel Kadett 1200

année 1979, 2000 km.  
Gros rabais.

Tél. 027/86 15 87 36-28118

A vendre

### Chevrolet Monza

coupé 2 + 2, mod. 76, 45 000 km  
Etat de neuf, reprise, facilités de  
paiement.  
Garage de l'Ouest  
Tél. 027/22 14 93

36-2833

## A vendre

Peugeot 304,  
expertisée, blanche Fr. 2400.-

Peugeot 204, 62 000 km,  
expertisée Fr. 2500.-

Vauxhall 1800, expertisée,  
modèle 1975 Fr. 1900.-

NSU TT 1200  
pour bricoleur Fr. 1000.-

Tél. 026/2 52 67 (le soir)  
\*36-400788

Un grand nombre de manteaux et de jaquettes de luxe, coupés à la dernière mode. Une confection irréprochable et, grâce à une calculatrice au plus juste, des prix extrêmement avantageux. Il suffit d'un petit acompte pour que nous vous réservions le modèle de vos rêves jusqu'à l'automne où jusqu'au jour où vous serez impatiente de l'inaugurer.



**Fourrure-Première chez C&A!**

A gauche: Jaquette de renard bleu de Scandinavie, façon nouvelle très flatteuse, col droit avec petites pattes rétro. Une fourrure de luxe, couleur naturelle, travaillée avec galons, un modèle exceptionnel. Tailles 36 - 42. Une exclusivité C & A à **1690.-**

A droite: Jaquette de renard roux d'Australie, coloris naturel. Coupe ample droite. Col droit à la mode garni de douillettes petites queues. Tailles 36 - 42. Une exclusivité C & A à **1990.-**

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33

Particulier achète:

## bibliothèques entières

livres anciens, livres rares, gravures,  
argenterie, bijoux anciens, etc.

Professionnels s'abstenir.

Ecrire sous chiffre EV 6-16, Journal  
Est Vaudois, 1820 Montreux

## PIONEER



4,5 kg, 5 ch Fr. 490.-  
10 modèles de 5 à 8 CV

Fleisch SA, Saxon  
Machines agricoles - 026/6 24 70  
J. Niklaus-Stalder  
Sion  
Quincaillerie, Grand-Pont  
Tél. 027/22 17 69

Pierre Antille, Sierre  
Apiculture moderne  
Tél. 027/55 39 82 36-2416

## AUTO STEREO

**PIONEER**  
HI-FI STEREO

Le plus grand choix  
en Valais  
à PRIX DISCOUNT

Centre commercial  
MAGRO



Tél. 027/31 27 36

**Collonges**

**Jeudi 26 juillet**

en plein air  
et en salle



Dès 16 heures avec l'orchestre

**«Guy Gérard»**

**Bals de la  
Sainte-Anne**

**Samedi 28 juillet**

Dès 21 heures avec l'orchestre

**«Les Rocades»**

36-6206

**OFFRES ET  
DEMANDES D'EMPLOIS**

**Carrosserie de Sion, engage**

**peintre en carrosserie**

ayant l'expérience nécessaire pour fonctionner comme chef d'équipe.

Ecrire sous chiffre P 36-900323 à Publicitas, 1951 Sion

Région de Martigny, café-restaurant cherche

**un bon sommelier** pour le service de la salle, ainsi qu'une

**apprentie fille de salle**

Entrée 1<sup>er</sup> septembre. Place à l'année. Ecrire sous chiffre P 36-900324 à Publicitas, 1951 Sion

Nous cherchons

**un chauffeur permis poids lourds**

Entrée début août.

S'adresser: **Haefliger Fruits Saxon**. Tél. 026/6 23 65 36-27987

Patinoire couverte et halle polyvalente de Monthey

Pour exploitation permanente durant la période de glace, du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars, engagerait

**collaborateur professionnel** mécanicien ou mécanicien électricien ou installateur sanitaire, pour entretien de la glace, nettoyage des locaux et surveillance.

Seules les offres écrites seront prises en considération.

S'adresser à l'Association de la patinoire couverte et halle polyvalente, case postale 1192, 1870 Monthey 2. 36-4818

Für unsere langjährige Kundschaft suchen wir noch einige versierte

**Vertreter und Berater**

Als aufstrebende Handelsfirma vertreten wir für die ganze Schweiz über 200 Verbrauchsartikel für die Landwirtschaft und das Gewerbe.

**Wir bieten:**

- vertraglich geregelter Grundlohn, hohe Provision und Spesenvergütung,
- als solider Mitarbeiter besteht die Aufstiegsmöglichkeit zum Gruppenleiter,
- eine solide, einwandfreie Einführung,
- das Reisegebiet wird dem Wohnort des Vertreters angepasst.

**Deutsche Sprachkenntnisse erwünscht**

Bewerbungen sind mit den üblichen Unterlagen und Foto zu richten unter Chiffre 37-R 23116 an die Publicitas, Postfach, 4502 Solothurn.

Nous cherchons

**serveuse** saison ou à l'année, ainsi qu'une

**cuisinière** ou dame sachant cuisiner

**Restaurant du Cheval-Blanc**  
1838 Rougemont  
Tél. 029/4 81 09 22-47631

Patinoire couverte et halle polyvalente de Monthey engagerait, dès le 1<sup>er</sup> octobre 1979

**un(e) secrétaire-comptable expérimenté(e)**

pour réception, tous travaux de bureau, secrétariat et comptabilité (éventuellement travail à mi-temps).

Adresser offres à l'Association de la patinoire couverte et halle polyvalente case postale 1192, 1870 Monthey 2 36-4818

**Café du Simplon, Saint-Maurice** cherche

**sommelière**

Nourrie, logée. Congé deux jours par semaine. Entrée 1<sup>er</sup> septembre

Se présenter ou tél. 025/65 14 74 36-28130

**Le marché PAM Sion et le Freschcount Mini-Pam Martigny, engage**

**vendeuses-caissières**

Entrée tout de suite ou pour date à convenir.

Faire offre à la centrale Pam à Sion  
Tél. 027/22 91 33 36-7407

**Entreprise du bâtiment à Sion** cherche

**secrétaire qualifiée à mi-temps.**

Entrée tout de suite.

Faire offre écrite avec préention de salaire sous ch. P 36-28157 à Publicitas, 1951 Sion

On cherche

**un plâtrier ou plâtrier-peintre qualifié**

S'adresser à: **René Epiney**  
Gypserie-peinture, Noës-Sierre  
Tél. 027/55 65 13 ou 55 78 44 36-28116

**coop** Valais Centre Martigny engage

**1 gérante responsable** pour son magasin de Charrat.

**Date d'entrée:** 1<sup>er</sup> septembre ou date à convenir.

**Faire offre à: COOP VALAIS CENTRE**  
Case postale 55  
1920 MARTIGNY  
Tél. 026/2 64 12 36-1065

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

**VERBIER**  
A louer

**chalet confortable**  
7 lits.

Libre à partir du 11.8  
Fr. 800.- 3 semaines  
Tél. 026/2 24 29 \*36-400787

**Famille avec 4 enfants, cherche**

**chalet de vacances**

Loyer modéré.  
Du 6 au 19 août.  
Tél. 029/2 35 13 17-461194



**Fête d'été**

Vendredi 27 et samedi 28 juillet

**une raclette et un verre de vin vous sont offerts**

**Fromage à raclette** 11.50  
Marendaz le kg

**Bière valaisanne** 10.80  
les 24 bout.

**Pommes de terre nouvelles** 13.50  
le sac 30 kg

**Grand choix d'articles de 1<sup>er</sup> août**

36-2021

**SION-UVRIER**

Des fourrures envoûtantes et des lignes subjugantes définissent la nouvelle collection

**BENJAMIN FOURRURES**

des griffes prestigieuses:

**CHRISTIAN DIOR** boutique fourrure 1979-1980 et arrivée de Rome la collection  
**FENDI** alta moda pronta 1979-1980 la complètent

**benjamin fourrures Lausanne**

13, rue Haldimand  
17, rue de Bourg  
Galeries du Lido

# L'aboutissement d'un dévouement général

LOC-CORIN (A). - Il est bien rare qu'un terrain de football contribue à resserrer les liens amicaux et sportifs de deux communes. C'est ce qui vient de se passer avec deux localités, soit Corin (commune de Montana) et Loc, (commune de Randogne). Dans cette réalisation remarquable, l'exemple vient du bas. En effet, les villages des deux communes précitées sont au fond du territoire, à fleur de vignoble et ne connaissent pas l'opulence de la station. C'est une des raisons qui a décidé une équipe de sportifs à construire, dans une solidarité exemplaire, un magnifique terrain de sport à 770 m d'altitude, entre une forêt de pins et vignes de malvoisie. Ce lieu, à cheval sur les deux communes, s'intitule « Tovachit ». Plus qu'un programme.

## Une pelouse de l'amitié

Dimanche avait lieu l'inauguration de cette pelouse que beaucoup qualifieront de pelouse de l'amitié. Le président de Montana, M. Fran-

çois Bonvin, rappela la signification de cette réalisation qui permet à la jeunesse de deux hameaux de s'épanouir dans des rencontres sportives et de s'apprécier. Puis M. Marcel Mathier félicita les initiateurs et plus particulièrement le FC Loc-Corin qui est le maître de l'œuvre à cent pour cent, ce qui constitue un cas rare que l'on n'a plus rencontré depuis dix ans tant il est vrai que de nombreux clubs jouent sur des terrains communaux... Il appartient au président de la commune de Randogne, M. Jean-Pierre Clivaz, de complimenter les artisans et entreprises qui ont collaboré à cette belle réalisation.

## Rires et fous rires

Les organisateurs, placés sous la houlette de M. Michel Berclaz, s'employèrent à faire du week-end trois jours de fête. Ce fut l'occasion de mettre sur pied une soirée folklorique avec la participation du groupe Les Mayentsons de la Noblya Contra, suivi par le trio Damien.

La journée de samedi fut consacrée en partie au sport avec une rencontre entre les FC Noble-Contrée et le FC Miège, puis celui de Crans-Montana et Cronay. Une

soirée-spectacle faite d'humour et de fous rires combla tous les participants. Dans un programme à couper le souffle, le cabaret Chaud 7, avec Jannis Kyriakidis, Michel Sapin et Albert Vincent a su provoquer l'hilarité de toute la salle. Le lendemain, tout le monde se retrouvait à Tovachit où la messe était célébrée. L'office divin fut chanté par les chœurs Saint-Michel de Corin et celui de Notre-Dame de Loc.

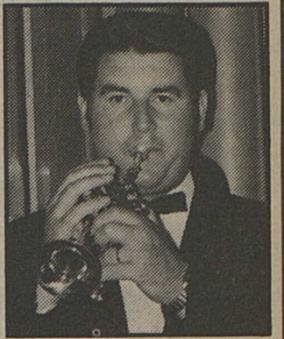
Après la partie officielle, la bourgeoisie de Randogne offrit la traditionnelle verrée, alors que dans l'après-midi les équipes de Saint-Maurice I et Conthey I accédaient à la finale du tournoi.

Une bonne fête qui fut couronnée de succès.



La cérémonie d'inauguration. Au centre, le président de la commune de Montana, M. François Bonvin, à sa droite, M. Jean-Pierre Clivaz, président de la commune de Randogne et, à sa gauche, M. Michel Berclaz, président du comité d'organisation. (Photo Jean-Michel Bonvin)

## Orgue et trompette sur le Haut-Plateau



Paul Falentin, un trompettiste de grand talent, samedi en concert à Montana-Crans.

MONTANA-CRANS (ag). - Samedi soir, dès 20 h. 30, deux interprètes de talent se produiront en concert à l'église catholique de Montana-Crans.

Paul Falentin, trompettiste et Bernard Heiniger, organiste ne sont plus des inconnus pour les mélomanes valaisans. Plusieurs concerts dans notre canton leur ont en effet donné l'occasion de se faire apprécier d'un large public.

Paul Falentin a participé à l'enregistrement de plusieurs disques. Remarquable de précision, ce musicien figure actuellement parmi les meilleurs trompettistes de musique classique.

Bernard Heiniger l'accompagnera à l'orgue. Bien connu par ses nombreuses prestations sur le Haut-Plateau, cet organiste suisse lui aussi travailla au plus haut niveau.

Une soirée magnifique en perspective est de cette manière proposée aux habitants et hôtes du Haut-Plateau.

## RENCONTRE INTERNATIONALE DE MOTARDS À SIERRE

SIERRE (ag). - Une importante concentration de motos, qui rassemblera des dizaines de motards venus des quatre coins de l'Europe, aura lieu samedi et dimanche à Sierre.

Après la relance du moto-skijöring sur le Haut-Plateau, après la mise sur pied de trois motocross dont le dernier, en 1978, organisé sur le plan international, le dynamique moto-club du Soleil de Sierre assurera en effet les 28 et 29 juillet la bonne marche d'une concentration de motos, manifestation inscrite au calendrier de la Fédération internationale de moto (FIM).

Sur le plan national, on ne compte actuellement pas plus de quatre rassemblements de ce genre par année. Et chaque fois, plus de 500 participants répondent à l'appel ainsi lancé.

Ce week-end à Sierre, les motards présents recevront une magnifique médaille-souvenir aux couleurs du club de la cité du soleil. De nombreuses coupes récompenseront les meilleurs de chaque catégorie.

Le comité d'organisation de ce rassemblement, composé de M<sup>lle</sup> Lucienne Pahud, de MM. Paul Darioli et Jean-Philippe Bruttin, ainsi que le moto-club du Soleil « invitent le motard de tout poil à rencontrer gars et filles venus des quatre coins de

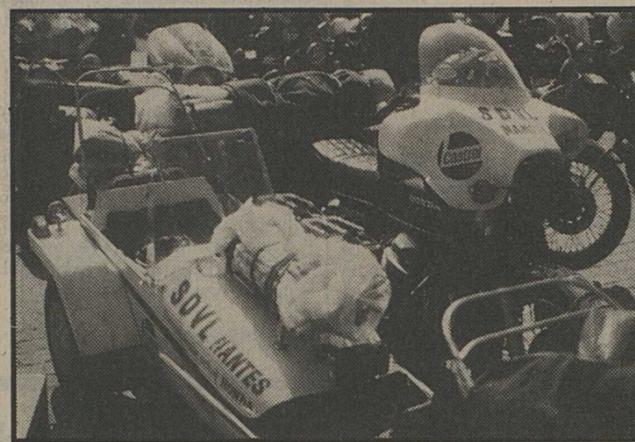
l'Europe à moto connaître cette première concentration internationale du Soleil de Sierre ».

Les inscriptions seront prises sur place, aux Iles-Falcon le samedi matin à partir de 9 heures et jusqu'à 21 heures ainsi que le dimanche de 7 à 11 heures. La remise des prix aura lieu à 12 h. 30.

« Ce rassemblement n'est pas une course mais un moyen de communiquer et de faire connaître la région

sierroise à des motards ne demandant qu'à découvrir nos magnifiques montagnes. Nous tenons ici à remercier d'avance les autorités et la population pour leur amabilité et leur compréhension » devait déclarer un des membres du comité d'organisation.

Ce week-end à Sierre, quelques heures des plus sympathiques avec ces chevaliers de la route...



Plus de 500 véhicules à deux ou à trois roues ce week-end à Sierre.

## BLUCHE Interruption de courant

Afin de permettre d'effectuer un déplacement des lignes à haute tension dans la région de Bluche, une interruption de courant aura lieu le **jeudi 26 juillet, de 13 à 17 heures environ.**

Nous prions les abonnés de prendre leurs dispositions et espérons que cette interruption ne leur causera pas trop d'ennuis.

Toutefois, le rétablissement pourrait avoir lieu avant l'heure prévue. En conséquence, nous vous prions de considérer vos installations comme étant sous tension. Services industriels de la commune de Sierre

Vissole - Place de fête  
En plein air et en nocturne

**Vendredi 27 juillet à 20 h. 30**

Samedi 4 août à 20 h. 30  
Mardi 14 août à 20 h. 30

**Les Compagnons de la Navizence** présentent  
**Le silence de la terre**  
pièce en trois actes de Samuel Chevallier  
Musique de Robert Mermoud

Mise en scène: Marcel Bonvin  
Régie: Jérôme Planchamp  
avec la participation du **chœur mixte paroissial** (dir. Denis Savioz) et de la fanfare **Echo des Alpes** (dir. Roland Zufferey)

Temps incertain rens.: tél. 180

### ANNONCES DIVERSES

**A vendre**  
**Iancia Bêta 1300**  
Modèle 1977.  
Tél. 027/22 90 49 heures des repas \*36-301929

**A vendre**  
**Taurus 1600 L**  
2 portes, brun métal. 42 300 km, Fr. 6000.-

**Simca 1000 LS**  
4 portes, bleue, 32 300 km Fr. 3800.-

**Fiat 128**  
4 portes, verte Fr. 2500.-

**Peugeot 204**  
4 portes, blanche, 63 000 km Fr. 3300.-

Aristide Pellissier, Sion  
Tél. 027/55 23 98 36-5266

**Occasions avantageuses, perlées et garanties**  
**BMW 1600**  
58 000 km, 3900.-

**Citroën AK 400**  
1977, 34 000 km, Fr. 4800.-

**Citroën CX 2200**  
1975, 83 000 km Fr. 6500.-

**Opel Kadett 1200**, 4 portes, 74 Fr. 3800.-

**Renault 12**  
aut., 76, 34 000 km Fr. 5800.-  
Tél. 026/2 14 24

**A vendre**  
**Volvo 144 DL**  
1971, expertisée.  
Fr. 3500.-  
Tél. 026/7 42 89 2 35 28 36-28169

**A vendre**  
**R 16 TL**  
73, Fr. 2500.-  
**Fiat 124 S**  
Fr. 2500.-  
**Renault 12 TS**  
Fr. 4000.-  
**Citroën CX 2000**  
Fr. 6900.-, mod. 75  
**BMW 320**  
1976  
**BMW 520**  
1978, 23 000 km  
**bus VW Combi**  
9 places  
Expertisés, garantis. Facilités de paiement  
Tél. 027/86 31 25 et 86 34 07 36-2931

**BMW 3.0 Si**  
1972. Expertisée. Garantie une année.  
Fr. 10 400.-  
Tél. 022/71 18 88 022/44 12 87 18-1659

**A vendre voiture**  
**VW 1500 Coccinelle**  
expertisée.  
Fr. 1100.-  
Tél. 027/36 12 55 heures des repas 36-28112

**A vendre**  
**Marina Morris**  
1800, 1973, expertisée, très bon état.  
Fr. 1700.-  
Tél. 021/34 36 51 dès 18 h. \*22-304824

**A vendre à Champlan**  
**appartement 2 pièces**  
confort.  
Prix intéressant.  
Ecrire sous \*chiffre P 36-301925 à Publicitas, 1951 Sion

On cherche à louer à **Ardon ou Chamoson**  
**studio ou petit appartement meublé**  
Tél. 027/23 47 49 dès 18 h. 30 \*36-301926

**Restez dans le vent, lisez le NF**

**Monthey**  
Propriété à vendre, habitation et terrain Fr. 250 000.- (urgent)  
Tél. 021/62 27 67 22-304811

Couple sans enfant, cherche à louer sur la commune de **Sion**  
**appartement 3 pièces**  
calme et ensoleillé.  
Tél. 027/41 21 66 \*36-301924

**A vendre**  
**lit complet**  
1 personne, parfait état, cause double emploi.  
Tél. 027/41 29 89 après 20 heures 36-28142

**Publicitas 21 21 11**

**TERRE DES HOMMES VALAIS**  
  
LA MAISON ACCUEIL C. C. P. 19-9340 C. C. P. 19-8045

## Centre Commercial

### Noës-Sierre La troupe sur le parking du Centre Commercial...

mais quelle troupe!... maniant le « bâton » avec dextérité, les majorettes d'Ayent nous feront le plaisir d'être parmi nous **samedi 28 juillet à 10 h. 30 et 14 h. 15**

Cette aubade sera exécutée en avant-première des manifestations organisées dans le cadre de leur **10<sup>e</sup> anniversaire à Ayent les 24, 25 et 26 août.**

**Essence Manor Super 1.08**

Météo: température constante à l'intérieur

**PLACETTE**  
Noës-Sierre



La direction des écoles, les professeurs et les élèves des écoles de Sion

ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

## Christophe BONVIN

écolier du centre de la Planta.

Ils partagent la peine de ses parents dans la foi et l'espérance.



La direction et le personnel enseignant du Cycle d'orientation régional des garçons de Sion

ont le grand chagrin de faire part du décès de

## Christophe BONVIN

petit-fils de M<sup>me</sup> Anita Gschwend, secrétaire.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame et Monsieur André ANDENMATTEN-ANDRÉOLI et leurs enfants Grégoire, Christian, Nadine et Dominique, à Sion ; Monsieur et Madame Jean-Marc ANDRÉOLI-BURGY et leurs enfants Véronique, Nicole, Gabrielle et Marc, à Bâle ; Monsieur Kurt RÜNZI-ANDRÉOLI et ses enfants Ariane, Frédérique et Pierre-Yves, à Zumikon-Zurich ; Monsieur Louis FAUTH-PETER et famille, à Sierre ; Madame Anna HIROZ-FAUTH et famille, à Sion ; Madame et Monsieur Cyrille ZUFFEREY-FAUTH et famille, à Chippis ; Monsieur et Madame Alfred FAUTH-DÉLÈZE et famille, à Sion ; La famille de feu Albert FAUTH-ELSIG, à Sion ; La famille de feu Charles FAUTH-ZIMMERMANN, à Sion ; Madame Juste ANDRÉOLI-LATHION et famille, à Sion ; Les familles ANDREOLI, BERCLAZ, BORELLA, JULMY, MOYNAT, SCHMELZBACH ; ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de vous faire part du décès de

## Madame Arthur ANDRÉOLI

née Berthe FAUTH

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, le 25 juillet 1979, dans sa 83<sup>e</sup> année.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Saint-Guérin à Sion, le vendredi 27 juillet 1979, à 11 heures.

La défunte repose au centre funéraire de Platta où la famille sera présente aujourd'hui jeudi 26 juillet 1979, de 18 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur Mauro BARILI, à Troistorrents ; Mademoiselle Augusta ROUILLER, à Troistorrents ; Madame Marina GARGANI, son fils et son époux, en Italie ; Madame Robert MORET-ROUILLER, son époux, ses enfants et petits-enfants, à Troistorrents ; Les enfants de feu Emile MARTENET, à Troistorrents ; Les familles parentes et alliées ROUILLER à Troistorrents et Monthey, GRANGER à Troistorrents, GOLLUT-MORISOD à Massongex, MORAND à Vouvry, RUSCA à Monthey ; ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Madame Marcelle BARILI-ROUILLER

leur très chère et regrettée épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le mercredi 25 juillet 1979, à l'âge de 82 ans, à l'hôpital de Monthey, après une courte maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Troistorrents, le vendredi 27 juillet 1979, à 10 heures.

Domicile mortuaire : chapelle ardente de Troistorrents, où la famille sera présente aujourd'hui jeudi 26 juillet 1979, de 18 h. 30 à 20 heures. Selon le désir de la défunte, ni fleurs, ni couronnes, mais pensez à l'Assistance aux lépreux, ccp 12 - 13717.

Cet avis tient lieu de faire-part.



L'Association du Home Notre-Dame du Bon Accueil

a le grand chagrin de faire part du décès de

## Christophe BONVIN

fils de M<sup>me</sup> Jacqueline Bonvin, membre dévoué de la section de Sion et secrétaire du comité cantonal.

La messe de sépulture sera célébrée en la cathédrale de Sion, le vendredi 27 juillet 1979, à 11 heures.



La famille de

## Mademoiselle Berthy STUTZ

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de vos envois de couronnes, de fleurs, de vos messages de condoléances, et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci tout particulier :

- aux docteurs Jacques et Frédéric Dubas ;
- aux médecins et au personnel de l'hôpital cantonal de Genève ;
- à la directrice, aux sœurs et au personnel de la Clinique générale de Sion ;
- à ses infirmières dévouées ;
- au père Lae de l'Institut Don Bosco ;
- à la direction et au personnel de la maison Tavano S.A. ;
- aux instructeurs et au personnel de la place d'armes de Sion ;
- à M. Raymond Berguerand.

Sion, juillet 1979.



Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qu'elle a reçus, la famille de

## Madame Ida PELLAZ

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et de couronnes, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci tout particulier au pasteur de Haller, au docteur Perraudin et au personnel de la clinique Sainte-Claire.

Noës, juillet 1979.

La famille, la fiancée et les amis de

## Monsieur Francis BONJOUR

ont la profonde douleur de faire part de son décès.

Le culte sera célébré en la chapelle du crématoire de Vevey, le jeudi 26 juillet 1979, à 16 heures.

*L'Eternel est mon berger.*

Cet avis tient lieu de faire-part.



La famille de

## Monsieur Ernest RODUIT

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors de sa douloureuse épreuve, remercie de tout cœur toutes les personnes de leur présence et de leurs touchants messages de condoléances.

Un merci tout particulier au doyen Pitteloud, à l'abbé Roduit, curé de Bagnes, au docteur Pasquier, aux médecins et au personnel de l'hôpital de Martigny, aux voisins, à la classe 1918, à la société de chant, au FC Saxon II, à M. Milhit, pompes funèbres, et aux amis.

Saxon, juillet 1979.



La direction et le personnel de l'entreprise Joseph Carron S.A., à Sion.

ont le regret de faire part du décès de

## Madame Angeline LATTION

mère de son dévoué collaborateur, M. Cyrille Lattion.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La famille de

## Madame Joseph BELLAVIE-THIESSOZ

touchée par les témoignages de sympathie qui lui sont parvenus, remercie les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et leurs dons.

Elle exprime tout particulièrement sa gratitude au révérend curé Clivaz, aux révérendes sœurs du Castel, à la société de chant « L'Antonia ».

Bovernier, juillet 1979.

## Les critères du choix d'un bon collaborateur

SUITE DE LA PAGE 1

complémentaires, recyclage, stages ou séminaires), d'autre part.

C'est ce qui explique pourquoi, en début de carrière, les jeunes doivent, pour augmenter leur valeur technique, soit changer plusieurs fois d'employeur, soit faire l'objet de mutations au sein de la même entreprise. Ainsi, on s'apercevra qu'après quelques années, le diplôme n'a plus qu'une valeur indicative de la formation originelle. Ouvrons ici une parenthèse pour insister sur l'importance d'une seconde

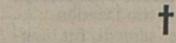
langue et pour regretter que la nostalgie du Vieux-Pays empêche trop de jeunes du Valais romand à devenir polyglottes, ce qui les mettra toute leur vie en position d'infériorité vis-à-vis de leurs compatriotes de Suisse alémanique et du Haut-Valais.

Quant aux aptitudes professionnelles, elles existent dès le début de la carrière, disons même parfois avant les études supérieures. On constate également que souvent, par le jeu des concours, des examens, des limites d'âge ou autres facteurs extérieurs, des postulants ont été entraînés vers des professions pour lesquelles leurs aptitudes ne les prédisposaient pas. Dans leur curriculum vitae, on découvre une variété d'activités. On y trouve des hommes de valeur pour lesquels une reconversion est évidemment nécessaire. Après un examen approfondi, il sera généralement accordé aux aptitudes professionnelles une importance plus grande qu'aux connaissances techniques et aux références.

Mais en définitive, ce qui est d'un poids déterminant au moment de la décision finale, c'est la personnalité. Elle est ce qu'elle est, perfectible sans doute, mais nul ne peut la changer. C'est toujours à elle que sont dus la réussite et l'échec ; il ne faut pas en chercher les causes ailleurs. Lorsque nous parlons de personnalité, nous pensons essentiellement à la vitalité, au dynamisme, à l'intelligence (à ne pas confondre avec l'instruction), à la sociabilité et à la conscience professionnelle. C'est en établissant le bilan de la personnalité d'un candidat, autrement dit en appréciant à quel degré il possède les qualités susmentionnées, qu'un bon chef du personnel réussit à définir ses possibilités d'adaptation et d'intégration à l'entreprise, l'aptitude au commandement et le sens du travail en équipe.

En définitive, que les générations qui font aujourd'hui leur entrée dans la vie active sachent que les difficultés qu'elles rencontrent, leurs aînés ont dû les surmonter avant elles ; ceux qui ont lutté avec honnêteté et persévérance ont rarement échoué sur le plan matériel et surtout, ce qui est l'essentiel, ils ont toujours réussi sur le plan spirituel et moral.

O. de Cry



EN SOUVENIR DE

## Madame Jeannette MÉDICO-GEX



26 juillet 1974 - 26 juillet 1979

Cinq ans déjà ! Est-ce possible ? La lumière de ton sourire brille toujours. Chaque jour, ta présence renaît et nous réconforte.

Que tous ceux qui ont connu et apprécié sa chère présence, son bon cœur et son caractère si gai, aient une pensée pour elle.

Ton époux, tes enfants

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Vouvry, le mardi 31 juillet 1979, à 19 h. 30.



Madame et Monsieur Paul VOUILLOZ-LATTION, leurs enfants et petits-enfants, à Saxon ;

Monsieur et Madame Alfred LATTION-MONNET, à Riddes ;

Monsieur et Madame Denis LATTION-CRETTAZ, leurs enfants et petits-enfants, à Saxon et Berne ;

Madame et Monsieur Edouard BIOLLAZ-LATTION et leurs enfants, à Martigny ;

Monsieur et Madame Cyrille LATTION-FILIPPI, leurs enfants et petits-enfants, à Saxon et Martigny ;

Madame veuve Marcel ROSSINI-FAVRE, ses enfants et petits-enfants, à Aproz ;

Les enfants et petits-enfants de feu Hélène DÉLÈZE-FAVRE, à Nendaz, Fully et Genève ;

Madame veuve Antoinette FAVRE, à Lausanne ;

Les enfants et petits-enfants de feu Clovis CHAMBOVEY-LATTION, à Saxon ;

Les enfants et petits-enfants de feu Marcel ROTH-LATTION, à Saxon ;

Monsieur et Madame Emile LATTION-NICOLET, leurs enfants et petits-enfants, à Saxon ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de vous faire part du décès de

## Madame Angeline LATTION-FAVRE

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et grand-tante, enlevée à leur tendre affection après une courte maladie, dans sa 85<sup>e</sup> année.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Saxon, le vendredi 27 juillet 1979, à 10 heures.

Le corps repose en la crypte de Saxon, où la famille sera présente aujourd'hui jeudi 26 juillet 1979, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

# LES « DYNAMITEROS » DU MONT-BLANC

## Quatre jeunes Bernois

CHAMONIX. - Quatre jeunes Suisses allemands risquent de payer très cher leur passion pour les cristaux. Appréhendés par la gendarmerie de Chamonix pour avoir extrait à la dynamite dans le massif du Mont-Blanc des centaines de kilos de pierres, ils seront présentés, ce matin, au Parquet de Bonneville. Les quelque 700 kilos de pierres diverses qui ont été saisis par les gendarmes - représentant une valeur brute d'environ 200 000 francs français - ont été remis au Musée de Chamonix. Les enquêteurs ont retrouvé, hier, des pains de plastic de 500 grammes chacun environ et des détonateurs dans une cavité située cinq mètres au-dessus du site pillé. Pour sa part, un spécialiste des minéraux a déclaré que les pierres découvertes « ne sont ni rares ni exceptionnelles ». Selon lui, de tels minéraux ou d'autres de plus grande valeur peuvent se trouver en Suisse.

C'est mardi à 11 heures que les gendarmes savoyards invitaient Alex, Peter, Walter von Bergen - trois frères - et Wilhelm Bernegger (tous quatre de Guttanen, village situé entre Meiringen et le Grimsel dans le Haslital), à les suivre. Les hommes avaient quitté leur canton le week-end dernier emportant avec eux un incroyable matériel dont une

perforatrice. Ce qui frappa les gendarmes, c'est la minutie avec laquelle l'opération avait été préparée. Les Suisses allemands avaient même négocié la descente des pierres, de l'éperon Walker où ils s'étaient rendus, avec le pilote d'un hélicoptère français habilité à effectuer des transports dans le massif du Mont-Blanc. Ils disposaient, pour faciliter

le va-et-vient de l'appareil, d'émetteurs-récepteurs... Mais les chercheurs de cristaux avaient omis plusieurs points essentiels. D'une part, le site du Mont-Blanc est classé au même titre qu'un monument historique. Si la « cueillette » normale de pierres y est tolérée en vertu de coutumes ancestrales, une extraction massive y est interdite. Or, c'est pré-

cisément ce qu'ont fait les Suisses. Voilà donc un délit qui leur sera vraisemblablement reproché. D'autre part, les hommes tombent sous le coup des sévères dispositions françaises qui réglementent l'usage des explosifs. Pis, ils ont enfreint les législations douanières en important du matériel et des explosifs sans les déclarer. Cela pourrait leur valoir, outre de fortes amendes, la séquestration des objets transportés, y compris leur véhicule.

La profession de trois des Suisses a aussi indisposé certains milieux de Chamonix. En effet, Peter von Bergen et Wilhelm Bernegger sont guides, Alex von Bergen étant aspirant-guide (le dernier frère Walter travaille, lui, comme menuisier). Si l'on considère en Savoie comme normal que les grimpeurs « empochent » lors de leurs courses quelques cristaux, le caractère « industriel » de la tentative entreprise par le quatuor a suscité de vives réactions. D'autant plus que l'évaluation des pierres transportées par l'hélicoptère laisse entrevoir une fourchette allant de 25 000 à 100 000 francs suisses.

Gardés à vue, les frères von Bergen et Wilhelm Bernegger n'auront pas même eu la satisfaction de pouvoir contempler le fruit de leur récolte : les pierres de l'éperon Walker ont été prises, le plus naturellement du monde, le chemin du musée alpin local. « Transfert logique du patrimoine d'un point à l'autre » commentait hier soir avec philosophie un Chamoniard...

Quoi qu'il en soit, les quatre Suisses n'auront pas fait une bonne affaire. On saura aujourd'hui, si le procureur entend leur notifier des inculpations précises ou s'il exigera le dépôt de cautions, en attendant leur comparution devant un tribunal.

Michel Pichon

## L'avis d'un spécialiste : « De petits amateurs »

SION (bl). - Le père capucin Benoît Bickel, véritable orfèvre en matière de minéraux (pour une fois le terme n'est pas usurpé !) souriait déjà en nous serrant la main. Puis ce fut l'éclat de rire, lorsqu'il apprit le but de notre visite, un but, dont l'objet lui était déjà connu : « Ce ne sont que de petits amateurs, des braconniers-cristalliers en quelque sorte. Vous comprenez, un vrai cristallier, connaissant les réglementations, n'aurait jamais agi ainsi. Et puis, avec un brin d'honneur, jamais un véritable cristallier n'aurait fait ce que ces gens ont fait. Pour ma part, il m'est arrivé d'utiliser de la dynamite, mais rarement, peut-être une ou deux fois, et à une époque où aucune restriction n'était en vigueur... »

Ceci dit, le père Benoît, qui possède d'ailleurs d'extraordinaires pièces dans son petit musée, est d'avis que ces Bernois ont enfreint plusieurs interdictions strictes et que, bien sûr, ils risquent une amende pour le moins salée.

### Patentes de cristallier : en France comme en Suisse

En France, comme en Suisse, les cristalliers sont soumis à des restrictions dans leur recherche de minéraux. La plupart des communes exigent que leur soient annoncées toutes les pièces importantes trouvées sur leur territoire. En outre, lors de l'octroi de patentes, tant journalières que mensuelles, voire saisonnières, il est de plus en plus demandé au cris-

tallier de présenter une police d'assurance responsabilité civile de particuliers. Le montant des taxes, pouvant varier entre 40 à 50 francs (journalières) et 200 à 500 francs (mensuelles ou saisonnières), est souvent établi en fonction du domicile du requérant.

Si l'on prend l'exemple du Valais, on constate qu'à Albinen, la recherche de minéraux avec de l'outillage quel qu'il soit est interdite. Dans le Fischertal, toute extraction de minéraux au moyen de machines ou explosifs est soumise à une autorisation préalable, alors que les découvertes dont la valeur dépasse 1000 francs reviennent de plein droit à la commune. Dans le glacier du Rhône, outre le fait qu'une patente soit obligatoire, il est formellement interdit de faire usage d'explosifs. Enfin, dans le val d'Illyez et à Troistorrens, des régions relativement pauvres en minéraux, les patentes sont exigées.

Si en Valais aucune interdiction n'est imposée quant au fait même de rechercher des minéraux, il n'en est pas de même pour de nombreuses régions grisonnes, tessinoises, saint-galloises, bernoises ou uranaises, où il n'est pas rare de trouver l'inscription suivante : « La recherche et l'extraction de minéraux sont interdites sur tout le territoire communal. »

Enfin, et pour conclure, l'Association des guides suisses, par la bouche de son président, M. Bernard Truffer, entend tout bonnement laisser la justice suivre son chemin et attendre de voir s'il y aura condamnation. De plus, les agissements de ses membres dans le domaine privé ne la concernent pas directement.



### Assemblée constitutive de l'UVVFL

### Nouveaux statuts adoptés Fonds d'entraide accepté

Les délégués à l'assemblée générale constitutive de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes se sont réunis hier à l'école cantonale d'agriculture de Châteauneuf sous la présidence de M. Marc Constantin en vertu de la nouvelle loi sur la mise en valeur des vins, des fruits et des légumes.

A l'ordre du jour figuraient les statuts de l'Union, le règlement de la bourse des prix, le tribunal arbitral, le contrat d'adhésion et le règlement du fonds d'entraide ainsi que la nomination des organes directeurs. En ce qui concerne ce dernier point, M. Marc Constantin (notre photo) a été réélu à l'unanimité à la présidence de l'UVVFL avec son nouveau comité composé de neuf membres.

Si les statuts et les règlements de la bourse des prix et du tribunal arbitral furent adoptés à la majorité des délégués et sans susciter de controverses, il n'en fut pas de même du principe du fonds d'entraide qui nécessita pratiquement une journée d'après débats pour être adopté à l'unanimité moins une voix. On aurait pu compter deux voix si le principal intéressé ne s'était absenté avant la fin de l'assemblée.

Nous avons abondamment parlé dans le NF de ce fonds d'entraide et de toutes les controverses qu'il a suscitées et suscitera encore ainsi que de ce désormais fameux article 13 lettre h instituant une communauté d'intérêts production - expédition qui provoqua hier à nouveau au sein des expéditeurs de fruits de nouvelles et ardentes polémiques. Qu'il nous suffise aujourd'hui d'applaudir à cette acceptation quasi unanime des délégués qui auront ainsi, malgré tout, fait triompher la voix de la sagesse et permettront un départ convenable de la campagne 1979. Reste cependant à réunir les signatures individuelles des participants à ce fonds ces prochains jours pour que ce fonds 1979 puisse réellement devenir opérationnel.

H. Be

### Les époux Tornay-Morisod fêtent leurs noces de diamant



GENÈVE. - Aujourd'hui 26 juillet, M. et Mme Théodule Tornay-Morisod fêtent leur soixantième anniversaire de mariage.

Mme Marie-Louise Morisod et M. Théodule Tornay sont nés à Montney à la fin du siècle dernier. Ils s'y sont mariés et ont eu deux enfants.

Après avoir travaillé pendant 40 ans à la Ciba, M. Tornay a pris sa

retraite et ce couple valaisan est allé vivre à Genève, auprès de leurs enfants qui s'y étaient établis depuis de nombreuses années déjà.

Le couple jubilaire jouit fort heureusement d'une bonne santé. Il garde sa simplicité et sa bonté, son sens de la famille, donnant un excellent exemple à tous.

Nous nous joignons à leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants et arrière-petites-filles, pour leur présenter nos sincères félicitations et nous leur souhaitons encore de nombreuses années de santé et de bonheur, entourés d'affection.

### « Théâtre 58 » à Loèche-les-Bains

LOÈCHE-LES-BAINS. - Aujourd'hui jeudi à 20 h. 30, à la salle de la maison d'école de Loèche-les-Bains, la troupe « Théâtre 58 » donnera une représentation de la célèbre pièce de Neil Simon *Pieds nus dans le parc*.

Il s'agit d'une pièce très gaie et alerte, qui procurera deux heures d'agréable détente aux spectateurs. La distribution est excellente.



### Nouveau record à l'Eggishorn

FIESCH. - Il y a huit jours nous avons annoncé un nouveau record de passagers au téléphérique de l'Eggishorn, avec 1700 personnes transportées. Ce record (pour la saison d'été) n'a pas tenu très longtemps. En effet hier 1830 personnes ont emprunté le téléphérique pour se rendre à ce merveilleux belvédère qu'est l'Eggishorn.

### Ovronnaz accueille J.-J. Rousseau

Sous les auspices de la commission culturelle d'Ovronnaz, et dans le but de parfaire culturellement la détente chez les hôtes et habitants de la station, une conférence : « Valais et Rousseau » sera donnée, ce soir, par M. Henri Babel, de l'Académie de Dijon.

Un nombreux public est attendu, à la grande salle du café restaurant du « Vieux-Chalet », dès 21 heures. La conférence sera suivie d'un débat qui s'annonce d'ores et déjà enrichissant.

### Motocycliste blessé

MONTOZ-BAGNES. - Hier, vers 12 h. 10, M. Georges-Marcel Michellod, 21 ans, domicilié à Lourtier, circulait au guidon de sa moto du Châble en direction de Lourtier. A l'intérieur du village de La Montoz, il entra en collision avec l'arrière du fourgon conduit par M. Dominière Perraudin. Suite à ce choc, le motocycliste, blessé, fut transporté à l'hôpital.

## FORÊT DE ST. GERMAN L'armée entre en action

VIÈGE (ATS). - Mercredi matin les hélicoptères de l'armée - trois Alouettes - sont entrées en action dans le Haut-Valais où la forêt en feu continue à donner du souci aux responsables de la lutte engagée depuis plusieurs jours contre le sinistre. Il était question un instant d'envoyer sur place un bataillon de sapeurs mais la décision a été prise pour l'instant de recourir simplement aux hélicoptères de l'armée et de doubler les effectifs des pompiers fournis par les communes.

Actuellement, les hélicoptères puisent l'eau dans un lac artificiel créé à l'aide d'une pelle mécanique dans la montagne - car l'eau est rare dans toute la zone sinistrée - et la transportent sur le terrain en vols répétés. Cette eau est déversée du haut du ciel ou mise à disposition des motopompes qui la dispersent à l'aide de centaines de mètres de tuyaux ici et là sur les quinze ou vingt hectares où le feu couve toujours.

Aucune décision n'a été prise en ce qui concerne le paiement de la lourde facture que toutes les interventions ont occasionnée. Cette fac-

ture de quelques centaines de millions de francs peut-être au terme de l'opération sera adressée tout d'abord aux communes de Rarogne et d'Ausserberg où le sinistre a éclaté. Ces communes auront la possibilité ensuite de demander de l'aide au

canton, à la Confédération et à divers fonds spéciaux prévus pour des cas de ce genre.

On pense dans le Haut-Valais que la lutte va durer, sous forme de contrôle en tout cas, durant une semaine encore.

## Début d'incendie au chantier du Ganter

BRIGUE. - Hier vers midi les pompiers de Brigue ont dû se déplacer en force au chantier du Ganter, sur la route du Simplon, près de Béréal. On sait que l'on y construit actuellement un pont d'une conception très audacieuse, qui fait d'ailleurs l'admiration des nombreux spécialistes étrangers qui se rendent sur les lieux, depuis quelque temps.

On érige maintenant le plus haut pilier de béton de ce pont, avec un système de coffrage iné-

dit, déplacé vers le haut au fur et à mesure de l'avancement.

Un incendie s'était déclaré sur ce chantier, probablement à la suite d'un court-circuit. Lorsque les véhicules et l'équipe du service du feu de Brigue sont arrivés sur les lieux, le sinistre avait déjà pu être stoppé par le personnel sur place.

Mais dans les conditions actuelles, on ne saurait être trop prudent. Dans la région du Simplon également, le danger d'incendie de forêt est très grand.

## POUR LE DÉPLACEMENT DE LA DOUANE DE BRIGUE À DOMODOSSOLA

### L'Italie de plus en plus pressante et exigeante Le Conseil fédéral dans une situation difficile

BERNE (ATS). - Dans une lettre adressée récemment au Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE), M. Luigi Preti, ministre italien des transports, exige qu'en cas d'extension de la gare de triage de Domodossola les formalités douanières et d'expédition devront se dérouler à Domodossola et non plus, comme jusqu'ici, partiellement à Brigue.

### Coup dur pour le Valais

Le Conseil fédéral se trouve dans une situation difficile car, si la gare de triage n'était pas construite, il devrait réexaminer la construction de la double voie sur le tracé du BLS pour laquelle un crédit dépassant 600 millions avait été approuvé. D'autre part, les milieux va-

laisans s'opposent depuis longtemps au déplacement de la douane, craignant de perdre des emplois.

L'Italie exige donc une solution qui, dans les années 50, avait été réalisée à Chiasso. La lettre adressée au DFTCE contient également la menace à peine voilée de réexaminer les projets d'extension de la gare de Domodossola si la Suisse n'acceptait pas la proposition italienne.

150 millions des 620 destinés à l'aménagement d'une seconde voie sur le tracé du BLS ont déjà été attribués à la première étape des constructions qui dure jusqu'en 1982. Les préparatifs pour la prochaine étape devraient déjà commencer en 1980. Le Conseil fédéral devra donc se prononcer assez rapidement dans cette affaire.

### Simplon-Village Automobiliste blessé

SIMPLON-VILLAGE. - Hier, vers 19 h. 15, M. Pierre Tschopp, né en 1919, domicilié à Sierre, circulait au volant de sa voiture de Gondo en direction de Brigue. Au-dessus de Simplon-Village, le véhicule heurta la bordure droite de la chaussée, traversa la route et tamponna la glissière de sécurité. Blessé, M. Tschopp fut hospitalisé.

**OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS**

**BELZONA MOLECULAR**

Pour la distribution sur le marché suisse de nos produits de renommée mondiale intéressant les milieux de l'industrie, du commerce et de l'administration, nous cherchons pour le canton du Valais un

**agent régional**

**Nous demandons: vendeur de première force.**  
Esprit d'initiative et sens des responsabilités. Bagage technico-commercial. Age souhaité: 25-40 ans. Voiture indispensable.

**Nous offrons:**  
Situation stable et bien rémunérée. Formation constante et approfondie. Soutien efficace dans le cadre d'une organisation jeune et dynamique. 27 ans de réputation en Europe et aux USA

Les candidats intéressés voudront bien adresser leurs offres manuscrites, curriculum vitae et copies de certificats à:

**MEGAPOL SA, Pré-du-Marché 23**  
1004 Lausanne.  
Discrétion assurée

22-47689



**Vêtements Frey**  
cherche

**un vendeur**

avec expérience dans la vente.  
Age: 20 à 40 ans.

**Nous offrons:**  
- salaire élevé  
- place stable  
- semaine de cinq jours  
- trois semaines de vacances  
- caisse de retraite et importants avantages sociaux.

**Vêtements Frey** Les intéressés sont priés de soumettre leurs offres ou de tél. à  
Av. du Midi 24 1950 SION M. E. Badertscher, gérant de notre succursale de Sion  
Tél. 027/22 54 92

29-71

**VAL TEMPORAIRE**

SION Rue du Rhône 19, 027/22 33 63  
MONTHEY Bourguignons 4, 025/71 66 62

Urgent!  
Cherchons

- mécaniciens
- serruriers
- aides-maçons
- monteurs électriciens

36-7441

Entreprise du centre du Valais  
cherche

**un chauffeur**

de pelle rétro Menzi-Muk et JCB.

Tél. 027/36 12 52

36-5202

**Restaurant du Club-Alpin,**  
Champex-Lac  
cherche

**sommelières**

pour août-septembre.  
Entrée immédiate.

Tél. 026/4 11 61

36-28144



**Bar-restaurant à Sion**  
cherche

**une serveuse**  
pour le samedi dès 14 heures

Tél. 027/22 01 26

36-28154

**Menrad Optik Steg**

cherche

**employé d'expédition**

avec formation commerciale pour travaux d'import-export et le service interne du groupe Menrad.

Pays concernés: Malte, Irlande, Allemagne, Australie.

Si ce poste bien rémunéré et varié vous intéresse et si vous savez travailler d'une manière indépendante veuillez vous adresser à

**Menrad Optik, Fischer, Müller & Cie**  
à Steg (M. Sparer, tél. 028/42 22 25)

36-12743

On cherche

**jeune fille**

(pas en-dessous de 15 ans) pour aider au café pendant le mois d'août évent, jusqu'au 15 octobre.

M<sup>me</sup> Giroud  
Café du St-Bernard  
Martigny  
Tél. 026/2 14 97  
2 31 40  
36-90363

Une annonce dans le NF vous aidera à résoudre votre problème.

Martigny

**Jeune dame**  
avec permis B  
cherche

**travail**  
(ménage ou hôtellerie)

Tél. 026/2 17 21  
\*36-400779

Cherche

**jeune fille**

pour garder deux enfants.

Tél. 027/55 14 05

36-1353

publicité:

027/21 21 11

Pour le Bas-Valais, station Bosch et Lucas Service recherche pour atelier

**électricien auto**

Tél. 025/71 67 06

143.153.749

**Entreprise de génie civil et bâtiment de Crissier,** cherche pour tout de suite ou date à convenir

**contremaître en bâtiment**

Bon salaire à personne qualifiée. Fonds de prévoyance. Avantages sociaux.

Ambiance agréable dans maison jeune et dynamique.

Faire offres sous ch. PO 901625 à Publicitas, 1002 Lausanne

**Entreprise de génie civil et bâtiment de Crissier**

cherche pour tout de suite ou date à convenir

**chef d'équipe du bâtiment**

pour travaux de finitions, connaissant les plans.

Bon salaire à personne qualifiée. Avantages sociaux.

Faire offres avec curriculum vitae sous ch. PZ 901635 à Publicitas, 1002 Lausanne

(du 10 au 28 juillet)

# SOLDES

avec garanties complètes

● **FRIGOS**

140 litres\*\* **229.-**

230 litres\*\*\*\* **469.-**

● **CONGÉLATEURS**

Bahut 200 litres **418.-**

Bahut 393 litres **699.-**

Armoire 140 litres **398.-**

Armoire 290 litres **619.-**

● **MACHINES À LAVER**

Lave-linge Hoover 230  
Capacité 4,2 kg, 12 programmes  
Essorage 600/800 t/min.  
Cuve et tambour inox **968.-**

● **CUISINIÈRES**

Electrique 3 plaques plus four **449.-**

Gaz, 4 feux plus four **368.-**

● **ASPIRATEURS**

Luge Hoover 427  
avec accessoires  
600 W - 220 v. **129.-**

\*\*\*\*\*

● **DES CENTAINES D'APPAREILS NEUFS**

d'exposition ou de stock à enlever à **PRIX SACRIFIÉS**

\*\*\*\*\*

● **VAISSELLE VERRERIE PETITS APPAREILS**

Fers à repasser, grille-pain, sèche-cheveux, moulins à café, cafetières électriques, tranchesuses, grills, etc.

\*\*\*\*\*

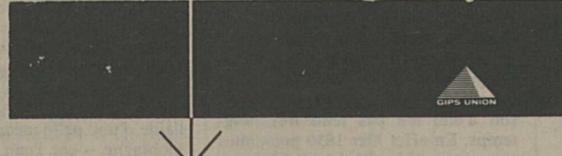
● **LUSTRERIE**

Sur toute la lustrerie exposée  
Prix sacrifiés ou de rabais **10%**

## MAGRO MENAGER

Uvrier-Sion - Tél. 027/31 28 53

... c'est meilleur marché!



Nous sommes une usine de moyenne importance produisant du plâtre et des produits en plâtre et disposons d'un atelier d'entretien pour lequel nous cherchons:

**un monteur électricien**

avec certificat de fin d'apprentissage et un minimum de trois ans de pratique. Notions de base en électronique désirée.

Si vous êtes intéressé par notre offre, vous êtes prié d'écrire ou de téléphoner à

36-2667

**GIPS-UNION SA**

Usine de Bex, 1880 Bex (VD) - Tél. 025/63 24 31

**A**  
**MAGRO**  
**Sion-Uvrier**  
**Roche / VD**  
**Courrendlin**

**BAISSE**

**ESSENCE**

sur l'

**SUPER 1.05**

le litre



## Aérodrome de Granges Un planeur à moteur manque son départ et heurte un vélo Jeune fille tuée

SOLEURE (ATS). - Un grave accident d'aéronef a eu lieu hier à 17 heures sur l'aérodrome de Granges (SO). A la suite d'une panne au départ, un planeur à moteur du type «ASK 16» n'a pu atteindre la hauteur nécessaire et est entré en collision, sur la route menant à l'aérodrome, avec une jeune fille de 15 ans circulant à bicyclette en direction d'Arch. Relevée avec de graves blessures, la jeune fille a été transportée à l'hôpital de l'île à Berne par un hélicoptère de la GASS. Elle devait y décéder de ses blessures peu de temps après son arrivée. La jeune fille, Irene Affolter, née en 1964, habitait Leuzigen, dans le canton de Berne. La police soleuroise a ouvert une enquête en liaison avec le Bureau pour les accidents d'aéronefs à Berne et le juge d'instruction soleurois.

## Collisions devant un passage à niveau fermé: un mort

ZELL (ATS). - M. Ferdinand Ciresa, d'Hergiswil (LU), chauffeur de profession, est décédé à l'hôpital de Wolhusen des suites de blessures. La voiture de livraison qu'il conduisait était entrée en collision, mardi après-midi, avec une voiture tirant une caravane qui avait déboîté sur la piste de gauche afin d'éviter une automobile correctement arrêtée à un passage à niveau fermé. Un quatrième véhicule a encore été impliqué dans cette collision.

## Baden: cycliste tué

BADEN (ATS). - M. Max Weber, âgé de 68 ans, de Zurich, est décédé hier peu après son admission à l'hôpital de Baden à la suite d'un accident de la circulation. M. Weber se rendait en vélo de Daetwil (AG) à Baden et a été happé par une voiture alors qu'il voulait vraisemblablement bifurquer.

## Région de Bâle Overdose: deux morts

BINNINGEN (ATS). - Deux jeunes gens, âgés de 27 ans, sont décédés récemment dans la commune bâloise de Binningen après avoir pris de la drogue. D'après la police, il s'agit dans le premier cas d'un étudiant en musique qui semble s'être injecté volontairement une overdose de cocaïne. Dans le deuxième cas, la victime, après avoir pris à nouveau une dose d'héroïne en compagnie d'une amie connue dans un centre de réhabilitation pour drogués, s'est trouvée mal et n'a pas survécu. Il est probable que la drogue était frelatée. Le pourvoyeur a été arrêté entre-temps à Bâle.

## Un camion se renverse sur les voies CFF: un mort

WUENNEWIL (FR) (ATS). - Hier vers 19 h. 25, à la suite de circonstances inconnues, un camion longeant un chemin forestier près de Wuennewil (FR) s'est renversé sur les voies CFF de la ligne de Berne. Le chauffeur a péri dans l'accident. Le trafic a été interrompu entre Schmitten et Flamatt jusqu'aux environs de minuit. Les trains directs ont été détournés de Berne à Lausanne par Neuchâtel et de Lausanne à Berne par Fribourg - Morat - Chiètres. Le trafic régional a été assuré par des transports de car entre Schmitten et Flamatt. Les voyageurs sont priés de se conformer aux indications donnés dans les gares.

## Violente collision près de Lausanne: 2 morts

LAUSANNE (ATS). - Hier vers 16 heures, sur la route principale Lausanne - Cossonay, au lieu dit Croix-de-Péage, commune de Crissier, un automobiliste français, M. Denis Billod, demeurant à Villers-le-Lac (Doubs), survenait de Bussigny par la route de Sullens quand il est entré violemment en collision avec un automobiliste vaudois arrivant sur sa gauche, sur la route principale. La voiture française pivota, tandis que l'autre escaladait l'ilôt central et s'arrêta quelques dizaines de mètres plus bas.

M. Billod était accompagné de quatre personnes, soit ses deux frères, domiciliés l'un au Locle et l'autre à Villers-le-Lac, et M<sup>me</sup> Julie Amiot, 74 ans, demeurant à Villers, et Edith Lesquereux habitant La Chaux-de-Fonds, qui, toutes deux ont été tuées. L'un des frères de M. Billod a dû être transporté à Lausanne grièvement blessé. Le conducteur vaudois est indemne.

## Accroissement des vols d'armes à Genève

### La réglementation de vente serait suffisante

GENÈVE (ATS). - Les vols d'armes sont en constante augmentation à Genève. Environ 150 armes de différents types, pistolets, revolvers, ar-

mes militaires, ont été volées l'année passée chez des privés ou dans des armureries. Le nombre de personnes possédant des armes est cependant également en progression. Dans le seul canton de Genève, 3801 permis d'achat d'armes et de munitions ont en effet été délivrés en 1977 et 3780 en 1978. On admet que la population genevoise détient actuellement quelque 25 000 armes avec permis d'achat, sans prendre en considération les armes militaires.

### Les victimes trop souvent négligentes

Sur la base de ces chiffres, les vols d'armes en 1978 ne représentent même pas 1%, relève le Conseil d'Etat genevois dans une réponse à un député demandant que la régle-

### 50 porcs dans les flammes à cause d'une vache

BERTHOUD (ATS). - 50 porcs et une vache ont péri dans les flammes, mardi matin, dans la commune de Wynigen, près de Berthoud (BE). L'incendie a été provoqué par une vache qui a pénétré à l'étage supérieur de la porcherie, est tombée dans les boxes réservés aux porcs et a brisé une lampe de chauffage.

# POPULATION SUISSE Le nombre d'habitants se stabilise

BERNE (ATS). - Au 1<sup>er</sup> janvier 1979, la population résidente de la Suisse comptait 6,298 millions d'habitants, soit 6000 ou 0,1% de plus qu'en 1978. Cet accroissement, note l'Office fédéral de la statistique dans un communiqué publié hier, résulte d'un excédent de naissances sur les décès (+13 700 personnes contre +17 200 en 1977 et +59 300 en 1964) et d'un solde migratoire négatif (-7 700 en 1978 et -22 800 en 1977). Ainsi, après les reculs enregistrés en 1975, 1976 et 1977, années au cours desquelles la Suisse a perdu quelque 84 000 personnes, le nombre d'habitants semble s'être stabilisé.

Combien de temps durera cette stabilité? se demande l'Office de la statistique. Si aujourd'hui encore le nombre des naissances est légèrement supérieur à celui des décès, grâce à une structure d'âge favorable, il faut rappeler que le taux net de reproduction peut être estimé, en 1978, à 0,71 (contre 0,73 en 1977 et 1,27 en 1964). Si cette valeur restait approximativement constante au cours des prochaines années, le nombre des naissances ne tarderait pas à être inférieur à celui des décès.

### Baisse du nombre d'étrangers...

En 1978, le nombre des étrangers résidant en Suisse a continué à diminuer, passant de 966 000 personnes (y compris les fonctionnaires internationaux et les saisonniers), le 1<sup>er</sup> janvier, à 932 000 en fin d'année (perte de 34 000 personnes ou 3,5%). La part des étrangers dans la population totale s'élevait donc à 14,8% au début de 1979, contre 15,4% un an plus tôt. Cette diminution résulte,

pour l'essentiel, de modifications apportées à la législation relative au droit de filiation, qui sont entrées en vigueur dès le début de 1978. Ce nouveau droit accordé, sous quelques réserves, la citoyenneté suisse à tout nouveau-né dont la mère est suisse et le père étranger. Pour 1978, il semble que l'on puisse estimer à 3000-3500 le nombre de naissances suisses supplémentaires dues à ce changement, le nombre de nouveaux d'origine étrangère diminuant d'autant. D'autre part, une disposition transitoire prévoit que toute personne, née de père étranger et de mère suisse, âgée de moins de 22 ans révolus le 1<sup>er</sup> janvier 1978, peut, dans le délai d'un an, demander à l'autorité compétente du canton d'origine de sa mère de reconnaître sa citoyenneté suisse. Jusqu'à la fin de 1978, 25 183 personnes ayant fait usage de ce droit ont acquis la nationalité suisse. De plus, 9437 person-

nes sont devenues Suisses par naturalisation et quelque 3236 étrangères ont perdu leur ancienne origine en épousant un Suisse. Globalement, le nombre d'étrangers devenus Suisses en 1978 s'élève donc à environ 37 856 personnes.

### ... et de mariages

Après l'augmentation enregistrée en 1977, le nombre de mariages diminue à nouveau pour atteindre 32 120 en 1978 (2,8% de moins qu'au cours de l'année précédente). Le taux brut de nuptialité atteint 5,0 mariages pour 1000 habitants. On peut dire que le recul très sensible du nombre de mariages a une influence importante sur le déclin de la natalité, d'autant plus que, contrairement à ce que l'on peut constater dans de nombreux pays, le nombre de naissances hors mariage reste étonnamment faible (4,1% en 1978).

Le déclin de la natalité se poursuit. En 1978, on a enregistré 71 375 naissances vivantes, contre 72 829 en 1977 (-2,0%) et 112 890 en 1964 (-36,8%). Quant au taux brut de natalité, sa valeur atteint 11,3 naissances pour 1000 habitants en 1978, contre 11,5 en 1977 et 19,2 en 1964. L'indice conjoncturel de fécondité continue également sa marche descendante. Sa valeur peut être estimée à 1,50 enfant par femme (1,52 en 1977, 2,68 en 1964).

### Espérance de vie élevée

En 1978, le nombre des décès se monte à 57 718 (augmentation de 2060 ou 3,7% par rapport à 1977, année de faible mortalité). Le taux brut de mortalité est égal à 9,1%. La vie moyenne atteint des valeurs très élevées: 71,8 ans (en 1976-1977) pour le sexe masculin, 78,4 ans pour le sexe féminin.

## EN MARGE DE L'AFFAIRE EMPAIN Un «planqueur» jugé à Lausanne

LAUSANNE (ATS). - Christian S., 36 ans, Français, typographe, qui, dès le 15 mai 1978 et jusqu'au 3 juin de la même date, avait hébergé à son domicile, à Ecublens, deux hommes et une femme inquisiteurs par la police française en relation avec l'enlèvement du baron Empain, survenu le 23 janvier 1978 à Paris, comparait depuis hier devant le tribunal correctionnel de Lausanne. Il est accusé de recel, falsification de documents officiels, escroquerie, vol, entrave à l'action pénale.

Dans un «safe» qu'il avait loué dans une banque lausannoise en août 1975, on a retrouvé - et séquestré - diverses pièces d'identité fausses ou falsifiées concernant les trois personnes recherchées par la police française, ainsi que trois faux sceaux de plomb et un sceau officiel français de provenance certainement délictueuse.

Pendant qu'il travaillait dans une imprimerie lausannoise, S. confectionna des clichés de plomb avec un écusson vaudois et les inscriptions «Département de justice, de la police et des affaires militaires» et «droit payé sur l'Etat» et, à partir de l'empreinte originale d'un sceau officiel français, l'inscription «Pour le

préfet de police, le directeur de la circulation, des transports et du commerce». Tandis qu'il était employé dans l'imprimerie de Lausanne, S. s'appropriera de six permis de conduire internationaux en blanc et des couvertures en blanc des dits, documents qu'il déposa dans son safe. Or, S., comme les gens qu'il hébergeait, était connu de la police française pour être mêlé au trafic de voitures. De plus, par de fausses déclarations concernant une automobile prétendument volée, l'accusé parvint à escroquer une compagnie d'assurance.

Alors qu'elles étaient en séjour chez lui, l'une des trois personnes recherchées confia à son hôte

110 000 marks allemands et 110 000 francs français, en billets, que S., qui devait connaître la provenance délictueuse de ces coupures, déposa dans son safe. Les billets ont été séquestrés et remis à la justice française.

Au terme de son réquisitoire, le procureur général a requis contre Christian S. deux ans d'emprisonnement et 15 ans d'expulsion de Suisse.

Le jugement sera rendu cet après-midi.

## Transjurane: tardive réaction des opposants

Alors que le Parlement a discuté du projet de route transjurane lors de sa séance du 28 juin dernier, ce n'est qu'hier que le groupement des dérouteurs, qui réunit des opposants au projet de route transjurane nationale entre Boncourt et Oensingen s'est manifesté par la publication d'un communiqué. Les dérouteurs sont d'avis que les contingences psychologiques, économiques et politiques qui ont présidé à la récolte des signatures de la pétition en faveur de la Transjurane en 1973 ne sont plus valables et qu'il n'est dès lors pas admissible d'invoquer cette pétition pour déclarer inutile une consultation populaire sur l'opportunité de la Transjurane, telle que la

demandent les députés radicaux et que l'a refusée le Parlement dans sa séance précitée. Les opposants ne comprennent pas pourquoi les députés ont refusé d'engager une discussion sur ce projet de route aussi bien que sur les deux tunnels sous les Rangiers. Ils sont d'avis que ce débat doit être engagé publiquement. C'est pourquoi ils font appel à toutes les bonnes volontés désireuses de se joindre à leur action qu'ils entendent mener désormais d'une manière différente. Tombant en pleine période de vacances, il serait étonnant que cette invitation rencontre quelque succès...

V.G.

## AFFAIRE «TEX-OUT» Le secrétaire central de la Croix-Rouge acquitté

BERNE (ATS). - Le secrétaire central de la Croix-Rouge suisse, M. Hans Schindler a été acquitté mardi à Berne par le juge unique de la Cour pénale. Une plainte en concurrence déloyale avait été déposée par M. Bruno Borner, grossiste argovien, contre M. Schindler, en sa qualité de directeur de «Tex-Out» (aujourd'hui «Tex-Aid»), organisation de ramassage de vêtements usagés.

L'origine de ce procès remonte à six ans. A cette époque, sur décision de six œuvres d'entraide suisses, dont la Croix-Rouge, a été fondé l'organisation «Tex-Out» destinée à coordonner le ramassage de vêtements usagés afin d'obtenir un bénéfice maximum. L'organisation avait confié le tri de ces vêtements destinés principalement aux personnes dans le besoin à l'étranger au grossiste Borner, qui détient le mo-

nopole en ce domaine dans notre pays.

A une conférence de presse organisée à Berne l'automne passé, M. Schindler a annoncé la création d'une entreprise de tri propre à l'organisation et la résiliation du contrat conclu avec Borner, l'accusé de conduite déloyale. Sur quoi celui-ci a porté plainte.

Le déroulement du procès a clairement démontré que Borner n'avait pas respecté le contrat qui le liait à la «Tex-Out» et avait organisé derrière le dos de celle-ci des ramassages pour des associations étrangères.

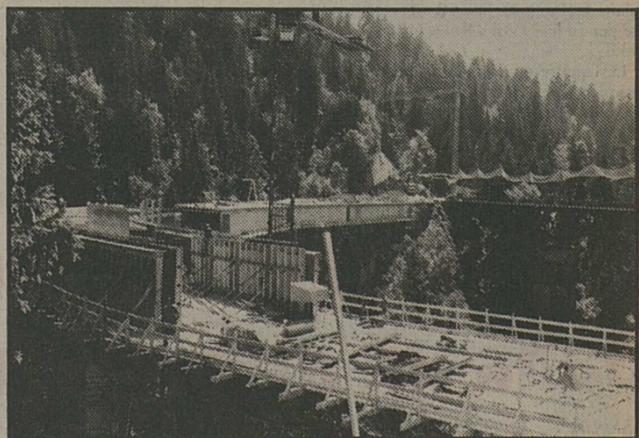
La Cour a accordé un dédommagement à M. Schindler et mis les frais de procédure à la charge du plaignant.

### Nouvelle tentative de viol à Bâle

BÂLE (ATS). - Pour la quatrième fois en quelques jours, une tentative de viol a été commise à Bâle, dans la nuit de mardi à mercredi. Une infirmière âgée de 18 ans, qui, sur le coup de une heure du matin, rentrait chez elle, fut attaquée alors qu'elle traversait une arrière-cour. La jeune femme parvint, en se défendant et en criant, à mettre en fuite son agresseur. La police a réussi, avec l'aide d'un passant, à arrêter le coupable, un citoyen allemand de 29 ans.

● SYDNEY. - Quatorze mineurs ont été tués, hier à l'aube, par un coup de grisou survenu dans une mine de charbon, située près de Campbelltown, à environ 35 km au sud-ouest de Sydney, ont annoncé les responsables de la mine.

● WUPPERTAL. - Une forte explosion due au gaz a fait 14 blessés, hier matin, dans un restaurant de Wuppertal, en Rhénanie, a annoncé la police locale. Deux blessés seraient dans un état critique. Les causes de l'explosion, survenue dans une cave, ne sont pas encore connues.



Le pont de la Barboleusaz, sur la Gryonne, reliant les hauts de Gryon à Villars était devenu trop vétuste (on le voit tout à droite sur notre photo). Il sera remplacé par un nouvel ouvrage en construction qui coûtera plus de 5 millions de francs. En raison du terrain très en pente, d'importantes mesures de sécurité ont dû être prises, dont des échafaudages métalliques.

## Zoug: médecin boycotté par les caisses-maladie

ZOUG (ATS). - L'Association des caisses-maladie du canton de Zoug a décidé de boycotter un médecin qui, au terme d'enquêtes menées contre lui à cause de traitement particulièrement onéreux, avait dû rembourser de l'argent à trois de ses clients.

Ces affaires, qui datent de l'époque où il exerçait à Cham. l'avaient contraint en 1977 à fermer son cabinet. Depuis lors, il a

poursuivi sa formation dans trois hôpitaux et rouvrira un cabinet le 1<sup>er</sup> août prochain à Zoug. Comme il a été exclu de la société des médecins, les caisses-maladie s'estiment en droit de refuser de délivrer des feuilles-maladie à ses clients.

Pour sa part, l'intéressé juge cette mesure illégale, mais il ne pense pas que toutes les caisses-maladie l'appliqueront.

# Les « justiciers d'Allah » envahissent l'Europe

## Ils terrorisent l'Allemagne

BONN (ATS). - Les sanglantes épurations, qui font suite à la révolution iranienne, ont des prolongements en Allemagne fédérale qui inquiètent le gouvernement de Bonn. Celui-ci s'est penché, hier sur la question lors de sa session hebdomadaire. A l'issue de ce conseil, M. Klaus Bölling, porte-parole du Gouvernement fédéral, a déclaré que « même si les relations entre Bonn et Téhéran devaient souffrir, l'Allemagne s'opposerait vigoureusement à toute action de justice expéditive sur son sol ». Le Gouvernement fédéral a d'ailleurs demandé aux autorités ouest-allemandes compétentes « d'examiner en priorité la possibilité d'expulser les Iraniens qui violent les lois de l'hospitalité ».

Cette sérieuse mise en garde fait suite à une série d'exactions auxquelles des partisans de l'ayatollah Khomeiny se sont livrés depuis plusieurs semaines en Allemagne de l'Ouest à l'égard de membres réels ou supposés de l'ancienne police secrète du shah, la « Savak ».

### Une première victime

Au cours de brutales séances d'intimidation, pudiquement baptisées « interrogatoires » et qui se sont répétées 17 fois à la connaissance du Ministère de l'Intérieur, des Iraniens résidant en RFA ont été battus, séquestrés et menacés d'être entraînés de force à Téhéran où les attend le tribunal de la révolution. Cette chasse implacable donnée par les « khomeinystes » aux anciens agents de la « Savak » a d'ailleurs fait une première victime la semaine dernière à Krefeld : un étudiant iranien s'est jeté par la fenêtre pour échapper aux

fanatiques qui entendaient faire son procès. Il s'est cassé la colonne vertébrale et restera paralysé.

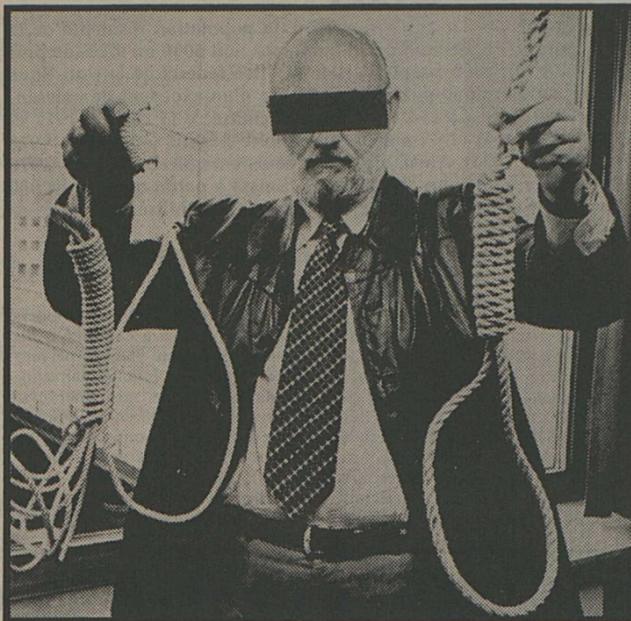
### Les Ponce-Pilate...

Comme de bien entendu, personne dans les milieux concernés ne veut porter de responsabilité. Mardi à Hambourg, l'ayatollah Nouri, émissaire de l'ayatollah Khomeiny, a condamné ces pratiques et affirmé que les « justiciers » n'étaient pas mandatés par le leader de la révolution iranienne, de son côté, le chargé d'affaires iranien à Bonn, convoqué au Ministère fédéral des affaires étrangères, a nié que les commandos de vengeurs aient reçu des ordres du gouvernement de M. Bazargan.

(Réd. - A qui voudrait-on faire croire que c'est de leur propre initiative et, surtout de leurs propres deniers, que ces terroristes viennent accomplir leur sale besogne en Europe ?)

### 348 personnes à terroriser !

Mais, en attendant, la police ouest-allemande a trouvé à Francfort chez des Iraniens, qui avaient séquestré et maltraité trois de leurs compatriotes une liste noire de 348 agents présumés de la Savak, dont 143 vivaient en République fédérale. La police allemande a arrêté 13 fanatiques, qui se sont livrés à ces actions de justice expéditive. Ils sont inculpés de coups et blessures, de tentative d'enlèvement et de séquestration arbitraire.



Un inspecteur allemand montre les « instruments » de la « justice », découverts par la police de Francfort chez des Iraniens, qui avaient séquestré et torturé de leurs compatriotes !

## Charang Sing - Desai: match nul

NEW DELHI (ATS/AFP). - Le premier affrontement Charan Singh - Desai pour le pouvoir en Inde s'est terminé par un match nul. Chacun des candidats a remis, hier, au président de la République une liste de 280 députés qui se sont engagés à le soutenir. Or, la Chambre ne compte au total que 538 députés. Il paraît donc évident que des députés ont signé les deux listes. Le président, M. Sanjiva Reddy, devra donc pointer les listes qu'il avait demandées lundi dernier aux deux concurrents, avant de prendre une décision.

Il pourrait appeler le gagnant pour constituer le gouvernement. Mais il pourrait aussi, le match étant aussi serré, décider de dissoudre l'assemblée où, de toute façon, une majorité stable n'existe pas.

La crise ouverte le 15 juillet dernier par la démission du premier ministre Morarji Desai a provoqué le regroupement des forces politiques qui, pour la première fois depuis

l'indépendance de l'Inde, sont nettement divisées en deux blocs égaux, soulignent les observateurs.

Le parti du Congrès, fondé par Nehru, a massivement dirigé l'Inde jusqu'à la chute de M<sup>me</sup> Gandhi en mars 1977. Celle-ci a été renversée par une majorité massive, quoique hétéroclite, groupée au sein du parti Janata, dont l'éclatement ce mois-ci a provoqué la crise.

## Il avait une dent (ébréchée) contre elle...

### QUARANTE MEURTRES ?

MIAMI (Floride) (ATS/Reuter). - Il avait « mordu les fesses » d'une de ses victimes. Reconnu coupable d'avoir tué deux étudiantes dans une cité universitaire de la Floride, Theodore Bundy, ancien étudiant en droit de 32 ans, a été trahi, selon l'accusation par les traces d'une dent quelque peu ébréchée sur le derrière de l'une des défuntées, Lisa Levy, 20 ans.

Comme preuve, pareille trace est aussi bonne qu'une empreinte digitale, estime le procureur, qui avait recruté un dentiste comme témoin à charge.

Les jurés devront décider - on ignore encore quand - s'il faut ou non condamner Bundy à mort.

La police soupçonne le « beau garçon » d'avoir tué une quarantaine de jeunes filles et de jeunes femmes aux quatre coins des Etats-Unis.

## Sur l'aéroport de Calcutta Heureux dénouement

CALCUTTA (ATS/AFP). - Le pirate de l'air, qui détenait en otages les passagers d'un avion du Bangladesh sur l'aéroport de Calcutta en Inde, s'est rendu à la police et a libéré tous les otages, hier à 19 heures (12 h. 30 HEC).

Il restait 37 passagers à bord de

l'avion détourné (de Dacca sur Calcutta), un « Fokker Friendship » des lignes intérieures du Bangladesh « Bangladesh Biman ».

Trois personnes avaient déjà été libérées dans l'après-midi à Calcutta, et trois autres avaient réussi à s'échapper par les sorties de secours, après une alerte à l'incendie à bord de l'avion, a-t-on encore indiqué.

Appréhendé par la police dans l'avion, le pirate de l'air, un jeune homme qui a agi seul, a été conduit dans les locaux des services de sécurité de l'aéroport de Calcutta.

● SOLEDAD (Californie). - Sirhan Sirhan, le réfugié palestinien condamné pour le meurtre en juin 1968 à Los Angeles de Robert Kennedy, s'est vu accorder, mardi, une réduction de peine de quatre mois, par la commission californienne de libération sur parole.

Sirhan Sirhan pourrait donc maintenant être libéré courant novembre 1984, alors que la sentence prononcée en 1969 contre lui prévoyait sa libération le 1<sup>er</sup> mars 1985.

## Les DC-10 sont sûrs

WASHINGTON (ATS/AFP). - Le chef de l'Agence fédérale américaine de l'aviation civile (FAA), M. Langhorne Bond, a déclaré, mardi, que l'enquête menée récemment par son administration a établi « une fois pour toutes, à travers le monde, la fiabilité du « DC-10 ».

Le chef de la FAA a souligné que l'enquête sur le « DC-10 » a permis utilement de déceler des défauts de fabrication et de maintenance qui seront corrigés.

L'interdiction de vol des « DC-10 » aux Etats-Unis avait été levée le 13 juillet dernier.

## 79 ans de mariage !...



Qui dit mieux ?... Ce couple britannique vient de fêter le septante-neuvième anniversaire de leur mariage ! John Orton a 103 ans et son épouse (plus jeune) 101 ans. Ils ont célébré leurs noces de (de quoi au fait ?) dans leur petite maison de Great Olding en Angleterre. Fait surprenant : ce couple n'a pas de recette particulière, ni pour la longévité, ni pour l'entente à long terme... (Photo ASL)

## Pakistan : 4 exécutions

ISLAMABAD (ATS/AFP). - Les quatre co-accusés de l'ancien premier ministre pakistanais Zulfikar Ali Bhutto, dans l'affaire du meurtre du nawab Mohammed Ahmed Khan, ont été exécutés, hier à l'aube, apprend-on de source sûre à Islamabad.

MM. Rana Iftikar, Arshad Iqbal, Mian Ghulam Abbas et Ghulam Mustafa, ont été pendus dans les prisons de Lahore, Rawalpindi, et Faisalabad (Punjab). M. Bhutto avait été pendu le 4 avril dernier à Rawalpindi.

Les quatre co-accusés de l'ancien premier ministre pakistanais Zulfikar Ali Bhutto appartenaient aux « Forces fédérales de sécurité » (FSF).

## Scène effrayante

BORDEAUX (ATS/Reuter). - Un requin mesurant cinq mètres de long a dévoré le corps d'un jeune Français tué mardi avec cinq autres de ses compagnons, lors de la collision de deux avions de tourisme au large de la côte Atlantique française. Au moment où elle venait de retrouver le corps, l'équipe de secours a aperçu un requin, à quelque 500 mètres de la côte, et l'a vu déchiqueter le corps de l'une des victimes, a déclaré, hier, le pilote d'un hélicoptère de secours. Quatre autres requins sont venus rôder près de l'épave des avions. Les requins pèlerins apparaissent quelquefois dans la baie de Biscaye.

## Il fait la Manche...

LONDRES (ATS/AFP). - Le maître-nageur français Daniel Menguy a réussi la traversée de la Manche à la nage dans sa plus grande largeur, en arrivant sur la côte du Dorset, à l'ouest de l'île de Wight, à 1 h. 40 HEC.

Daniel Menguy est le premier à réaliser cet exploit : parcourir à la nage en 35 heures environ les quel-

que cent cinquante kilomètres séparant les côtes françaises des côtes du Dorset, au sud de l'Angleterre. Il était parti de Cherbourg, lundi, à 14 h. 20, il a touché terre hier matin à Anvil Point, à l'ouest de l'île de Wight.

Le maître-nageur a réussi cet exploit après quatre tentatives malheureuses.

## Israël: attentat palestinien - 9 blessés

TEL AVIV (ATS/AFP). - Neuf personnes ont été blessées, hier, lors de l'explosion d'une charge à Beit-Lid, petite localité israélienne, située entre Nathanya (40 km au nord de Tel Aviv) et Toulkarm, ville cisjordanienne, à 18 km à l'est de Nathanya.

La charge avait été placée dans les toilettes d'une station d'autobus de la localité qui constitue une jonction routière importante entre Haifa et Tel Aviv. La résistance palestinienne a revendiqué la responsabilité de l'explosion.

# Leader de l'OLP grièvement blessé dans un attentat à Cannes

CANNES - BEYROUTH (ATS/AFP). - M. Zouheir Mohsen, l'un des hommes les plus influents de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a été victime d'un attentat, dans la nuit de mardi à mercredi, au moment où il regagnait son appartement de Cannes. Grièvement blessé d'une balle dans la tête par deux inconnus qui ont réussi à prendre la fuite, le chef du département militaire de l'OLP a été transporté à l'hôpital Saint-Roch de Nice (sud de la France), où il était toujours dans le coma en fin de nuit.

voiture rouge immatriculée dans la région. A l'exception de ce détail, les enquêteurs de la police judiciaire de Nice disposent de peu d'éléments pour orienter leurs investigations.

### Le chef des « Aigles de la révolution »

Le mobile le plus évident paraît être un acte de représailles, car Zouheir Mohsen avait sous sa responsabilité « les Aigles de la révolution », auteurs de la récente prise d'otages à l'ambassade d'Egypte à Ankara, qui réclamaient l'annulation du traité de paix israélo-égyptien. Ce groupe dépend en effet de la « Saika », l'organisation palestinienne d'obédience syrienne, dont M. Mohsen était le chef tout en assumant la principale responsabilité militaire pour l'ensemble de l'OLP.

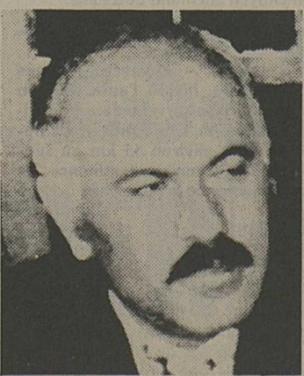
met de l'OUA à Monrovia, M. Mohsen avait passé la soirée de mardi dans un casino cannois. Il regagnait seul son appartement. Les tueurs qui s'étaient introduits dans l'immeuble sans être vus, guettaient leur victime sur le palier. Au moment où M. Mohsen sonnait à sa porte pour que sa femme vienne lui ouvrir, l'un

d'eux lui a tiré presque à bout portant une balle de pistolet de 8 mm dans la tête. Le blessé a subi une délicate intervention et il a été placé en réanimation avec assistance respiratoire. Ces soins intensifs, qui pourraient être complétés par une autre opération si l'état de M. Mohsen le permet, indiquent-t-on de source médicale, laissent cependant peu d'espoir, compte tenu de la gravité de la blessure.

Un dispositif policier a été mis en place à l'hôpital Saint-Roch pour parer à toute éventualité.

### L'OLP mène l'enquête

Une « délégation », comprenant quatre personnalités palestiniennes, a été chargée par M. Yasser Arafat, chef du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (CEOLP), d'enquêter sur les circonstances de l'attentat perpétré, hier, à Cannes, contre M. Zouheir Mohsen, chef du département militaire de l'OLP », annonce l'agence palestinienne d'information Wafa.



Zouheir Mohsen

### Scénario de l'attentat

Revenu depuis vendredi du som-

L'attentat, qui n'a toujours pas été revendiqué, a été commis à 1 heure du matin devant la porte de l'appartement cannois de M. Mohsen, qu'il occupait avec son épouse, Alia, 25 ans, dans un luxueux immeuble de la Croisette, le « Gray d'Albion ». Selon le signalement diffusé par la police, les tueurs, aperçus par M<sup>me</sup> Mohsen et un vigile de l'immeuble, sont l'un de type arabe et l'autre, de type européen. Ce dernier, grand, et vêtu d'un costume blanc, aurait pris la fuite au volant d'une

les marchés des changes et la confiance dans le dollar, affirme-t-on dans les milieux financiers américains, où la satisfaction est manifeste.

En choisissant M. Volcker, qui est depuis 1975 président de la Réserve fédérale de New York, l'une des douze banques faisant partie du système de la Réserve fédérale des Etats-Unis, le président Jimmy Carter a trouvé ce qu'il cherchait, une personnalité « immédiatement identifiée dans les milieux internationaux avec une politique monétaire sévère et un engagement déterminé pour défendre la valeur du dollar ».